

BULLETIN DU COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. Robert de Caix de Saint-Aymour; Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Henry Bidou; Charles Mourey, Edouard Payen, etc., etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française, Paris — 19, rue Bonaparte, 19 — Paris

SOMMAIRE

La Réception de M. Gervais-Courtellemont....	49
11 ^e liste des souscripteurs.....	50
L'Alliance anglo-japonaise, par ROBERT DE CAIX..	51
Souvenirs de la guerre de Chine (<i>suite et fin</i>), par le L ^r -C ^{el} VIDAL.....	57
Le chemin de fer de Bagdad, par R. C.....	69
La Carrière des douanes impériales chinoises.	71
La France du Levant devant la Chambre, par JEAN IMBART DE LA TOUR.....	72
La Navigation du Mékong, par NAI-NAM.....	75
Les Possibilités économiques de l'Indo-Chine (<i>suite et fin</i>), par PIERRE PADARAN.....	78
Asie Française : L'exposition de Hanoï. — Congrès international des orientalistes de Hanoï. — La navigation française en Extrême-Orient. — Les récoltes dans le haut Tonkin. — Informations.....	84
Siam : Différends anglo-siamois.....	86
Chine : La situation intérieure. — La question du traité mandchou.....	87
Japon : La Société Franco-Japonaise. — Le mouvement commercial.....	89
Asie Russe : L'état de la Mandchourie. — La navigabilité du Syr-Daria.....	90
Arabie : L'affaire de Koueït.....	91
Perse : La question du golfe Persique au Parlement anglais.....	92
Asie Anglaise : La presse indigène de l'Inde.....	93
Nominations officielles.....	94
Bibliographie.....	95

LA RÉCEPTION

DE

M. GERVAIS-COURTELLEMONT

Le 23 janvier le Comité de l'Asie Française a donné un banquet, sous la présidence de M. Etienne, pour recevoir M. Gervais-Courtellemont et entendre un bref compte rendu de sa mission en Arabie, en Perse et en Mésopotamie. Plus de cent personnes avaient répondu à notre appel.

Le Comité était représenté par son président, M. Etienne, et ses vice-présidents, MM. Guillain, Sénart et le marquis de Moustiers; par son directeur général, colonel de La Panouse, MM. Jouannin, secrétaire général, Charles Picot, trésorier; Robert de Caix, directeur du *Bulletin*; Adam, député; J.-M. Bel; Bertin, directeur des constructions navales; Henri Cordier, professeur à l'École des Langues Orientales; Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale; Louis Henrique, directeur de la *Politique coloniale*; baron Hulot, secrétaire général de la Société de Géographie de Paris; Haussmann, receveur des finances; Leclère, ingénieur en chef des mines; Pierre Leroy-Beaulieu; Claudius Madrolle; Mme Massieu; MM. de Peyerimhoff de Fontenelle, directeur des services de l'agriculture, du commerce et de la colonisation de l'Algérie; Denis Pérouse, conseiller d'Etat; Stanislas Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine.

Parmi les autres convives on remarquait :

MM. Auricoste, directeur de l'Office colonial; Robert de Billy, secrétaire d'ambassade; Blanchard; Bobier, officier d'administration principal en retraite; Bons d'Anty, consul de France; Gaston Bordat; Paul Bourde, du *Temps*; Brenier, inspecteur général des Messageries maritimes; Bertot, architecte; de Caqueray, lieutenant de vaisseau; Gaston Calman-Lévy; Campain, des *Questions Diplomatiques et Coloniales*; Jules Cardane, du *Figaro*; Comte H. de Castries; André Chéradame; Général Clamorgan, chef d'état-

major du corps d'armée des troupes coloniales; Gervais-Courtellemont; Chefneux; Pierre Dassier; François Deloncle, ancien député; Demanche, directeur de la *Revue Française*; Desclaux; Léon Dewez, directeur du *Journal des Voyages*; Dollfus; Octave Diamanti; Henri Dyé, lieutenant de vaisseau; Fernand Faure, directeur général honoraire de l'enregistrement; Jacques Faure; Joseph Faure; Georges Fillion, directeur du service télégraphique de l'Agence Havas; Foucher, du *Gaulois*; Génébrias de Frédaigues, sous-directeur de la Société Générale; commandant Frézard, chef du service de la cartographie étrangère; Garreau, sénateur; Gréverath; comte J. de Gontaut-Biron, député; Henry; Jeansoulin, délégué de la chambre de commerce de Marseille; capitaine Joalland; Kinsbourg; Krafft, directeur général de la Compagnie de Fives-Lille; Charles Lallemant, ingénieur en chef des mines; Laroche, ancien résident supérieur des colonies; Lefevre-Méaulle, consul de France; Lavoignat, doyen des notaires à Paris; Launay, administrateur de la Compagnie française de cabotage des mers de Chine; colonel Lazareff, attaché militaire à l'ambassade de Russie; Pierre Levé; Martineau, gouverneur des colonies; André Mévil, de *l'Eclair*; Mézières, avocat, commandant A. Michaut; Charles Michel; G. Mont-Louis, directeur du *Moniteur du Puy-de-Dôme*; général Murlan; F. Nicolardot; Charles Noufflard; capitaine Ollivier; capitaine d'Ollone; Noël Pardon, gouverneur des colonies; Marcel Pierron, ingénieur; René Pinon; J.-B. Piolet; Ponnier; général Puel, directeur de l'artillerie au ministère de la marine; docteur Rouire; Le Roy-Liberge; Rueff, administrateur des Messageries fluviales de Cochinchine; commandant Roulet; Salles; Gaston Stiégler, du *Matin*; Auguste Terrier, secrétaire général du Comité de l'Afrique française; J.-P. Trouillet, directeur de la *Dépêche coloniale*; Roger Trousselle; Vapereau; Vissière; Maurice de Vilmorin.

A la fin du banquet M. Etienne a prononcé une chaleureuse allocution, exposant et justifiant l'œuvre du Comité; puis il a donné la parole à M. Gervais-Courtellemont, qui a brièvement et clairement exposé, dans leurs grandes lignes, les résultats de sa mission d'études en Arabie, dans le golfe Persique, en Perse et en Mésopotamie. Nous regrettons que les événements survenus ces tout derniers jours nous obligent à consacrer à d'autres articles la place que nous avions réservée à l'intéressant rapport de M. Gervais-Courtellemont, qui sera publié dans notre prochain *Bulletin*.

AVIS IMPORTANT

1° Les adhérents qui versent une souscription annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

2° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

3° Les souscripteurs d'une somme de 12 francs et au-dessus reçoivent le *Bulletin du Comité* pendant les douze mois qui suivent leur souscription.

Afin d'éviter les frais occasionnés par le recouvrement à domicile des cotisations, les souscripteurs sont instamment priés de vouloir bien envoyer le montant de leur souscription pour 1902 en un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de M. Charles Picot, trésorier du Comité de l'« Asie Française », 19, rue Bonaparte.

11^E LISTE DES SOUSCRIPTEURS ⁽¹⁾

<i>Report de janvier 1902.</i> . . .	1.790	50
MM.		
* Gautier, à Paris	12	»
* Kaigoun Daigakko, de Tokyo . . .	12	»
Douarche, à Caen.	12	»
* S., à Brest.	12	»
* Bibliothèque de garnison d'Auxonne	12	»
* Cercle militaire du Kef	12	»
* Bibliothèque de garnison de Loriant	12	»
* Capitaine Paul Pauvrehomme, à Hanoi	13	»
* Bibliothèque de garnison d'Amiens.	12	»
L. Kien, à Vincey.	12	»
Ottavi, consul de France.	50	»
* A.-H. Dyé, lieutenant de vaisseau	12	»
* Bibliothèque des officiers du 6 ^e dragons	12	»
Henri Brenier, à Saïgon	20	»
* Le colonel Tétard, à Versailles . . .	25	»
* Direction der Disconto Gesellschaft, à Berlin	25	»
* Lieutenant Rosfelder, à Pho-Moi . . .	15	»
Jules Prudhomme.	12	»
* Le colonel Lyautey, commandant supérieur du Sud à Madagascar	200	»
* Drysen, à Paris	12	»
* Asher, à Paris	12	»
* D ^r Celestino Paes d'Almeida, à Alcochete.	12	»
* M ^{me} Weisgerber, à Paris.	12	»
* Lieutenant Eugène Aubergé, à Vincennes	12	»
* Bibliothèque de MM. les officiers du 103 ^e d'infanterie	12	»
* Le capitaine Patey, à Paris	15	»
Bibliothèque de la Chambre des députés.	12	»
* Lieutenant de Loverdo, à Madagascar	50	»
<i>A reporter.</i>	2.431	50

(1) Les noms marqués d'un ° sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le *Bulletin* ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la fin de la liste.

Report.	2.431	50
* Léon Desbuissons, chef du service géographique du Ministère des Affaires étrangères.	45	»
Lieutenant Grillières, à Tunis.	12	»
* Bosq, à Bordeaux.	12	»
* G. de Matharel, à Soissons.	12	»
* Celtique Maritime, à Nantes.	12	»
L. G. Le Roux, consul général de France.	12	»
Le Soudier, à Paris.	12	»
* Général Herson, commandant la 64 ^e brigade d'infanterie.	12	»
* Bibliothèque de garnison d'Angoulême.	12	»
* Girard, commissaire principal de la marine en retraite.	12	»
* Bibliothèque des officiers du 3 ^e cuirassiers.	12	»
* Lefevre-Méaulle, consul de France.	12	»
* Bibliothèque des officiers du 135 ^e d'infanterie.	12	»
* Réunion des officiers d'Aurillac.	12	»
Bibliothèque des officiers du 9 ^e colonial.	12	»
* Bibliothèque des sous-officiers du 9 ^e colonial.	12	»
Marcel Josse, à Paris.	12	»
* Cercle militaire d'Albi.	12	»
* Raffineries de sucre de Saint-Louis, Marseille.	100	»
Bibliothèque des officiers de Quang-tchéou-ouan.	12	»
* Commandant Breton, à Kairouan.	12	»
M ^{lle} Jane Marcy, de l'Opéra.	25	»
Roger Trousselle, à Paris.	25	»
Souscriptions diverses.	16	»
TOTAL.	2.840	50

AVIS

MM. les Ministres de l'Intérieur (en date du 20 février 1901), des Affaires étrangères (en date du 11 mars), de la Marine (en date du 13 mars), de l'Agriculture (en date du 6 février), du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (en date du 12 février), des Travaux Publics (en date du 16 avril), et de la Guerre (en date du 30 mai), ont autorisé les fonctionnaires et officiers de leur département à adhérer à l'œuvre du Comité de l'Asie Française.

M. le Ministre des Colonies a donné, le 18 juillet, la même autorisation aux fonctionnaires de son département, à la condition qu'ils ne fassent pas partie du Comité de direction.

L'ALLIANCE ANGLO-JAPONAISE

L'Asie vient d'attirer de nouveau l'attention du monde entier : le 12 février on annonçait à Londres la conclusion d'une alliance anglo-japonaise et on publiait le texte du traité signé le 30 janvier par les plénipotentiaires des deux pays. Voici cet acte qui a immédiatement été l'objet des commentaires de la presse de tous les pays civilisés :

Accord entre la Grande-Bretagne et le Japon, signé à Londres, le 30 janvier 1902.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne et le gouvernement du Japon, uniquement animés du désir de maintenir le *statu quo* et la paix générale en Extrême-Orient, et étant, en outre, plus spécialement intéressés à maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire de Chine et de l'empire de Corée et à assurer au commerce et à l'industrie de toutes les nations les mêmes avantages dans ces deux pays, conviennent ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Les parties contractantes ci-dessus, ayant reconnu de part et d'autre l'indépendance de la Chine et de la Corée, déclarent n'avoir absolument aucune visée agressive contre l'un ou l'autre de ces deux pays.

Etant donnés cependant leurs intérêts spéciaux, ceux de la Grande-Bretagne se rapportant principalement à la Chine, tandis que le Japon, indépendamment des intérêts qu'il possède en Chine, a, tant politiquement que commercialement et industriellement, des intérêts particuliers en Corée, les parties contractantes conviennent qu'il sera admissible de part et d'autre de prendre les mesures qui pourront être indispensables afin de sauvegarder ces intérêts, dans le cas où lesdits intérêts seront menacés soit par l'action agressive d'une autre puissance quelconque, ou par des troubles se produisant en Chine ou en Corée et nécessitant l'intervention de l'une ou de l'autre des parties contractantes, pour protéger les vies et les biens de leurs sujets.

ART. 2. — Au cas où la Grande-Bretagne ou le Japon, dans un but de défense de leurs intérêts respectifs, comme il a été indiqué ci-dessus, se trouveraient engagés dans une guerre avec une autre puissance, l'autre partie contractante restera rigoureusement neutre et s'emploiera de toutes ses forces à empêcher d'autres puissances de se joindre aux hostilités entreprises contre son allié.

ART. 3. — Si, dans le cas précité, une ou plusieurs puissances, s'associaient aux hostilités contre cet allié, l'autre partie contractante viendrait à son secours et mènerait la guerre de concert avec lui, pour ne conclure la paix qu'après accord mutuel.

ART. 4. — Les parties contractantes conviennent qu'aucune d'elles, sans se consulter avec l'autre, ne contractera, avec une autre puissance quelconque, des arrangements préjudiciables aux intérêts ci-dessus indiqués.

ART. 5. — Lorsque, de l'avis de la Grande-Bretagne ou du Japon, les intérêts ci-dessus énoncés paraîtront en danger, les deux gouvernements communiqueront l'un avec l'autre franchement et pleinement.

ART. 6. — L'accord actuel doit entrer en vigueur immédiatement après la date de la signature de l'accord et doit rester en vigueur pendant cinq ans à partir de cette date.

Dans le cas où ni l'une ni l'autre des deux parties contractantes n'aurait notifié, douze mois avant l'expiration de ladite période de cinq ans, l'intention de rompre l'ac-

cord, ledit accord resterait en vigueur jusqu'à expiration d'un an, à partir de la date ou l'une ou l'autre des parties contractantes l'aurait dénoncé.

D'autre part, dans le cas où, à la date fixée pour l'expiration de l'accord, l'un des alliés se trouverait en état de guerre, l'alliance devrait *ipso facto* se prolonger jusqu'au moment de la conclusion de la paix.

En témoignage de quoi les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé cet accord et y ont apposé leurs sceaux.

Fait en double, à Londres, 30 janvier 1902.

LANSDOWNE,

Principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique aux Affaires étrangères.

HAYASHI,

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur du Japon, près la Cour de Saint-James.

En même temps que le traité, on a publié une lettre adressée par lord Lansdowne à sir Claude Macdonald, ministre d'Angleterre à Tokio, résumant les articles du traité, et expliquant dans quel esprit il avait été conclu. Cette lettre, dont le commencement n'était qu'une analyse de l'acte signé le 30 janvier, se terminait ainsi :

Le gouvernement de Sa Majesté a été grandement influencé dans sa décision d'entrer dans cet important contrat, par la conviction qu'il ne contient aucune clause qui puisse être regardée comme l'indication d'une tendance agressive ou égoïste dans les régions auxquelles il s'applique. Ce traité a été conclu simplement comme mesure de précaution, et pour pouvoir être invoqué, si l'occasion s'en présentait, pour la défense d'importants intérêts britanniques. Il ne menace en aucune façon la position présente ou les intérêts légitimes d'autres puissances; au contraire, les clauses qui obligent les deux parties contractantes à se prêter assistance ne peuvent entrer en vigueur que si l'une des deux alliées se trouve dans l'obligation de partir en guerre pour défendre des intérêts qui sont communs aux deux et à la condition que les circonstances dans lesquelles elle aurait pris cette détermination soient telles, qu'elles permettent de prouver que la querelle n'a pas été cherchée par elle, ou bien qu'étant obligée de se défendre, elle se trouve menacée elle-même, non par une seule puissance, mais par une coalition hostile.

Le gouvernement de Sa Majesté a confiance que l'accord sera trouvé à l'avantage des deux pays, qu'il contribuera à la préservation de la paix, et que, si malheureusement la paix venait à être rompue, il aurait pour effet de restreindre l'aire des hostilités.

Il était de rigueur que le gouvernement britannique présentât ainsi son alliance avec le Japon sous les apparences les plus inoffensives. Il a été imité à cet égard par la presse anglaise qui a généralement eu soin de déclarer que le nouveau traité ne visait aucune puissance. La plupart des journaux n'ont même pas dit un mot de la Russie contre laquelle l'alliance anglo-japonaise est certainement dirigée en première ligne. Seul le *Times* a éprouvé le besoin d'insinuer aimablement que l'alliance est un avertissement qui sera très utile au gouvernement de Saint-Pétersbourg. « Il n'est pas nécessaire, disait-il, de prêter à la Russie

des intentions agressives qu'elle a toujours reniées. Mais rien n'était mieux fait pour encourager l'esprit d'activité aventureuse qui caractérise quelquefois la diplomatie russe, et pour lui donner l'idée d'entreprises d'où pourraient sortir des complications imprévues, que la vacillation et le manque de volonté arrêtée qui ont trop souvent, pendant ces dernières années, marqué notre politique en Extrême-Orient. »

Mais on a beau nous présenter l'alliance anglo-japonaise comme une force purement conservatrice du *statu quo* en Extrême-Orient, il est impossible de ne pas être frappé des facilités avec lesquelles elle deviendrait offensive, et surtout des tentations qu'elle peut donner à l'un des deux associés de s'engager dans une guerre où il serait assuré de n'avoir à lutter que contre un seul adversaire. Le fait le plus immédiat de l'alliance doit être, en effet, de persuader au Japon qu'il n'a plus à craindre le renouvellement d'une coalition diplomatique comme celle qui fit reviser le traité de Simonoséki. Il doit croire maintenant qu'il pourra régler seul à seul avec la Russie la question de Corée et de Mandchourie, dans laquelle il est en conflit latent avec la politique moscovite. C'est là, semble-t-il, le plus sérieux danger de l'alliance. Et si à Londres et à Tokio on considère que le Japon est de taille à lutter seul contre la Russie en Extrême-Orient, ce danger n'est certainement pas à dédaigner.

D'autre part, en interprétant d'une manière agressive les clauses d'après lesquelles les deux puissances contractantes devront le cas échéant s'entendre pour protéger la vie et les propriétés de leurs sujets en Chine, l'Angleterre et le Japon pourraient concevoir l'idée de poursuivre dans le Céleste Empire une politique d'empiétements économiques qui serait de nature à soulever les plus grandes difficultés avec les tiers. Il est vrai que cette politique, celle d'un protectorat envahissant, pourrait irriter profondément les Célestes eux-mêmes.

L'alliance anglo-japonaise n'est donc pas par essence inoffensive comme on veut le représenter outre-Manche. Ainsi que tous les contrats de même nature, elle a moins de caractère par elle-même que par l'application qui lui sera donnée, et cette dernière dépendra certainement des conditions de la situation internationale.

* *

Les commentaires que le traité du 30 janvier a inspirés dans les différents pays sont dans l'ensemble très indécis. Aux États-Unis, où l'Angleterre est arrivée à se faire considérer par beaucoup de gens comme le champion nécessaire de la politique de la porte ouverte en Chine, malgré les engagements formels obtenus par le gouvernement de Washington de toutes les puissances engagées en Extrême-Orient, en ce qui concerne la liberté commerciale, on fait plutôt bon accueil à l'alliance anglo-japonaise. Sans doute on n'y veut pas entrer. Les Américains sont très fidèles

à la doctrine de Washington qui leur recommandait de ne participer à aucune alliance leur liant les mains : « no entangling alliances » ; mais ils applaudissent volontiers aux tendances conservatrices qu'affiche l'association anglo-japonaise. Jusqu'ici d'ailleurs, par une similitude tout au moins extérieure, d'intérêts et de principes, les Etats-Unis et l'Angleterre poursuivent en Chine une politique analogue.

En Allemagne, on se réjouit assez malicieusement de la conclusion de l'alliance, à l'idée qu'elle pourra mettre en plus mauvais termes les Anglais et les Russes.

Mais le plus intéressant est de constater l'effet que la publication du traité du 30 janvier a produit sur la Russie tout particulièrement visée. Les Russes sont naturellement bons diplomates, et ils n'ont laissé percer aucune émotion. Il est possible du reste que les conversations que le comte Lamsdorf a eues dernièrement à Saint-Petersbourg avec le marquis Ito, et dans lesquelles on n'a peut-être pas pu mettre d'accord les aspirations du Japon et celles de la Russie, aient permis aux hommes d'Etat russes de prévoir que la diplomatie japonaise ne tarderait sans doute pas à s'adresser ailleurs. L'alliance a donc peut-être moins surpris les Russes que tous les autres. De plus, dans ce pays, on étudie avec un soin tout particulier les conditions de la politique extrême-orientale et, pour tous ceux qui s'occupaient avec suite de ces questions, l'alliance anglo-japonaise est moins une nouveauté que la précision et la manifestation d'une situation latente dès longtemps connue. Ce n'est pas d'hier que la politique anglaise cherche à s'associer au Japon contre les Russes. Il était évident qu'un écrasement du Japon était une des éventualités que l'Angleterre devait le plus redouter, et lord Lansdowne, en parlant, le 13 février, à la Chambre des Lords, du Japon comme d'un pays dont l'Angleterre « ne pourrait en aucun cas tolérer l'anéantissement », n'a pas proclamé un dogme nouveau de la politique britannique.

À Saint-Petersbourg, on n'a donc pu être très surpris. Ajoutons qu'on a affecté de n'être ni contrarié ni inquiet, et peut-être bien que la bonne grâce avec laquelle la Russie a accueilli la proclamation de l'alliance anglo-japonaise comporte-t-elle une part de sincérité. Le traité du 30 janvier est fondé sur le maintien de l'indépendance de la Corée et du *statu quo* chinois. Or, une des inquiétudes de la Russie était précisément de voir le Japon poursuivre en Corée une politique agressive qui eût sans doute provoqué un conflit entre elle et le gouvernement de Tokio. Elle pouvait craindre que ce dernier ne fût encouragé dans cette voie par l'Angleterre. Sachant quelles étaient les relations des diplomaties anglaise et japonaise, il est en somme plutôt rassurant de les leur voir préciser par un acte positif, qui limite leur action commune à un terrain d'où l'on pouvait craindre de les voir sortir aussi longtemps que l'objet de leur entente n'était pas clairement déterminé. Ce serait peut-être, d'ailleurs,

beaucoup exagérer que de prêter au colosse moscovite un appétit qui lui fasse nécessairement désirer des empiétements en opposition avec l'objet déclaré de l'alliance anglo-japonaise. Pour l'instant, la Russie ne désire pas conquérir la Corée. Bien plus, de l'avis de tous ceux qui ont suivi sa marche en Mandchourie, elle n'est pas dépourvue de sincérité dans les négociations qu'elle mène avec le gouvernement chinois, pour essayer de lui remettre l'administration des provinces mandchoues. Ce que veulent les Russes, c'est la liberté et la sécurité de leurs communications par chemin de fer entre la frontière sibérienne et leurs deux bases navales de Port-Arthur et de Vladivostok. S'ils pouvaient l'obtenir à travers une Mandchourie purement chinoise, ils seraient sans doute satisfaits ; mais c'est probablement là un rêve d'utopie lorsqu'il s'agit d'un pays aussi troublé, peuplé par les éléments les plus agités qui émigrent chaque année du Petchili, du Chantoung et du Chen-si. Il faut, pour assurer la police le long des voies ferrées, une main un peu plus ferme que celle du gouvernement de Pékin. Mais on peut penser que la Russie, tout en faisant elle-même cette police nécessaire, est assez disposée à limiter à un minimum ses empiétements sur la souveraineté chinoise, et ne courra pas au-devant d'un conflit pour augmenter démesurément sa situation en Mandchourie, à laquelle, d'autre part, il serait fort imprudent de lui demander de renoncer.

Tout en faisant les réserves que nous indiquions plus haut, et tout en pouvant craindre que son alliance avec l'Angleterre ne pousse le Japon à une politique particulièrement taquine, on voit donc qu'il n'y a pas à prendre au tragique la proclamation du traité du 30 janvier, qui peut durer et mourir sans avoir produit de conséquences fâcheuses.

*
* *

Il est vrai qu'en voyant les choses d'un peu plus loin, en raisonnant sur un avenir assez éloigné pour qu'il comporte même moins de prévisions solides que d'hypothèses, on peut se demander si l'alliance anglo-japonaise ne prépare pas pour l'Occident tout entier, y compris l'Angleterre, une situation peu désirable.

La position prise par la politique anglaise va peut-être couvrir le Japon pendant que s'opérera sous sa direction une transformation de l'Extrême-Orient très défavorable aux intérêts de la civilisation occidentale. Sans doute, à l'heure actuelle, la conclusion du traité est pour les journaux anglais l'occasion d'exalter les vertus civilisatrices du Japon. L'Angleterre se vante d'avoir été la première à tendre la main à la jeune puissance de « l'Empire du Soleil Levant ». Quelques journaux anglais en même temps en profitent pour affecter de penser qu'avec le Japon ils défendent contre la Russie la civilisation en Extrême-Orient. C'est ainsi que le *Times*, après avoir dit que le gouvernement russe s'était efforcé, pendant les négociations de Pékin en 1900, de sauver la tête de cer-

tains coupables haut placés pour se concilier les bonnes grâces du gouvernement Céleste, ajoutait la phrase suivante dont on admirera l'aimable perfidie : « Le Japon, en tant que puissance qui ne professe même pas nominalement le christianisme, aurait pu être excusé d'adopter une pareille attitude. »

Il peut être vrai que le Japon représente la civilisation. Les Japonais ont certainement adopté toute notre mécanique, mais d'après tous les voyageurs qui reviennent d'Extrême-Orient, il ne paraît pas que leur adaptation à nos idées soit bien réelle. En tout cas, ils n'aiment guère les Occidentaux. La situation des étrangers au Japon ne semble pas être très agréable, et il est assez d'usage parmi les membres de la colonie étrangère de regretter le régime d'exterritorialité dont l'Angleterre — et elle s'en fait un mérite aux yeux du Japon — a pris l'initiative d'assurer la disparition. Le rêve intime des Japonais pourrait sans doute se résumer dans cette formule : « L'Extrême-Orient aux Extrême-Orientaux. » Tel est l'objet dont ils espéraient assurer la réalisation par l'exécution des clauses du traité de Simonoséki. Ils en furent empêchés par l'accord qui s'établit alors entre la France, l'Allemagne et la Russie, mais leur désir n'en était pas moins certain : ils voulaient devenir les professeurs et les maîtres d'une Chine régénérée. Le Japon devait être l'initiateur et aussi le bénéficiaire d'un *risorgimento* chinois. Il est clair que la puissance à laquelle un pareil projet devait être le plus antipathique était alors la Russie qui cherchait son issue vers la mer libre. Elle n'avait pas plus intérêt à rencontrer le Japon dans la Mandchourie méridionale, où le traité de Simonoséki non révisé l'établissait, que de trouver sur son chemin une Chine ayant la tendance et l'organisation d'un Etat moderne. Mais cet intérêt immédiat de la Russie pouvait bien être identique à l'intérêt lointain des autres puissances occidentales ; il n'est pas probable, en effet, qu'une Chine transformée, douée d'une puissance sérieuse et menée par les Japonais soit beaucoup plus favorable aux étrangers que ne leur est au fond le Japon lui-même.

Il y a là une menace éventuelle dont peuvent s'inquiéter, à un degré sans doute moindre que la Russie mais néanmoins d'une manière sensible, les Français possesseurs de l'Indo-Chine, les Allemands qui se sont créé une situation spéciale au Chantoung, et même les Anglais qui trouvent dans une Chine amorphe un terrain profitable d'exploitation dont ils seraient, sans doute, en grande partie évincés par une Chine modernisée. On peut même se demander jusqu'à quel point les États-Unis n'auraient pas à redouter la rénovation de l'Extrême-Asie que rêvent les Japonais. Ils sont constamment en délicatesse avec le gouvernement de Pékin et celui de Tokio, en raison des mesures draconiennes qu'ils ont prises et renouvellent sans cesse pour éloigner de leur littoral du Pacifique l'immigration des Jaunes. Toutes les puissances de l'Occident ont certainement

intérêt au maintien du *statu quo* chinois, mais à la condition qu'il ne serve pas à abriter une réorganisation nettement et violemment dirigée contre elles.

Or, il semble bien que, pour l'instant, l'Angleterre s'associe pleinement aux visées qu'ont sans aucun doute les Japonais dans ce sens. Avec des vues qui sont peut-être un peu brèves, elle cherche dans son alliance japonaise non seulement une force immédiatement opposable à la Russie, mais, sans doute, aussi la possibilité d'organiser à loisir contre cette puissance la force bien plus considérable encore que la Chine renferme à l'état latent. Cela n'est d'ailleurs pas pour l'Angleterre une idée d'occasion.

Depuis plus de vingt ans la diplomatie anglaise cherche à liguier la Chine et le Japon contre la Russie. En 1885, elle parut sur le point d'y parvenir, mais l'orgueil des Tartares de Pékin déjoua ses efforts : les choses dérivèrent alors vers la situation d'où est sortie la guerre sino-japonaise de 1894. Mais, depuis lors, l'Angleterre a repris sa vieille politique qui était aussi celle que préférerait le Japon. Son ministre actuel à Pékin, sir E. Satow, a été un de ceux qui y ont travaillé avec le plus de zèle, tant à Tokio qu'à Pékin. Peut-être est-ce sous ses auspices que les grands vice-rois du Yang-tsé convient un nombre grandissant d'officiers japonais à réorganiser les troupes de leurs provinces.

Certains journaux anglais ne cachent d'ailleurs pas leur désir de voir la Chine devenir capable de faire tête à ses ennemis éventuels. Le 13 février, le *Times* s'exprimait ainsi : « Si les leçons données par les résultats désastreux du mouvement boxeur ont porté leurs fruits, si la Cour s'est décidée à se laisser guider par les conseils des meilleurs et des plus progressistes des fonctionnaires chinois, si, en un mot, la Chine fait un honnête, un énergique effort pour mettre sa maison en ordre, elle peut encore assurer son propre salut. Sa faiblesse a été et pourrait continuer à être une formidable tentation pour ces puissances qui s'imaginent que l'on peut se tailler un monopole dans ses richesses latentes. Aucun appui extérieur, quel qu'il soit, ne pourrait à la longue la protéger contre les conséquences de sa propre faiblesse ; mais si, comme nous voulons encore le croire, elle possède en elle-même des forces capables de restaurer sa vitalité, il est de la plus haute importance qu'on leur donne le temps de s'exercer avec efficacité. A cet égard, l'entente anglo-japonaise, qui ne peut manquer d'ajouter beaucoup au poids des avis des Anglais et des Japonais à Pékin, est faite pour avoir l'effet le plus heureux sur la situation de la Chine. »

Le *Standard* s'exprimait avec à peine moins de netteté dans le même sens : « Tout pays industriel, disait-il, qui désire commercer avec la Chine, aura la satisfaction de savoir que ce grand empire est mis pratiquement à l'abri de toute agression du dehors, et même dans une grande mesure à l'abri de ses maladies internes, fomentées et entretenues par des intrigues étrangères, telles que

celles dont la Turquie a été la malheureuse victime. S'il y a en Chine quelque force de restauration, elle aura toute chance de se développer sans restrictions. Les efforts des réformateurs chinois ne seront pas rendus vains par aucune ambition étrangère. Aussi, bien que le gouvernement de Pékin ne soit pas un participant au contrat, il en partage tous les avantages. Nous ne trouvons aucune difficulté à croire que l'annonce du traité a été reçue avec joie par les conseillers de l'empereur. Ils verront, dans les documents présentés au prince Tching par sir Ernest Satow et M. Uchida, ministre du Japon, d'abondantes raisons de refuser de consentir envers des puissances étrangères des engagements désavantageux. Il n'y a plus rien qui puisse forcer le gouvernement chinois à accepter une convention qui impliquerait une perte de territoire. Les deux Etats, dont les marines alliées peuvent commander les eaux en Extrême-Orient, ont pris, l'un vis-à-vis de l'autre, des engagements en ce qui concerne le principe de l'intégrité de la Chine et de la Corée. Toute tentative pour porter atteinte à l'état de choses existant devrait se faire par les méthodes mêmes qui rendraient immédiatement efficaces les clauses de la convention Lansdowne-Hayashi. »

Ce serait presque une trahison du monde occidental que l'Angleterre accomplirait. Certains symptômes permettent même de penser qu'il y a là un plan encore plus vaste qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Ne peut-on pas, sans trop s'aventurer, rapprocher de la conclusion bruyante d'une alliance anglo-japonaise l'annonce d'un voyage que le roi de Siam doit faire au printemps prochain au Japon, sous les auspices de ses conseillers britanniques? Cette circonstance fait songer, d'une manière très instructive, aux déclarations qui ont eu lieu récemment au Parlement de Londres relativement à la politique du *statu quo* que l'Angleterre veut maintenir partout en Asie. Cette politique serait celle de l'organisation des Etats indigènes qui restent indépendants contre les ennemis éventuels de l'empire britannique : et peut-être même ce système ne se bornerait-il pas à l'Asie, mais pourrait-on lui attribuer l'action jusqu'ici un peu mystérieuse que l'Angleterre poursuit auprès du Maghzen marocain. Sans doute y a-t-il là une imprudence pour l'empire britannique lui-même; il a trop de sujets en Asie pour n'avoir pas à craindre des tendances nouvelles, en vertu desquelles les Asiatiques chercheraient à s'organiser à la moderne, en dehors de la domination de maîtres et d'éducateurs européens. Sa combinaison avec le Japon peut, en tout cas, compromettre, dans un avenir relativement peu éloigné, sa situation en Extrême-Orient.

*
*
*

Mais l'Angleterre ne regarde pas si avant. Il faut, du reste, le reconnaître, ce sont là des vues un peu lointaines; nous nous y arrêtons un instant, parce que nous croyons que, si à un moment, on a trop parlé du péril jaune, il serait peut-être

léger de n'y plus croire du tout, surtout si les efforts de certaines puissances occidentales tendent à lui donner une réalité. Mais le traité du 30 janvier pourrait avoir pour l'Angleterre des inconvénients plus proches. En se liant d'une manière étroite au Japon pour faire obstacle à la politique de certaines puissances européennes en Extrême-Orient, elle s'expose à des difficultés qui ne seraient pas bornées à la mer Jaune ni au Petchili. Une puissance dispersée comme celle de la nation anglaise, avec son « empire sur lequel le soleil ne se couche jamais », pourrait voir surgir dans d'autres parties du monde des circonstances qui lui conseilleraient de se montrer singulièrement conciliante en Extrême-Orient. Or, le dernier traité la lie à une puissance qui est, au contraire, purement extrême-orientale, et qui peut être amenée à s'engager à fond, à quelque moment que ce soit, à propos de questions surgissant en Chine, en Mandchourie ou en Corée. S'il en était ainsi, l'Angleterre, tenue par ses engagements avec le Japon, pourrait se trouver obligée de contrecarrer l'action d'autres puissances européennes, et de faire naître par là une lutte avec plusieurs nations qui sont à ses portes, lutte qui se déciderait rapidement dans la Manche et la mer du Nord, quels que puissent être les événements qui s'accompliraient en même temps dans l'Est de l'Asie. C'est cette dernière considération qui inspire les critiques que le traité anglo-japonais rencontre en Angleterre. Elle est exposée tout au long avec une sensible malveillance par la presse de l'opposition libérale. Lorsque les journaux britanniques, qui ne sont pas tenus par des raisons de parti d'admirer la dernière convention, envisagent froidement la situation, ils n'ont donc pas tort de trouver un peu injustifiée l'assurance de lord Lansdowne, d'après laquelle, en mettant les choses au pire, le traité anglo-japonais aurait du moins pour résultat « de restreindre l'aire des hostilités ». Le *Daily News* s'inscrit en faux contre une pareille théorie; il craint que l'Angleterre ne soit impliquée dans quelque guerre universelle à la suite de conflits extrême-orientaux que l'ambition du seul Japon aurait fait naître.

La *Westminster Gazette* est encore plus explicite : « On peut se demander, dit-elle, si c'est une politique bien intelligente et bien prévoyante que de nous placer dans une position dans laquelle le Japon, qui n'a que des intérêts extrême-orientaux, pourrait compromettre toute notre politique européenne et impériale. Le Japon n'a aucune raison de prendre en considération des intérêts européens; la Corée et la Chine sont plus pour lui qu'elles pourront jamais être pour nous. Lorsqu'on se rappelle qu'il y a seulement un mois nous étions tous férés d'une nouvelle politique d'amitié avec les Russes, il est impossible de ne pas s'apercevoir une fois de plus que nous n'avons pas de doctrine qui nous guide d'une manière régulière dans toutes les questions extérieures. »

Le *Daily News* et la *Westminster Gazette* ont certainement raison en principe. Mais avant de se

prononcer sur la mesure dans laquelle son alliance avec le Japon pourrait compromettre la politique universelle de l'Angleterre, il faut avoir le temps de se rendre compte de l'usage qu'il va en être fait. Comme nous l'avons dit, le traité sera ce que sera son application. S'il se contente de préserver dans ses grandes lignes et dans un esprit d'équité pour les droits acquis par les tiers l'intégrité de la Chine et de la Corée, il n'aura en somme que des conséquences bienfaisantes. Mais il est certain, d'autre part, qu'on ne saurait sans danger lui demander l'étranglement de la politique russe en Mandchourie. Les Russes ne peuvent sortir de cette province. Dès 1896, le traité Cassini, qui leur donnait la concession du chemin de fer mandchourien et leur permettait de le garder militairement, leur a créé une situation à laquelle ils ne sauraient renoncer aujourd'hui. Tout ce qui s'est passé depuis lors : la prise à bail de Port-Arthur, les sacrifices militaires et financiers que les Russes ont dû faire en Mandchourie pendant la crise de 1900, ne permet pas d'espérer qu'ils abandonneraient sans guerre la position qu'ils occupent dans cette province. Sans doute, les signataires du traité anglo-japonais ne rêvent-ils pas de les en faire sortir, mais ils pourraient du moins avoir l'intention de les y tracasser et de les y contrecarrer d'une manière dangereuse pour la paix. Rien ne nous assure encore d'une manière certaine que ces éventualités ne se produiront pas : le 13 janvier, lorsque le traité anglo-japonais a été porté devant la Chambre des lords et la Chambre des communes, lord Lansdowne et le vicomte Cranborne ont formellement déclaré que les puissances contractantes considéraient la Mandchourie comme faisant partie de la Chine et comme étant, par conséquent, couverte par les stipulations du traité.

Il est évident, d'autre part, que les plus graves malentendus ne tarderaient pas à se produire si l'Angleterre et le Japon voulaient faire des observations à l'Allemagne sur son action dans le Chantoung. Cette dernière est plus énergique que jamais. Récemment, on annonçait que le consul d'Allemagne à Tché-fou allait inaugurer à Yen-tché-fou le collège sino-allemand fondé récemment par Mgr Anzer. Le bruit court même qu'un consul général d'Allemagne va être établi à Tsi-nan-fou. Les Allemands seraient plus résolus que jamais à construire le chemin de fer reliant, à travers tout le Chantoung, Kiao-tchéou, Tché-fou et Tsi-nan-fou. Prétendre les arrêter dans la province où le prince Henri a porté le fameux « gantelet de fer » dont parle si volontiers l'empereur Guillaume, ce serait sans doute donner au traité anglo-japonais une des interprétations dangereuses qu'il est susceptible de recevoir. Du reste, rien ne permet de croire qu'il en sera ainsi. L'Allemagne est certainement une des puissances que les alliés ménageront avec le plus de soin.

L'avant-veille de l'annonce de la conclusion du traité anglo-japonais, le gouvernement britannique avait déclaré au Parlement, qui fut très étonné d'une pareille nouvelle, que Wei-hai-wei

ne serait pas fortifié. On a fait savoir aux Lords et aux Communes que le gouvernement britannique comptait faire de cette ville, qu'il avait d'abord acquise comme une formidable base navale à opposer à Port-Arthur, un simple centre commercial et un sanatorium pour les Européens fatigués par le climat des régions plus méridionales de la Chine. Cet abandon du programme primitif avait soulevé des protestations que, seule, l'annonce de la conclusion de l'alliance anglo-japonaise a fait taire. On peut y voir le désir de ménager les susceptibilités du Japon qui avait pris Wei-hai-wei en 1895. On doit certainement y voir une intelligente économie : du moment où, pendant cinq ans, l'Angleterre est assurée de trouver pour sa flotte, dans les arsenaux japonais, toutes les ressources et tous les abris voulus, elle commettrait une lourde faute en faisant de grosses dépenses dans la baie de Wei-hai-wei, qui est d'ailleurs mal appropriée à la tactique navale moderne. Il y a là une leçon pour d'autres puissances qui élaborent des programmes de bases navales dispersées un peu partout, alors qu'elles feraient peut-être mieux d'en partager le fardeau comme les bénéficiaires avec les alliées qu'elles peuvent avoir. Mais la modestie du programme définitif que l'Angleterre a adopté à Wei-hai-wei pourrait aussi, en bonne partie, n'avoir d'autre motif que le désir de ménager l'Allemagne, toujours châtouilleuse en ce qui concerne le Chantoung.

Pour nous, nous n'avons évidemment pas à nous inquiéter directement de l'alliance anglo-japonaise, bien que nos relations avec la Russie nous obligent à nous en préoccuper spécialement. Cependant il n'est pas impossible que si les deux alliés croyaient avoir les mains libres, ils contrecarreraient volontiers nos entreprises dans les provinces chinoises limitrophes du Tonkin. Certes, personne ne peut songer à nous empêcher d'y faire pénétrer les chemins de fer dont nous avons dès à présent la concession ; mais si des troubles locaux entravaient nos efforts pour les construire, peut-être l'Angleterre se trouverait-elle encouragée par son alliance avec le Japon à résister aux mesures de police que nous pourrions vouloir prendre nous-mêmes ou imposer au gouvernement de Pékin.

Le traité anglo-japonais peut donc être très bon ou très mauvais, mais on doit être assuré qu'il sera d'autant plus inoffensif que les tierces puissances se seront mieux mises en état d'en corriger les effets éventuels. La proclamation d'une pareille alliance devrait nécessairement entraîner des conversations entre les puissances qui n'en font pas partie, aussi bien qu'entre elles et les participants. Ceci nous est une nouvelle occasion de regretter que notre politique se prive de jouer d'un des pions les plus importants de l'échiquier international, en paraissant considérer l'Allemagne comme une puissance avec laquelle il lui serait impossible de causer. Il semblerait qu'à cet égard nous ayons même reculé depuis l'époque de l'entente à trois qui fit reviser le traité de Simonoséki.

Mais, en dehors de l'utilité de groupements de circonstances, la nécessité de mesures d'organisation permanente nous est rappelée par la publication du traité du 30 janvier. Plus que jamais, il se révèle que des forces locales existent et vont encore se développer en Extrême-Orient. L'évidence de plus en plus éclatante des exigences auxquelles tous ceux qui veulent se maintenir dans l'Asie Orientale ont à faire face, justifie les vues de M. Doumer, d'après lequel l'Indo-Chine doit être une force autonome, capable de se suffire à elle-même, et ne pas avoir besoin d'attendre sans cesse le secours de la métropole. Il faut espérer que son successeur prendra à cet égard la suite de ses idées et de ses projets. Pour que l'empire asiatique de la France subsiste, il faut qu'il marche du même pas que les puissances voisines et qu'il devienne en lui-même une puissance dont on hésiterait à s'attirer l'hostilité.

ROBERT DE CAIX.

SOUVENIRS DE LA GUERRE DE CHINE

(Suite et fin.)

SIÈGE DE TIENTSIN

Dès le commencement du mois de mai, les autorités consulaires de Tientsin s'étaient émues du mouvement boxeur qui, de la province du Chantoung, avait gagné le Tchili, où il faisait de rapides progrès. Les amiraux, mis au courant de la situation, avaient débarqué quelques détachements pour assurer la protection des étrangers (1).

La retraite des employés et ingénieurs du chemin de fer de Paoting-fou avait éclairé les esprits les plus optimistes sur l'importance de la révolution qui menaçait le Nord de la Chine; le récit des réfugiés, obligés de combattre nuit et jour contre les Boxeurs, la disparition de quatre Européens de la colonne, massacrés, puis mutilés par l'ennemi, l'hostilité de la population indigène, tout contribuait à jeter l'alarme parmi les habitants de Tientsin; ils comprenaient que, cette fois, il ne s'agissait plus d'une simple menace comme celles qui, les années précédentes, avaient nécessité seulement l'application de quelques mesures de police.

Si les Boxeurs avaient eu le sentiment de la situation, ils auraient pu facilement avoir raison des faibles effectifs chargés de défendre les concessions; mais ils étaient retenus dans la Cité sans doute par leur goût de pillage, et surtout par les

délibérations qui, chez les Chinois, précèdent longuement l'action. Une première alerte (5 juin) provoqua la retraite de la plupart des Français au Consulat pour y chercher un abri momentané; le lendemain, 200 hommes de renfort (1) venaient accroître les forces appelées à protéger les Européens de Tientsin. Pendant ce temps, Pékin réclamait du secours. Un détachement de marins (2) débarqués le 8 juin, devait être dirigé sur la capitale; mais, dès le 7, la voie ferrée avait été coupée et, le 10, toute communication télégraphique était interrompue entre les deux villes.

Ce fut sous la pression de ces événements que s'organisa la colonne Seymour (3).

Les difficultés rencontrées par l'amiral sur sa route et connues aussitôt à Tientsin, inquiétaient vivement les habitants des concessions qui redoutaient à juste titre le contre-coup d'un échec de l'expédition dirigée sur la capitale.

Fort heureusement, un régiment russe, composé de deux bataillons (1.600 hommes), arrivait à Tientsin sous le commandement du colonel Anesimoff. Les pronostics les plus pessimistes commençaient à se vérifier. Le 14 juin, les domestiques chinois abandonnaient les Européens, comme les rats désertent un navire en perdition. Cet indice, si caractéristique pour les vieux résidents, augmenta l'alarme générale. Il fallait s'attendre à une attaque d'un moment à l'autre; les églises et chapelles, protestantes et catholiques, bâties dans la ville chinoise, étaient toutes en feu.

On comprit alors la portée de la révolution qui allait bouleverser le Petchili. Il n'était plus possible d'attendre une protection de la part d'un Gouvernement qui montrait sa complicité ou sa faiblesse en laissant libre carrière aux Boxeurs; bientôt sa connivence avec les membres de la secte ne fit plus de doute pour personne.

C'est le 17 juin qu'eut lieu la première attaque contre les concessions défendues par quelques centaines de marins et les deux bataillons de tirailleurs de Sibérie. Cette petite garnison, en attendant le retour problématique de la colonne Seymour, dut faire face aux attaques d'un ennemi très audacieux.

On a dit avec raison que le colonel Anesimoff avait sauvé Tientsin. Sans l'appoint du régiment russe, sans la bravoure et le sang-froid de son chef, sans l'opiniâtreté de cette magnifique infanterie, les Boxeurs auraient fini par triompher de la poignée de marins qui luttaient avec la plus grande énergie contre un adversaire dont les attaques se succédaient sans interruption.

Du reste, dès le 17 juin, l'armée régulière s'était jointe aux rebelles; le bombardement des forts de Takou, exécuté par six canonnières des escadres alliées dans la nuit du 16 au 17, avait donné le signal d'une prise d'armes générale; toutes les troupes chinoises du Petchili (environ 60.000 hommes) reçurent l'ordre d'entrer en

(1) 50 Français, 50 Anglais, 50 Italiens.

(2) 84 Russes et 90 Français.

(3) Voir le Bulletin du mois de janvier.

(1) Le 31 mai partaient de Takou pour Tientsin 75 marins anglais, 75 Français 75 Russes, 40 Italiens, 22 Japonais.

ligne. Le corps consulaire était, à cette date, réuni chez le comte de Chaylard pour délibérer sur les mesures à prendre en vue d'assurer la police des concessions, lorsque soudain (3 heures de l'après-midi), une forte explosion se fit entendre. Vif émoi parmi les membres de l'assemblée ; le doyen rassure ses collègues : « C'est sans doute la pagode enclavée dans le quartier français que l'on vient de faire sauter, suivant les ordres qui ont été donnés récemment ; cet édifice était un repaire de vauriens et il y avait intérêt à le démolir. » Une deuxième détonation vient ponctuer ces paroles, bientôt suivie d'une troisième. Au même moment arrive le consul de Belgique, qui s'écrie : « Messieurs, on nous bombarde ! » Et, de fait, l'artillerie du fort situé dans la ville chinoise avait ouvert le feu de toutes ses pièces contre les concessions européennes.

La guerre était pratiquement déclarée entre la Chine et les étrangers.

Depuis le 17 juin jusqu'au 14 juillet, date de l'occupation de la Cité, le bombardement eut lieu presque sans interruption. Suivant les calculs de certaines personnes, auxquelles la suspension de toutes les affaires commerciales laissait des loisirs, l'ennemi a tiré sur nous, dans l'espace de vingt-six jours, 42.000 obus et 3 millions de cartouches ; ces chiffres auraient été confirmés par les Chinois après le siège.

Il faut bien connaître la configuration de Tientsin pour se rendre compte des difficultés de la défense.

Que l'on imagine, dans l'angle formé par le Peï-ho et le canal impérial, une ville murée de forme rectangulaire, avec de vastes faubourgs adossés extérieurement aux murailles. En aval et formant, sans solution de continuité, le prolongement du faubourg méridional (S.-S.-E.), se trouvent les concessions française, anglaise et allemande dont les bâtisses s'étalent sur la rive droite du fleuve.

La rive gauche est également couverte de constructions, masures en torchis, occupées par une population misérable.

Un mur de terre, haut de 3 mètres environ et muni d'une banquette de 5 à 6 pieds de largeur, enclôt sur un périmètre de 15 à 20 kilomètres toute la surface bâtie et comprend même des marais et de grands espaces cultivés. Dans l'intérieur de cette enceinte et un peu dégagés des maisons, on rencontre, en allant du Nord au Sud, le long du Peï-ho, d'abord le « Fort Noir », puis la gare et enfin l'École militaire.

Au Sud et à 1.800 mètres de la ville murée, l'arsenal de l'ouest ; en dehors du mur de terre et à 2 kilomètres environ de celui-ci les hautes cheminées du grand arsenal de l'Est se distinguent au loin, couronnées de légers panaches de fumée qui se détachent, dans une atmosphère limpide, sur le ciel bleu.

La population de la ville chinoise est évaluée à 900.000 habitants ; les rues pavées de dalles disjointes, sont sans cesse parcourues par une foule compacte. Rien n'est curieux à observer

comme ces goulots étroits par lesquels s'écoule, entre deux rangées de maisons basses, le flot ininterrompu des indigènes. Les uns vont sans hâte à leur travail ou à leurs plaisirs ; les autres, simples oisifs, se promènent à travers les faubourgs, s'arrêtent aux devantures des boutiques, admirent les richesses de l'étalage, font halte chez des amis pour boire une tasse de thé, puis, interrompant leur flânerie, négocient une affaire qui leur rapportera quelques sapèques ou des centaines de dollars.

Dans les carrefours le peuple s'assemble autour des diseurs de bonne aventure, des jongleurs et des faiseurs de tours, public bon enfant que la plus sottise plaisanterie amuse, auquel un inepte calembour donne de la joie pour plusieurs heures et que distrait le passage du cortège d'un mandarin ou la présence d'un étranger.

Le Chinois est en même temps un railleur sans merci ; il se moque de la canne d'un Européen qui lui semble un objet inutile, et porte d'autre part, suspendue au bout du doigt, une cage d'osier renfermant un oiseau, dont il ne s'occupe pas, comme s'il voulait opposer à un usage illogique une coutume inexplicable.

On voit sur les places publiques des indigènes de tout âge, une corde de cerf-volant à la main, suivre des yeux le vol léger de l'animal fantastique, dragon ou phénix, qui, au gré du vent, déroule sa longue queue ou agite ses ailes de papier multicolore, distraction innocente qui répond aux besoins d'indolence physique et de paresse intellectuelle d'une race pour laquelle l'inaction est le suprême bien.

De cette agglomération de près d'un million d'êtres humains se dégage un bruit immense, qui n'a rien de comparable à celui que l'on entend dans les villes européennes. Chaque foule a ses rumeurs ; chaque métier, chaque homme joue sa partie dans l'orchestre d'où sort le grondement sourd d'une population en mouvement. A Tientsin, voici d'abord les brouettiers qui semblent prendre plaisir au grincement des essieux de leurs véhicules ; ils croisent, en jurant, les tireurs de pousse-pousse, dont les roues bondissent sur les ressauts des dalles avec un bruit de ferrailles, tandis que l'indigène, marchand ou petit employé, se laisse bercer par le roulis de la voiture sans s'émouvoir des longs arrêts causés par l'encombrement des voies étroites. Tout d'un coup, rickshas et brouettes s'écartent de leur chemin au risque d'enfoncer les devantures de boutiques : place au mandarin, qui, de sa chaise reposant sur les épaules solides de quatre porteurs, regarde à travers ses lunettes, d'un œil indifférent, le peuple qui peine, sue et geint !

Le palanquin est à peine passé que la file des véhicules se reforme ; un nouvel arrêt la désorganise, provoqué par une charrette aux deux roues ferrées et tranchantes, qui résonnent bruyamment sur le sol et font jaillir l'eau boueuse des petites mares formées dans l'usure des dalles ; sous la bâche bleue et débordant sur les brancards, une famille est entassée, homme, femme et enfants,

insensibles aux cahots, la physionomie grave. Dans le sillage de la voiture, qui lui ouvre le chemin à travers la foule, un Européen s'avance au pas cadencé de son cheval mongol, suivi par un mendiant au corps couvert d'ulcères et à peine vêtu d'un sac de grosse toile jeté sur les épaules. Le pauvre hère implore la charité d'une voix lamentable en qualifiant l'étranger de Lao-Ye (Monsieur), Sien-Chang (Lettré) ou Ta-Jen (Excellence), suivant le rang social qu'il lui attribue; un agent de police indigène vient interrompre ses sollicitations par un coup de canne donné mollement, avec une brutalité feinte, comme s'il voulait faire preuve de zèle à l'égard de l'Européen, tout en ménageant la susceptibilité de la chair du misérable. Il ne faut pas se créer des inimitiés dans une contrée ou les mouvements populaires, assez fréquents, recrutent leur avant-garde parmi les va-nu-pieds et les meurt-de-faim des grandes villes.

Le mendiant s'écarte doucement, sourit comme pour faire entendre à la foule que ce châtimement n'était qu'un jeu convenu et va s'immobiliser jusqu'au passage d'un nouveau « diable d'Occident » sous l'auvent de quelque boutique. Là il est sûr de n'être pas délogé par le propriétaire de l'échoppe, non que le Chinois s'apitoie sur la misère des pauvres gens, mais, dans ce pays, nul ne s'inquiète de son voisin tant que celui-ci ne devient pas gênant. La solidarité ne commence qu'avec la communauté d'intérêts.

Dans la ville européenne on a dû interdire aux mendiants l'accès des concessions; sans cette prohibition les étrangers auraient vu leurs rues et leurs places publiques transformées en « cour des miracles ». Du reste, la foule des Chinois y est assez considérable pour que des mesures de police aient été prises contre les vagabonds. Il faut parcourir, dans la journée, les principales artères de Tze-chu-lin (1) pour se rendre compte de son activité commerciale. Par les portes béantes des docks s'engouffrent la longue file des « coolies » poussant leurs brouettes pesamment chargées ou portant sur leur dos de lourdes marchandises : sacs de riz amenés par mer des provinces méridionales; balles de thé expédiées de Fou-tchéou ou de la vallée du Yang-tsé-kiang, qui, de Pékin, seront convoyées à dos de chameau, à travers le désert de Gobi jusqu'en Sibérie; peaux de chèvre ou de mouton de Mongolie, peaux de renard soyeuses comme la zibeline, peaux de tigre aux poils longs et épais, petits-gris, lynx, écureuils volants, loups du Chansi, loutres de mer, etc., fourrures de toute espèce et de toute qualité que les maisons d'exportation de Tientsin envoient sur les grands marchés de l'Europe et de l'Amérique.

Les rues des concessions, largement ouvertes, sont toutefois moins encombrées que les goulots de la Cité par lesquels se déverse la population indigène; il est vrai que le nombre des étrangers ne dépasse pas huit cents personnes, y compris les femmes et les enfants; le reste des habitants de Tze-chu-lin se compose de quelques milliers de

Chinois, domestiques, portefaix, employés, commerçants, boutiquiers, tous vivant aux gages des Européens ou installés au milieu d'eux pour satisfaire aux besoins de leur vie journalière. Dans les concessions anglaise ou française (1), de jolies habitations bordent les rues principales, cachant leurs façades blanches ou grises derrière les arbres des jardins; à côté des « bungalow », dont le toit dépasse à peine le sommet du mur de clôture, s'élèvent les bâtisses à deux ou trois étages des grandes maisons de banque et des compagnies de navigation, tandis que la haute tour de la municipalité britannique dresse ses créneaux au-dessus de tous les édifices de la ville.

Sur le bord du Peï-ho, le regard est attiré par l'élégante architecture du consulat de France et de l'Hôtel de Ville, belles cibles bien faites pour tenter les artilleurs du fortin de la Cité.

Ceux-ci, d'ailleurs, se livraient avec rage à l'œuvre de destruction qu'ils avaient entreprise, dès le 17 juin, contre les principaux bâtiments des concessions. Les dimensions du but rendaient facile le rôle des pointeurs chinois, dont les pièces étaient installées non seulement sur les plateformes du « Fort Noir », mais aussi derrière des tas de sel ou bien dans quelque carrefour à l'abri de mesures assez hautes pour rendre invisible la fumée même des batteries ennemies. Les Boxeurs, armés de fusils, rivalisaient d'ardeur avec les canonniers de l'armée régulière. A tout moment de la journée les balles pleuvaient sans interruption dans les rues, surtout dans celles qui étaient perpendiculaires à la ligne de feu de l'adversaire.

La ville paraissait absolument déserte; parfois on voyait, se hâtant, les soldats de corvée, les détachements appelés en renfort ou les aides de camp portant des ordres. Certain jour, pendant un violent bombardement, un officier parcourut les deux concessions à bicyclette sans rencontrer un seul être vivant sur son chemin. On aurait cru que tout avait été frappé de mort, comme dans les cités antiques dégagées des cendres après de longs siècles.

Dès que la canonnade commençait, les chefs obligeaient les hommes à s'abriter derrière les murs intérieurs de leurs casernements; on leur assurait ainsi une double protection, qui a évité de nombreuses pertes. L'obus perçant la muraille extérieure explosait dans l'intérieur de la chambre et les éclats n'avaient pas généralement assez de force pour traverser les parois du second mur.

La situation était plus grave aux avant-postes, qui avaient à combattre sérieusement deux fois par jour, généralement de neuf heures à midi et de trois à six, parfois aussi la nuit.

D'ailleurs, en dehors de ces attaques, la fusillade était incessante. Les Anglais la définissaient d'un mot très expressif : « sniping » (tir à la bécassine); Boxeurs et réguliers se relayaient, en effet, pour entretenir, avant et après le combat, un feu de mousqueterie assez lent, qui tenait tout le monde

(1) Nom chinois des concessions européennes.

(1) La concession allemande n'est pas encore bâtie

en suspens. Couchant pour la plupart tout habillés, réveillés au milieu de leur sommeil par quelques salves plus nourries, les officiers se demandaient si le « sniping » simplement continuait, ou s'il s'agissait d'une véritable attaque contre les avant-postes, nécessitant leur présence et l'intervention des renforts. La concession française avait été organisée défensivement dès les premières menaces des rebelles. Chaque rue était barrée par des ballots de laine, pesant 600 livres anglaises. C'est le plus merveilleux abri que l'on puisse trouver ; il est vrai que son emploi est quelque peu coûteux ; il résultait des ressources fournies par les magasins des marchands européens qui font un grand commerce de cet article.

On avait beaucoup brûlé autour de la concession française, sans doute avec l'espoir d'élargir le champ de tir des avant-postes ; mais ce genre de destruction ne peut donner aucun résultat au point de vue militaire, s'il n'est combiné avec le rasement des murs que le feu laisse debout. Les Boxeurs savaient bien trouver une protection derrière ces pans de muraille, d'où ils dirigeaient sur nous leur fusillade, sans qu'il fût généralement possible de les apercevoir.

Il est probable que, pendant le siège, leurs pertes furent inférieures aux nôtres.

Deux postes étaient particulièrement en butte au feu des Chinois ; le poste de la gare et celui de l'École de médecine.

Le premier était attaqué jour et nuit ; les Russes très éprouvés par la résistance acharnée qu'ils étaient obligés d'y opposer à l'ennemi, estimèrent que les pertes considérables subies par eux au cours de cette défense ainsi que l'arrivée de renforts étrangers (1) leur permettaient de céder à d'autres ce poste d'honneur.

Les commandants des troupes françaises, japonaises et indiennes décidèrent d'envoyer le 4 juillet, à la station, un détachement composé de 100 soldats d'infanterie de chacune de ces trois nationalités.

Le 4, à 7 heures du matin, un officier de l'état-major français fut chargé de se rendre à la gare pour répartir la position entre les différentes troupes qui devaient l'occuper. Il essaya, sans succès, d'assurer l'unité de commandement en plaçant l'ensemble des forces sous la direction du capitaine le plus ancien ; chacun finit par se cantonner dans le secteur qui lui était assigné sans s'occuper de son voisin.

C'est ce même jour qu'eut lieu l'attaque la plus furieuse que les Boxeurs aient dirigé contre le poste de la station ; il tombait une pluie torrentielle et, contrairement à tous les usages chinois, l'ennemi que l'on avait vu, dans les campagnes précédentes, craindre l'eau presque autant que le feu, redoublait d'ardeur dans la lutte.

Un pont de bateaux mettait en communication la gare avec la concession française ; une douzaine de cadavres, arrêtés par cet obstacle et déjà en

pleine décomposition, répandaient une odeur infecte, à tel point que la plupart des soldats se bouchaient le nez en le traversant ; leur odorat était plus désagréablement impressionné par cette puanteur cadavérique que leurs nerfs ne paraissaient secoués par la grêle de projectiles que l'adversaire dirigeait contre eux. Le passage de ce pont par lequel on amenait les renforts et les munitions et qui servait également pour l'évacuation des blessés, était particulièrement dangereux pour nos hommes en raison de la grande quantité d'obus et de balles que les Chinois faisaient pleuvoir sur un but aussi visible ; celui-ci avait, d'ailleurs, été repéré par eux depuis longtemps et se trouvait situé à 300 mètres environ des tas de sel occupés par les Boxeurs.

Les troupes alliées y ont subi des pertes sérieuses.

Il est intéressant de noter en passant un incident qui s'est passé sous les yeux du détachement français et qui montre un des côtés les plus curieux du caractère japonais. Au moment où le feu redoublait d'intensité, deux soldats d'infanterie de l'armée du mikado traversent le pont au pas de course ; lorsqu'ils arrivent sur le quai, près de nous, un obus éclate au-dessus d'eux et le premier homme tombe, frappé par un éclat ; quelqu'un lui fait signe pour lui demander où il est touché ; il montre sa poitrine ; on le croit perdu.

Son camarade, un caporal, qui venait derrière lui, le saisit par la nuque, le relève et lui donne un coup de pied au bas du dos. Tous deux repartent en courant et en riant. L'homme atteint n'avait reçu qu'une contusion et la bourrade, comiquement brutale du caporal, l'avait guéri subitement, en le rappelant au sentiment des nécessités du service.

La gaité française s'amusa beaucoup de cet incident, qui vint faire une joyeuse diversion aux préoccupations du moment.

L'engagement du 4 dura jusqu'à la nuit ; nos pertes étaient d'un capitaine tué (1), un aspirant de marine blessé (2), deux soldats tués et cinq soldats blessés ; soit environ 1/10 de l'effectif. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les combattants européens étaient abrités.

La fusillade avait été vive ; les Boxeurs, défilés derrière des retranchements et des tombes en terre de forme hémisphérique, avaient, à certain moment, quitté leur couvert pour s'avancer à petite distance de la station ; d'autre part, l'artillerie des réguliers, dissimulée par des maisons basses et restée absolument invisible, criblait d'obus, éclatant à bonne hauteur, les défenseurs de la gare qu'elle prenait d'écharpe et parfois même d'enfilade.

De son côté, le général russe Stessel, qui avait établi depuis plusieurs jours toutes ses troupes loin des avant-postes, sous la tente, près de l'ar-

(1) Le 23 juin, un détachement de Russes, d'Anglais et d'Allemands avait atteint Tientsin ; un bataillon d'infanterie de marine, venant de Saïgon, était arrivé le 1^{er} juillet.

(1) Le capitaine Hilaire atteint d'une balle dans le ventre au moment où il se redressait pour mieux voir les mouvements de l'ennemi, au-dessus du mur de la petite tranchée de la gare.

(2) M. de Pontevès.

senal de l'Est, s'était mis en mouvement dès qu'il avait compris l'importance de l'attaque dirigée contre la station; il avait même demandé le concours de notre batterie de montagne, qui seule pouvait facilement se mouvoir dans les terres argileuses détrempées par la pluie. Les lourds canons russes de 9^{cm} avaient essayé, à grand'peine, de suivre le mouvement. La manœuvre de toute cette artillerie n'eut aucun effet par suite de l'impossibilité où se trouvaient les capitaines commandants de distinguer les batteries ennemies.

Tout le monde s'inquiétait de voir les pertes subies par les forces alliées: chaque jour de combat enlevait aux Français une dizaine d'hommes; d'autre part, le bombardement faisait quotidiennement des victimes dans les rues et à l'intérieur des cantonnements où les soldats étaient entassés.

La situation devenait très difficile et ne pouvait s'améliorer qu'avec l'arrivée des renforts; ceux-ci débarquaient d'ailleurs peu à peu.

On sentait, de plus en plus, la nécessité de sortir du cercle étroit qui nous entourait. Pour cela il fallait attaquer; mais la garnison de Tientsin n'avait pas encore un effectif suffisant pour passer à l'offensive.

L'École de médecine était, comme la gare, harcelée par les Boxeurs, dont certains s'enhardissaient parfois jusqu'à venir à 50 mètres de la barricade qui abritait la grand'garde. Dans le collège anglais, situé vis-à-vis de l'École et qui servait de casernement au 1^{er} bataillon d'infanterie de marine, les balles, passant à travers les faibles parois des murs obligeaient les officiers à déplacer de quelques mètres leur table pendant les repas, pour sortir de la zone dangereuse.

Un officier russe était tué dans sa maison au moment où il prenait le thé.

Le jour où le colonel de Pélacot débarqua à Tientsin avec un bataillon du Tonkin, un officier d'état-major fut chargé de le conduire aux casernements réservés à sa troupe; c'était un vaste magasin ouvrant sur une cour intérieure et un peu protégé contre le tir de l'adversaire par les constructions légères de pavillons ordinairement habités par des domestiques chinois. Le colonel, causant avec l'officier qui lui servait de guide, surveillait le va-et-vient de ses troupiers qui venaient de former les faisceaux dans la cour, lorsqu'un obus éclata à 2 mètres de lui dans le mur qui l'abritait. La conversation s'arrête un instant, puis reprend. Un deuxième projectile tombe, bientôt après, presque au même endroit; puis un troisième, un quatrième, un cinquième et un sixième atteignent le mur dans des conditions analogues.

Les soldats, un peu surpris par cette salve qui leur souhaite si bruyamment la bienvenue, regardent leur chef. Celui-ci se contente de dire à son interlocuteur en souriant: « Eh bien, je ne suis pas fâché de cette entrée en matière, mes hommes verront qu'ils ne sont pas venus ici pour se promener. » Et, de fait, le bombardement d'une ville ouverte, cernée de trois côtés par l'ennemi, était bien de nature à donner à tous

l'impression d'une guerre sérieuse, dont on ne sortirait vainqueur que par un coup de force exécuté avec d'importants effectifs.

En attendant que l'heure fut venue de livrer bataille, le conseil des commandants en chef décida qu'il y avait lieu de bombarder la cité indigène pour essayer d'intimider les Chinois. Cette mesure aurait pu avoir quelque efficacité s'il se fût agi d'une population européenne, naturellement plus impressionnable que les races asiatiques; mais, dans un pays où l'opinion publique a peu de poids, la chance était minime de voir les habitants de Tientsin imposer aux mandarins et aux chefs militaires la cessation d'un état de choses qui ruinait leur commerce et les menaçait même dans leur existence. D'ailleurs les Boxeurs avaient entraîné à leur suite, soit par la persuasion, soit par les menaces, les troupes régulières de la province; la Cour, d'autre part, après la prise des forts de Takou, avait relevé le défi des étrangers et donné l'ordre à ses soldats de chasser les envahisseurs.

Les généraux chinois suivaient le mouvement, plusieurs d'entre eux sans enthousiasme, tel le général Nieh, qui ne s'était jamais montré hostile aux Européens et avait essayé au début des hostilités de châtier les Boxeurs; réprimandé par l'Impératrice, il avait dû faire cause commune avec les rebelles. Yu-Lou lui-même, le pacifique Yu-Lou, vice-roi du Tchili, ancien directeur de l'arsenal de Fou-tchéou et, je crois, commandeur ou tout au moins officier de la Légion d'honneur, donnait des primes aux Chinois qui apportaient des têtes d'étrangers.

Dans la matinée du 5, conformément aux prescriptions du commandant en chef, notre batterie de montagne fut installée à l'extrémité de la rue Griffon, derrière des balles de laine qui semblaient devoir la rendre invulnérable. Malheureusement, dès l'ouverture du feu de l'ennemi, un coup d'embrasure tua le pointeur-servant et enleva un bras et une jambe au pointeur, le canonier Caillet, qui a fait preuve, tant à l'hôpital que sur le champ de bataille, d'un admirable courage.

Ses camarades d'ailleurs tinrent bon, soutenus par le sang-froid des deux capitaines de la batterie (1). A 4 heures et demie de l'après-midi, le même jour, l'ordre fut donné de bombarder la cité, en prenant comme objectif principal le yamen du vice-roi, facilement reconnaissable aux deux grands mâts qui en jalonnent l'entrée.

La batterie revint à l'emplacement de la rue Griffon; c'est là seulement, en escaladant les ruines des maisons voisines, que les officiers pouvaient apercevoir l'objectif, tout en assurant à leurs pièces derrière la barricade un abri contre l'infanterie ennemie qui se trouvait à 3 ou 400 mètres de nous.

Le réglage fut méthodiquement exécuté, puis l'officier qui dirigeait ce combat ordonna le tir en

(1) Les capitaines Joseph et Giraud, commandants en premier et en second de la batterie.

rafale, qui, grâce à l'emploi des obus à mélinite, eut des résultats très efficaces.

Sa mission remplie, l'artillerie se retira avec le plus grand calme, au moment où les Chinois, ayant réglé leur tir, lançaient leurs obus sur l'emplacement même de la batterie. Du haut du toit d'une habitation à deux étages qui formait le coin de la rue Griffon, les officiers observaient les points de chute des obus à mélinite qui soulevaient, en éclatant dans les murailles du yamen ou des constructions voisines, d'épais nuages de poussière. Ce sont des obus très supérieurs aux autres, quand on est amené à faire du réglage percutant; les projectiles de 80, percutants ou fusants, ne donnaient qu'une petite quantité de fumée, emportée aussitôt par la moindre brise en dehors de la zone du but.

Le lendemain, 7 juillet, la batterie recommença dans des conditions analogues le tir de bombardement, auquel les Chinois ripostèrent très vivement.

Les attaques de l'ennemi devenaient de plus en plus audacieuses; plusieurs fois on crut que les avant-postes allaient être bousculés; une nuit l'amiral Seymour vint lui-même avec des renforts, pour soutenir les forces engagées.

Certain jour, à la gare, le capitaine commandant le détachement d'infanterie de marine, voit une fraction des troupes alliées commencer un mouvement de retraite; il prévient aussitôt son chef que la disparition de ses voisins va rendre sa propre situation intenable, si les Chinois achèvent la manœuvre enveloppante qu'ils ont entreprise; heureusement les réserves arrivent et on en est quitte pour une chaude alerte.

Cependant, il fallait en finir, on ne pouvait rester ainsi dans une situation critique, qui énervait les hommes. Il fut décidé au conseil des généraux que l'on se donnerait de l'air du côté de l'arsenal de l'Ouest; il y avait intérêt à s'emparer de cet établissement où nous voyions l'ennemi venir sans cesse se ravitailler.

Mais avant de procéder à cette attaque, on voulut incendier l'arsenal par le feu de l'artillerie, afin de faire sauter les magasins à munitions et de faciliter l'assaut.

La batterie de montagne fut installée, par ordre et sous la direction du commandant de Marolles, derrière la barricade qui fermait l'extrémité de la rue Saint-Louis, à la limite des concessions française et anglaise.

Nos premiers obus à balles eurent pour effet de déloger une batterie ennemie qui avait pris position près de l'arsenal; les obus à la mélinite, tirés ensuite, produisirent des dégâts considérables dans les murs légers des bâtiments.

La réserve de notre batterie, abritée derrière le mur de clôture d'un jardin, reçut trois obus, qui, heureusement, n'éclatèrent pas; quelques hommes furent seulement renversés par l'éroulement des briques.

Ce jour-là eut lieu le plus fort bombardement du siège; comme si les Chinois avaient profité de la leçon de tir que nous leur avions donnée deux

jours auparavant, ils exécutèrent, pendant deux heures, un feu d'artillerie extrêmement violent sur la concession française. Un obus tua un de nos soldats et en blessa grièvement trois qui rentraient d'une corvée de vivres; un autre obus occasionne les mêmes pertes.

Après ce redoublement de vigueur de l'attaque, il n'y avait plus à hésiter, l'arsenal de l'Ouest devait être pris le plus tôt possible, ne fût-ce que pour sortir de l'attitude passive conservée jusqu'à ce jour.

Le 9 juillet au matin, une colonne composée d'Anglais et de Japonais, avec 400 Russes en réserve — au total 2.000 hommes — se dirigea sur le champ de courses et les villages voisins occupés par les troupes régulières jointes aux rebelles. Près du hameau de Pa-li-tai, il y eut un très vif engagement contre les Boxeurs, qui attendirent à 100 mètres la charge à la baïonnette, puis se retirèrent, poursuivis par la cavalerie japonaise qui eut l'occasion de sabrer de nombreux fuyards (1).

Le général Nieh, blessé dans cette rencontre, fut transporté dans une maison de paysans où il s'empoisonna en avalant de l'opium.

Ayant ainsi assuré son flanc gauche par cette déroute de l'ennemi, la colonne se dirigea vers l'arsenal de l'Ouest, qu'elle trouva évacué grâce au concours de notre batterie de montagne qui, par un tir bien réglé à 1.800 mètres, en avait délogé les défenseurs.

Les Japonais jugèrent à propos d'abandonner cette position: ils la trouvaient trop exposée aux feux directs des remparts de la Cité et aux feux d'enfilade venant du mur en terre. Il y eut une déception parmi les officiers de toutes nationalités quand on vit, dans l'après-midi, les troupes japonaises se retirer et les Chinois reprendre aussitôt possession des ruines qui pouvaient encore les abriter.

Le moment d'ailleurs était proche où l'on devrait revenir à l'assaut de cette position pour marcher de là sur la ville murée, et l'on ne pouvait savoir si, cette fois, l'adversaire n'opposerait pas une sérieuse résistance derrière les murs encore debout de l'arsenal.

On n'attendait pour tenter cette entreprise que l'arrivée des renforts strictement nécessaires (2).

Les Chinois, sentant peut-être l'imminence du danger qui les menaçait, se montraient de plus en plus énergiques dans leurs attaques; le 14 juillet, de 6 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi, la concession fut soumise à un bombardement incessant, tandis que le poste de la gare était très vivement pressé par les Boxeurs.

Cette journée fut pour les alliés une des plus meurtrières du siège.

Heureusement l'heure de l'action décisive était arrivée; chacun comprenait qu'il fallait briser la

(1) Les Japonais perdirent dans cette affaire: 1 capitaine et 1 homme tués et 15 blessés.

(2) Le 9 juillet débarquaient 2 régiments russes; le 16^e régiment d'infanterie allait avoir d'autre part (12 juillet) ses 3 bataillons au complet.

résistance des Chinois par une manœuvre combinée des forces internationales contre la cité de Tientsin.

Un conseil de guerre fut tenu le 11 dans l'après-midi; les commandants des forces alliées arrêtèrent le plan d'attaque.

Les Russes devaient tourner les défenses du canal de Loutai au nord de la ville, en chasser les batteries adverses et s'avancer contre l'ennemi retranché près de la boucle du Peï-ho, à proximité du « Fort-Noir ». La mission des autres troupes consistait à s'emparer de l'arsenal de l'Ouest pour marcher de là sur la face Sud de la ville murée. Un officier fit observer que la muraille de la cité serait difficile à démolir; comme il faudrait finalement en arriver à l'assaut, on devait être certain de pouvoir soit faire brèche, ce qui paraissait problématique avec l'artillerie dont on disposait, soit enfoncer la double porte du Sud sous le feu direct des remparts.

Le général Fukushima répondit que ses sapeurs se chargeraient de pétarder les portes. Après cette déclaration, il y eut un silence: chacun se demandait si, malgré leur bravoure reconnue de tous, les Japonais parviendraient à mener à bonne fin la périlleuse tâche confiée à leur valeur. Comme il n'y avait pas d'autre solution, il fallut bien se ranger au plan du général Fukushima; on se sépara après avoir fixé verbalement les détails de la marche d'approche sur l'arsenal et éventuellement les grandes lignes du mouvement qui devait être ensuite exécuté.

BATAILLE DE TIENSTIN

Le 13, à 3 heures du matin, la petite armée appelée à opérer par le Sud quitta, en 3 colonnes, le lieu de rassemblement situé près de la porte du champ de courses. Les Français suivaient, en file indienne, l'étroit chemin qui forme une sorte de berme entre le canal et le pied du mur en terre, les Japonais venaient à 500 mètres à notre gauche; la colonne anglo-américaine, à 500 mètres au delà, constituait l'extrême-gauche du front de marche. L'artillerie japonaise (2 batteries de 75 de montagne en bronze) et la batterie française de 80 de montagne avaient pris place derrière la colonne du centre.

Le mouvement s'exécuta en bon ordre et l'on ne trouva pas de résistance jusqu'à l'arsenal, qui fut rapidement occupé.

Il était environ 5 heures et le jour était complètement levé.

A ce moment une masse assez considérable évaluée à 2.000 hommes fut signalée à l'Ouest, à une distance qui ne permettait pas de reconnaître s'il s'agissait de Boxeurs ou de réguliers; les batteries s'installèrent aussitôt sur les bords du canal et lancèrent quelques obus sur ces rassemblements, qui disparurent. Il n'en fut plus question dans la journée, bien qu'une menace de ce côté, dangereuse pour notre flanc gauche, ait entretenu quelque inquiétude chez les chefs jusqu'à la fin de la bataille.

A 5 h. 30 les Français et les Japonais franchirent, au pas de course, le pont de l'arsenal exposé à un feu très vif de mousqueterie; ce défilé fut, dès le début de l'action, jonché de morts et de blessés.

La première ligne franco-japonaise s'installa derrière une petite digue située en avant de l'arsenal, tandis que les tirailleurs anglais s'avançaient au delà du mur en terre, en s'abritant derrière les tombes de la plaine, à notre gauche, leur flanc droit appuyé au canal qui nous séparait d'eux. L'ennemi avait vu ces différents mouvements et faisait pleuvoir une véritable grêle de balles sur les groupes qui, pour se rendre à leurs postes, devaient passer le pont ou franchir le mur en terre.

Les Chinois tiraient à la fois des murailles de la cité, des maisons situées le long de la route entre la ville et l'arsenal et aussi des ruines du quartier de l'École de Médecine.

Il y eut alors une fusillade très nourrie entre notre ligne avancée et celle de l'ennemi qui tenait les premières maisons du faubourg, à une distance de 3 à 400 mètres de l'arsenal. Les combattants des deux partis étaient bien abrités et, de part et d'autre, pendant cette phase de l'engagement, les pertes furent peu importantes, en tout cas bien inférieures à celles que subirent les alliés au cours de la phase précédente, quand les premières lignes débouchèrent au delà du mur en terre.

La vraie zone dangereuse comprenait le pont et la route, où devaient circuler les officiers d'ordonnance, les estafettes et les renforts. A 8 h. 30, le général Fukushima pensa que ce combat avait assez duré et l'ordre fut donné d'exécuter une charge à la baïonnette contre les défenseurs des maisons.

Le colonel de Pélaçot, commandant en chef des forces françaises, qui suivait de près la marche de cet engagement des premières lignes, comprit, comme le général Fukushima, que le moment était venu de prononcer un mouvement offensif. D'un geste il fit porter en avant nos tirailleurs. Français et Japonais sautèrent hors de leurs abris, rivalisant de vitesse et d'ardeur, et franchirent, en un seul bond, les 300 mètres qui les séparaient de la première ligne ennemie.

Le succès de cette attaque, si opportunément prescrite et exécutée avec une très grande bravoure, fut chèrement acheté; on voyait les rangs s'éclaircir sous l'action des feux d'infanterie que les réguliers et les Boxeurs dirigeaient de trois côtés sur les assaillants.

La prise de possession des premières maisons constituait pour nous un avantage sérieux; elle nous rapprochait de la ville, qui était le but final des efforts communs; de plus, au fur et à mesure que l'on se rapprochait de la Cité, on pouvait espérer que les bonds ultérieurs, plus courts, entraîneraient moins de pertes.

En peu de temps les Boxeurs (qui attendirent parfois le combat corps à corps) furent chassés jusqu'à la rangée des cases voisines de la face Sud. Arrivée à 500 mètres environ de la ville, la

première ligne s'arrêta; il était, en effet, inutile de pousser plus loin, tant que la muraille restait intacte ou que les portes n'étaient pas enfoncées.

A ce moment, vers 10 h. 1/2 du matin, la situation des forces alliées se présentait de la façon suivante: les quatre compagnies d'infanterie de marine occupaient les maisons au bord de la route, depuis la ligne avancée jusqu'à un gros pâté de masures, derrière lesquelles le colonel de Pélacot avait fait abriter la compagnie de réserve.

Toutes ces troupes, appartenant au 1^{er} bataillon, se trouvaient échelonnées sur 3 à 400 mètres de profondeur. Deux compagnies, sous les ordres du lieutenant-colonel Ytasse, avaient, dans des conditions très périlleuses, chassé les Boxeurs des maisons en ruines d'où ils menaçaient notre flanc droit. Les Japonais étaient en partie mêlés à nos soldats, en partie formés par petits groupes, à notre droite, et s'étendaient de ce côté aussi loin que le permettait l'état marécageux du terrain.

A l'aile gauche, de l'autre côté du canal, on apercevait les Anglais manœuvrant en tirailleurs, à travers les tombes, à peu près sur l'alignement de nos troupes avancées.

Les Américains, qui auraient dû former l'extrême gauche, vinrent, par suite d'un malentendu, se placer à l'extrême droite, s'embourbant dans les marais, en butte à un feu très vif de l'ennemi, qui leur fit subir de grosses pertes. C'est là que leur général fut tué. Quant à l'artillerie, qui se composait de trois batteries de montagne (1) et de cinq grosses pièces anglaises placées assez loin du terrain d'action de l'infanterie, près de la porte du champ de courses, elle remplit aussi bien que possible le rôle que lui permettait la faiblesse de ses calibres ou la longue distance de son tir.

Telles étaient les grandes lignes des positions occupées par les forces alliées sur le petit théâtre où se jouait le drame sanglant qui allait décider du sort de la campagne.

Dès avant midi, chacun est terré derrière son abri, cases en torchis, murs en terre, tombes, fossés, etc.

Il n'y a plus de manœuvre, c'est le combat d'usure qui commence.

Dans la petite cour d'une habitation chinoise, près de la compagnie de réserve, se tient l'état-major du commandant des troupes françaises; cette cour est encombrée de blessés au point que l'on doit rester les talons joints sous peine de marcher sur eux. Un soldat se repose un instant dans l'intérieur de la case, entre deux Boxeurs qui viennent d'être tués à coups de baïonnettes. Le toit, en partie effondré, a recouvert les cadavres, laissant passer leurs bras qui semblent s'être dégagés des décombres dans un dernier geste de menace.

La chaleur est intense, 39°. Toutes les gourdes sont vides, les blessés se plaignent de la soif; quelques hommes vont, sous les balles, puiser

dans leur casque l'eau infecte de la mare voisine où flottent des corps, déjà en putréfaction. Un soldat d'infanterie de marine, atteint d'un projectile qui lui a fracassé le genou, se traîne sur la route pour sortir de la zone de mort et gagner la petite cour où il sait devoir trouver un abri, sinon contre les obus, du moins contre le tir de l'infanterie.

Tous nos infirmiers sont hors de combat; les infirmiers japonais, plus nombreux, se multiplient auprès des blessés français comme auprès des leurs; en fouillant ceux-là pour chercher les bandes de pansement, ils trouvent dans la plupart des poches de minuscules drapeaux tricolores — touchante prévoyance du petit soldat qui a rêvé d'affronter tous les périls pour arborer, avant les autres, les couleurs de la France sur les murs de la ville conquise.

Un planton apporte un billet du capitaine commandant la compagnie de tête, qui demande s'il ne serait pas possible de faire brèche; il est sous le feu rapproché des remparts et les balles font des victimes en passant parfois à travers les parois en torchis des maisons. Que faire? Les murs de la cité ont une grande épaisseur; en admettant que nos obus démolissent les énormes briques qui en forment le revêtement extérieur, il y a peu de chances de voir s'écrouler l'argile durcie dont est constitué le parapet; néanmoins l'expérience vaut la peine d'être tentée; si elle réussit, la durée du combat sera abrégée ou plutôt celle du stationnement sous le feu des remparts.

Le colonel de Pélacot prescrit à notre batterie de montagne de se porter derrière la compagnie de réserve; le capitaine de Lardemelle, chargé de porter cet ordre, doit circuler sous une pluie de balles qui, pendant toute la durée de sa course, soulèvent autour de lui de légers nuages de poussière.

La batterie s'avance sous un feu extrêmement violent par la route, seule voie praticable pour l'artillerie; l'officier d'état-major, qui dirige les pièces vers leur emplacement définitif, fait exécuter le mouvement muet par muet, afin de diminuer l'amplitude du but offert à l'ennemi.

La batterie, aussitôt en place, ouvre le feu; les obus allongés ont peu d'effet sur la muraille, les briques s'effritent sous l'action de la mélinite, sans qu'on puisse, après plusieurs salves, conserver l'espoir de faire brèche. Du reste, les pièces, quoiqu'un peu abritées par des masures basses, sont partiellement exposées au feu d'infanterie, à une distance de 800 à 1.000 mètres. Il est inutile de prolonger une tentative qui n'a pas de chances d'aboutir. La batterie reçoit l'ordre de se retirer et d'aller se mettre à l'abri, en attendant une occasion d'intervenir dans des conditions plus favorables. Le mouvement se fait par échelons, avec le plus grand calme, sous un redoublement des feux de mousqueterie partant de la muraille. Le lieutenant de Battisti tombe le genou fracassé par une balle. Il demande à être conduit à l'ambulance; on lui fait observer que

(1) 2 batteries japonaises et 1 batterie française (batterie Julien).

son désir est irréalisable : le transport d'un blessé vers l'arrière coûterait sans doute la vie aux deux brancardiers et au blessé lui-même. Près de notre première position se trouvait une batterie japonaise qui a eu, pendant deux heures, une conduite absurde et héroïque. Elle tirait sur les défenseurs de la cité à 1.000 mètres de distance, sans que les projectiles dirigés par l'ennemi sur les artilleurs à découvert, produisissent la moindre émotion parmi ces braves gens. Quand un servent tombait, son voisin le prenait par le pied ou le bras et l'écartait un peu pour que les mouvements de la pièce ne fussent gênés par aucun obstacle. Le tir continuait d'ailleurs, méthodique, trop lent, sans grande efficacité. Le capitaine, en tenue irréprochable, se tenait au centre de la batterie, immobile, les mains gantées de blanc, observant les coups sans se laisser troubler par la diminution croissante de son personnel. Il ne resta bientôt que deux à trois hommes par pièce; le capitaine ayant été, à son tour, atteint par un projectile, la batterie se retira.

Vers 2 heures de l'après-midi, arrive près de l'état-major français le général Fukushima. « Eh bien, mon général, croyez-vous que nous viendrons à bout de ces murailles? que va-t-on faire jusqu'au soir? — Attendre, répond le général; pendant la nuit j'enverrai mes sapeurs pétarder les portes. »

L'infanterie de marine avait à peu près complètement cessé le feu depuis midi, jugeant, à bon droit, inutile de gaspiller ses munitions contre un ennemi bien abrité. Quelques détachements étrangers continuaient à échanger, sans résultat, une fusillade très nourrie avec les défenseurs des remparts,

On voyait des blessés se traîner jusqu'au premier abri pour échapper au feu violent que les Chinois dirigeaient contre tout homme circulant sur la route.

Lorsqu'une de nos compagnies dut se porter en avant, elle perdit, dans cette marche, un assez grand nombre d'hommes. Un soldat, entre autres, fut tué raide d'une balle dans la tête; quand le lendemain on examina son corps, on trouva que le cadavre avait reçu, à l'emplacement où il était tombé, 17 blessures (1).

Le feu des Chinois se ralentit dès que le jour commença à baisser et, pendant la nuit, il y eut seulement le « sniping » auquel le siège de Tientsin nous avait accoutumés.

En somme, depuis l'instant où, dès le matin, la première ligne avait atteint les maisons situées à quelques centaines de mètres des remparts, aucun progrès visible n'avait été réalisé dans la voie du succès final. Les murs étaient toujours là, devant nous, à peu près intacts. Avant de s'endormir chacun se demandait si les Japonais pourraient mettre leur projet à exécution.

Fort heureusement le mouvement des Russes sur la face Nord avait inquiété les défenseurs

de la cité qui se trouvaient pris entre deux feux.

Il est inexact de dire, comme on l'a prétendu, que la manœuvre de nos alliés avait décidé du sort de la journée. C'est, en effet, vers midi que s'est terminé le combat engagé par les Russes le long du canal de Loutai, et les Chinois n'en ont pas moins continué, pendant toute l'après-midi, à tirer contre les assaillants de la face Sud. En réalité c'est l'action combinée des deux attaques qui a provoqué la démoralisation dans les rangs des Chinois; quand ils ont vu les assaillants au Sud et au Nord décidés à coucher sur leurs positions, ils ont perdu courage et se sont décidés à la retraite.

A 3 heures du matin (14 juillet), suivant la promesse du général Fukushima, les sapeurs japonais firent sauter les deux portes méridionales et les premières lignes pénétrèrent, d'un bond, dans la ville, sans rencontrer de résistance sérieuse.

La plus grande partie des troupes chinoises avait fui avant l'assaut; il ne restait qu'un petit nombre d'isolés qui, abrités dans les maisons, envoyaient encore quelques coups de fusil sur les colonnes en marche dans les rues. Les pertes totales des alliés dans cette journée s'élevaient à 875 hommes sur un effectif de 6.000 hommes engagés; les Français avaient laissé plus de 120 des leurs sur le terrain (1).

Les Américains avaient été fort éprouvés par suite de la fausse manœuvre qui les avait fait passer de l'extrême gauche à l'extrême droite de la ligne de bataille, dans un terrain marécageux où ils ne pouvaient trouver d'abris.

Du côté des Japonais, les pertes étaient encore plus considérables: il est rare de voir des soldats affronter les balles aussi imprudemment. Si l'on ne craignait de diminuer leur mérite, on pourrait qualifier leur bravoure d'indifférence sous le feu; ils semblent ignorer le danger. On voyait les plantons circuler sur la route, sous un feu violent, aussi tranquilles que des promeneurs dans les rues du Tokio.

Quant aux Anglais, ils ont moins souffert que les autres, non qu'ils aient exécuté leur manœuvre sur un terrain plus favorable, mais en raison de la teinte khaki de leurs uniformes, qui les rendait à peine visibles, même pour leurs voisins. Le khaki se confondait avec la couleur de la terre argileuse et les Chinois réservaient leurs coups pour les Français et les Japonais, dont le casque chez les uns, le pantalon blanc chez les autres, formaient des cibles claires faciles à distinguer.

La prise de Tientsin fut l'événement décisif de cette guerre. On hésitait, cependant, à marcher sur Pékin avec les forces encore restreintes dont on disposait. D'ailleurs, les 8 à 10.000 hommes, qui formaient l'effectif total des forces alliées, ne pouvaient être tous dirigés sur la capitale; il fallait laisser une solide garnison à Tientsin et, une fois en marche, occuper la ligne d'étape.

(1) Je n'ai pas été témoin de ce fait; il m'a seulement été raconté par le capitaine commandant la compagnie.

(1) Les troupes françaises ayant pris part directement au combat comprenaient 6 compagnies à faible effectif et 2 batteries de montagne (dont une avec les Russes).

Dans une conférence des généraux, tenue quelques jours avant la bataille du 13 juillet, un général étranger déclarait que 60.000 hommes étaient nécessaires pour entreprendre le mouvement sur la capitale. Un officier s'éleva vivement contre cette opinion et le général Fukushima se joignit à lui pour affirmer qu'une petite armée de 20 à 25.000 hommes arriverait sans peine à briser toute résistance.

Quelques vieux résidents et la plupart des nouveaux venus disaient que nous étions en présence d'une nouvelle Chine, que les aptitudes guerrières de la race s'étaient développées sous l'influence des événements du conflit sino-japonais, que l'artillerie ennemie, instruite par des Européens, faisait merveille et enfin qu'un réveil de patriotisme avait secoué les plus indifférents pour leur faire affronter la lutte contre les grandes puissances de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie.

Pour tous ceux qui ont envisagé avec sang-froid les divers épisodes de cette guerre et, en particulier, du siège de Tientsin, il est facile de prouver que ces affirmations ne reposaient sur aucun fondement sérieux. La haine des étrangers, développée au cours des dernières années par le sans-gêne avec lequel le monde civilisé avait traité la Chine, a bien fait naître, il est vrai, quelque sentiment de solidarité entre la nation et la Cour; mais l'idée de revanche contre les oppresseurs n'a pas abouti à un réveil de l'esprit militaire. L'armée chinoise, quoi qu'on ait dit, n'est pas aujourd'hui beaucoup plus apte à la guerre qu'elle ne l'était autrefois; elle a surtout, contre elle, son incorrigible passivité, à laquelle elle ne paraît pas disposée à renoncer. Le Chinois reste, sur le champ de bataille, tel qu'on l'a toujours connu, extrêmement opiniâtre dans la résistance derrière des murs, parfois assez audacieux pour s'avancer à l'abri très près de son adversaire, mais inquiet d'une balle qui vient de l'arrière ou sur son flanc, incapable de cet élan qui jette hors du couvert le soldat européen pour le lancer, la baïonnette en avant, à l'assaut d'une position.

A Tientsin la situation de l'ennemi était excellente; il avait, depuis longtemps, organisé défensivement certaines maisons des faubourgs, défilé aux vues ses épaulements et repéré quelques-unes des positions favorables à l'établissement de nos pièces dans les concessions. Quant au réglage du tir, étant donné le repérage antérieur, il n'est pas étonnant qu'il ait pu être exécuté parfois avec succès; et encore il convient d'ajouter des restrictions à cette remarque. Quelques coups heureux ont fait croire d'abord à une habileté professionnelle des artilleurs chinois et surtout à une connaissance de tous nos emplacements de batterie, que venait souvent démentir la suite du combat. Assurément, les instructeurs allemands avaient formé de bons pointeurs et le mécanisme simple du réglage avait pu, en quelques leçons, pénétrer dans le cerveau des officiers, mais ceux-ci n'en avaient appris que les formules; ils ne se sont jamais rendu compte du parti qu'ils pouvaient tirer de la supériorité du nombre et du calibre.

Les canons ennemis étaient éparpillés par groupes de 2 ou 3; leur tir, habituellement très lent, perdait beaucoup de son efficacité par suite de la multiplicité des buts assignés aux différentes batteries.

Les Chinois ont toujours ignoré les deux principes fondamentaux qui, une fois le réglage obtenu, assurent le succès de l'artillerie dans le combat: la concentration des feux et la rapidité du tir. S'ils avaient appliqué, dans leurs attaques contre la gare, ces règles essentielles, il leur eût été facile de donner l'assaut à une position défendue par 300 hommes mal abrités. D'ailleurs, le soldat chinois, comme je l'ai dit plus haut, manque d'élan et la charge à la baïonnette n'est pas dans ses moyens.

On a bien vu, il est vrai, les Boxeurs venir se faire tuer à quelques mètres des barricades (plutôt d'ailleurs en fanfarons qu'en assaillants), mais le nombre de ceux qui s'exposaient de près à notre feu d'infanterie a toujours été très restreint. Parmi les Boxeurs il y avait quelques chefs audacieux confiants dans leur invulnérabilité; mais ils étaient suivis d'une armée sans cohésion, recrutée parmi les gens sans feu ni lieu, parmi les détresseurs de grand chemin et aussi dans les rangs des paysans que la guerre ou les inondations avaient ruinés.

La plupart avaient, sans doute, au début, cru à l'efficacité des incantations qui devaient pour eux rendre les balles inoffensives; sur le champ de bataille ces illusions furent vite dissipées et la résistance devint moins opiniâtre après l'occupation de Tientsin. Les résultats des engagements antérieurs avaient ébranlé la foi de ces croisés païens dans les paroles de leurs chefs.

En somme, à chaque nouvelle secousse, la Chine fait un léger progrès, mais toutes les améliorations de son système militaire ne portent que sur la partie matérielle de l'organisation de l'armée. Elle croit que la victoire s'achète avec de l'argent. C'est ainsi qu'avant la guerre sino-japonaise elle a dépensé des sommes considérables pour assurer la défense des côtes et que, plus tard, elle a consacré une portion des sommes provenant des emprunts à l'achat d'un matériel de guerre très perfectionné. Le mouvement boxeur constitue cependant un indice qu'il ne faut pas négliger; il est le produit de la misère et du patriotisme, misère locale, il est vrai, et patriotisme aveugle; toutefois la dernière guerre a mis en évidence un sentiment — encore assez vague — de solidarité unissant le peuple à la Cour dans une haine commune de l'envahisseur.

CONCLUSION

On peut résumer l'impression produite par la guerre de Chine en un seul mot: la surprise.

Il y a eu surprise chez la plupart des diplomates qui ont envisagé cette crise, à ses débuts, comme le résultat d'un effort révolutionnaire dont le gouvernement, malgré sa faiblesse et les tendances de son entourage, finirait par triompher.

Surprise chez ceux que le guet-apens avait troublés et qui ont cru à une armée impériale régénérée, alors que la difficulté des opérations provenait du faible effectif des détachements européens et surtout de la façon dont les hostilités avaient été engagées.

Surprise même chez les Chinois qui, se connaissant mal, espéraient, grâce à leur supériorité numérique, se débarrasser une fois pour toutes des étrangers.

Cette surprise est, d'ailleurs, facile à expliquer. Dans les pays comme la Chine, en état habituel de douce anarchie, avec un gouvernement qui vit au jour le jour, il est presque impossible de prévoir la veille ce qui arrivera le lendemain. Si au milieu de la foule, un homme prédisposé à la folie soit subitement atteint d'un accès d'aliénation mentale et tire des coups de revolver sur les passants, on ne saurait accuser d'imprévoyance les agents de police chargés de veiller à la sécurité du public, s'ils n'ont pas pris d'avance des mesures de protection.

L'homme malade d'Extrême-Orient avait eu, d'ailleurs, à intervalles à peu près réguliers, tant de crises sans gravité que la plupart des étrangers appelés par leurs fonctions à le surveiller ne pouvaient croire à la possibilité d'une explosion de fureur aussi violente. Certains esprits ont pensé que la connivence de la Cour avec les Boxeurs n'aurait pas entraîné la guerre sans deux faits diversement appréciés, qui ont dû produire une vive impression sur les membres du gouvernement : nous voulons parler de la colonne Seymour et du bombardement des forts de Takou.

On sait dans quelles conditions a eu lieu ce dernier acte de guerre. Les amiraux, craignant de ne plus pouvoir débarquer des renforts, décidèrent de prendre de vive force les ouvrages qui barraient l'entrée du Peï-ho. Fort heureusement, les Chinois avaient laissé passer six canonnières qui s'étaient embossées à 4.100 mètres environ en amont des forts. Le lieutenant de vaisseau russe, chargé de porter l'ultimatum au général chinois, a raconté les détails de son entrevue avec ce mandarin militaire.

Reçu très courtoisement, avec tout le cérémonial en usage dans ce pays, il développa les raisons qui poussaient les chefs d'escadre à demander la reddition des ouvrages. Le général, après l'avoir écouté très attentivement, répondit qu'il n'était pas animé d'intentions hostiles à l'égard des bâtiments de guerre qui voulaient pénétrer dans le Peï-ho. « Alors, pourquoi faites-vous procéder à la pose de torpilles ? » répliqua l'officier russe. — « Je n'ai commandé rien de semblable, » reprit le mandarin. — « Pardon, interrompit son interlocuteur, je passe deux fois par jour avec mon bateau entre vos forts et j'ai assisté moi-même à l'immersion des torpilles. »

Le mandarin prit alors un air rusé et lui dit comme s'il faisait une confidence : « C'est vrai, mais je connais mes torpilles ; vous n'avez rien à craindre, elles ne partiront pas ! »

Tout le caractère chinois est dans ce trait.

Après une pareille déclaration, il n'y avait plus qu'à clore l'entretien.

Au moment où l'officier russe prenait congé, le général chinois lui dit : « Il faut que je télégraphie au vice-roi, à Tientsin, pour savoir quelle conduite je dois tenir. — Vous voulez une réponse ? ajouta-t-il ; je vous promets que vous l'aurez avant le délai fixé. » (2 heures du matin, 17 juin.)

A minuit 50 le premier coup de canon était tiré par les Chinois et le combat s'engageait ; il dura jusqu'à 6 heures du matin. Certains bâtiments furent assez maltraités, mais l'explosion d'un magasin à poudre attribué à un coup heureux de notre vaillante petite canonnière, *le Lion*, jeta la démoralisation parmi les défenseurs de l'un des forts et les colonnes d'assaut, qui avaient cheminé pendant la nuit, s'emparèrent successivement, sans de trop grandes pertes, des différents ouvrages. Il est à peu près certain que la prise des forts de Takou a déterminé l'entrée en ligne de l'armée chinoise.

Quelques heures après cette occupation (le 17, à 3 heures de l'après-midi), les réguliers ouvraient le feu du fort de Tientsin contre les concessions.

Quels qu'aient été les résultats politiques de ce bombardement, il était indispensable de l'exécuter.

Comment, en effet, aurait-on porté secours à Tientsin, si la pose des torpilles avait continué et si les forts avaient ouvert le feu contre les troupes de débarquement ?

Les premiers échecs de la colonne Seymour ont dû influencer les Chinois tout autant que les coups de canon tirés contre les fortifications de Takou. Si même ce dernier coup de force n'avait pas eu lieu, il est probable que le Gouvernement, en présence de la retraite des forces internationales obligées d'abandonner leur marche sur Pékin, se fût décidé à faire intervenir les réguliers pour mettre fin à l'intrusion des « Barbares d'Occident » dans les affaires de l'Empire du Milieu.

En somme, la Cour a cru au succès final du mouvement boxeur dès le premier recul de la colonne Seymour ; aussi s'empressa-t-elle de considérer comme une déclaration de guerre le bombardement des forts, pensant mettre tous les torts du côté de son adversaire en invoquant le droit de la défense contre un agresseur qui s'emparait de vive force d'une portion du territoire chinois.

A un acte de violence nécessaire elle opposait un guet-apens.

Quoi qu'il en soit du passé, on peut se demander quels seront, à l'avenir, les rapports du monde civilisé avec la Chine.

Des esprits éclairés, comme sir Robert Hart, croient à une régénération militaire de la race chinoise. Assurément il n'y a pas de raison pour que ce pays n'arrive, de réformes en réformes, à améliorer les conditions de sa vie politique et le fonctionnement de ses institutions militaires. Mais le vice de l'armée comme celui de l'administration réside dans l'organisation actuelle du mandarinat, et cet organe de la société chinoise sera le dernier auquel on portera atteinte, parce que, pour le

transformer, il faudrait toucher au fond même de la race.

Une armée vaut surtout par ses chefs; les peuples qui obtiennent la victoire, par ce que l'on a appelé les batailles de soldats, ne conservent pas longtemps la suprématie sur leurs rivaux. Or, comment peut se former l'élite intellectuelle et morale qui doit constituer le haut commandement si l'esprit s'amuse à des exercices de mémoire sans portée et si le caractère se déforme par l'abdication constante de la volonté en vue d'un profit ou d'une faveur que la platitude peut seule obtenir?

Un décret impérial vient de prescrire la formation d'une armée de 100.000 hommes dans le Petchili sous les ordres de Yuan-Chi-Kai. Il faut reconnaître que ce choix est heureux. Yuan-Chi-Kai est en train de devenir le personnage le plus considérable de l'Empire; son influence dépassera celle de son ancien protecteur, Li-Hung-Chang. C'est un homme intelligent, d'une probité absolue, sans scrupules en matière politique. Il aime les étrangers dans la mesure où ceux-ci peuvent contribuer à tirer son pays du chaos dans lequel il se débat. Son patriotisme éclairé lui a montré, au début de la dernière guerre, les dangers de la croisade entreprise contre les étrangers; il a su résister aux injonctions du gouvernement de Pékin qui réclamait l'appoint des soldats de Tsi-nan-fou pour coopérer à l'extermination des envahisseurs; il s'est tenu coi, prévoyant le résultat de la campagne follement entreprise contre les alliés. Les hostilités finies, son heure devait sonner; avec sa petite armée intacte, il devenait tout naturellement le sauveur, auquel la Cour devait s'adresser pour détruire les derniers germes de la révolution qui venait de fournir les tristes preuves de son impuissance.

Réussira-t-il à donner à l'armée chinoise les qualités qui lui font défaut? Pourra-t-il former un corps d'officiers vraiment dignes de ce nom? Est-il en état de créer un état-major qui sache adapter son esprit aux combinaisons de la guerre moderne?

Il est homme à tenter l'expérience, mais je doute que ses efforts aboutissent à un résultat tout à fait satisfaisant. Pour ceux qui ont eu l'occasion d'assister maintes fois aux manœuvres des 8.000 hommes qu'il commandait jadis près de Tientsin, il est peu probable que Yuan-Chi-Kai parvienne à transformer l'esprit de routine de la race. Après s'être imaginé que la perfection de l'armement et la pratique incessante des mêmes exercices sur le terrain de parade étaient les facteurs essentiels du succès, il croira trouver dans quelque formulaire de tactique les procédés qui donnent la victoire. Il ne voit pas l'homme avec ses passions, le chef avec sa mentalité, la Chine avec ses tares morales.

Entre ses mains l'armée chinoise deviendra sans doute un outil bien trempé, mais le moteur, destiné à mettre cet outil en action, restera imparfait.

Il faudrait à la Chine peut-être un siècle et un homme de génie pour la relever de l'état de décadence militaire dans lequel elle se trouve; Yuan-Chi-Kai n'est qu'un homme de talent et pourrait-on affirmer, en présence des convoitises plus ou

moins déguisées de certaines puissances, que la Chine a un siècle devant elle pour se livrer à ses tâtonnements?

L'Europe agira néanmoins avec sagesse en surveillant de près les transformations de l'état militaire de l'Empire. Porter la guerre à 10.000 kilomètres de la mère-patrie est une opération qui exige un effort militaire et financier considérable; on ne saurait songer à une lutte à nombre égal, ce serait ruiner le pays qui tenterait une semblable entreprise.

La question sera d'estimer avec précision, à un instant donné, suivant les améliorations apportées à l'organisation de l'armée chinoise, l'effectif des armées étrangères à lui opposer — fraction plus ou moins importante des forces que l'on rencontrerait vraisemblablement sur le théâtre de la guerre.

Si, contrairement à toute prévision, la Chine devenait une puissance militaire redoutable, ce jour-là, le progrès qu'elle aurait réalisé serait la conséquence d'une modification profonde des mœurs de la race. Il ne serait plus alors besoin d'envoyer des expéditions dans un pays qui, par le seul fait de la transformation de l'esprit national, se serait ouvert de lui-même au monde extérieur, allant au-devant des réformes nécessitées par son adaptation aux idées de l'Occident.

Quant aux mouvements révolutionnaires, ils se renouvelleront toutes les fois que la Cour se laissera dominer par sa faiblesse naturelle à l'égard des fauteurs de désordre.

L'avenir de la Chine est plus que jamais entre les mains du gouvernement de Pékin, si faible qu'il puisse paraître.

Il suffira de surveiller avec soin les nominations aux hautes charges de l'Etat pour se rendre compte de la sincérité avec laquelle l'Impératrice est disposée à prendre des mesures en vue d'éviter le retour des troubles sanglants qui ont failli aboutir au massacre de tous les étrangers et provoquer, sans doute, comme conséquence, le renversement de la dynastie.

Si le Chinois comprenait ses véritables intérêts, il ouvrirait son pays tout entier aux autres nations; l'employeur serait vite absorbé par l'employé.

C'est là qu'apparaît le véritable péril jaune.

La richesse des compradors montre que, si le Chinois intelligent sait contribuer à la fortune de l'Européen auquel il sert d'intermédiaire obligé pour les transactions avec les indigènes, il retire souvent plus de bénéfices que son maître du courant d'affaires établi par lui sur tous les marchés de l'Extrême-Orient.

Le souverain débarrassera-t-il ses sujets des entraves qui paralysent le commerce de la Chine avec les autres pays? Il est à craindre que ses pensées ne prennent un autre cours. En occupant de nouveau sa résidence et en voyant les bâtiments vides des objets qui étaient autant de témoignages de la générosité des mandarins, l'empereur Kouang-Hsu a dû croire que la civilisation des nations de haute culture morale se me-

surait à leur goût pour les délicates curiosités de l'art chinois; il a trouvé sans doute, dans l'orgueil que cette constatation a fait naître en son esprit, une compensation aux regrets provoqués par la perte des richesses artistiques de ses palais.

Peut-être ses idées réformatrices, arrêtées dans leur élan par le coup d'Etat de 1898, chercheront-elles désormais en dehors de l'Europe les modèles que les libéraux lui conseillaient de suivre. Il tournera vraisemblablement ses regards vers le Japon et il estimera que la dose de progrès actuellement réalisable en Chine ne peut lui être donnée que par une civilisation « de seconde main » adaptée à ses mœurs et à ses traditions.

Lieutenant-colonel VIDAL.

LE CHEMIN DE FER DE BAGDAD

Nos adhérents connaissent dans leurs grandes lignes les conditions auxquelles doit être concédé le chemin de fer de Bagdad et du golfe Persique; nous les avons publiées dans notre *Bulletin* de janvier. Il est vrai qu'un des points les plus importants de l'entente que nous signalions dès lors n'a pas encore pu être réglé. La Turquie n'a pas désigné les revenus spéciaux qui doivent servir à assurer le paiement des garanties d'intérêts, s'élevant sans doute, lorsque la ligne sera entièrement construite, à 25 millions de francs. Les dîmes des provinces traversées qu'elle offrait, dit-on, paraîtraient difficilement suffisantes, même avec la perspective d'une augmentation considérable des ressources locales après l'ouverture du chemin de fer. On avait aussi parlé d'attribuer à la compagnie concessionnaire une partie des ressources douanières qui seraient accrues, grâce à une augmentation de tarifs. Mais le consentement des puissances est nécessaire pour qu'une pareille augmentation puisse être réalisée, et il est probable qu'elles y mettraient pour condition toute une série de réformes intérieures que la Porte n'est sans doute pas encore prête à accorder. Il reste donc une très grosse question à régler pour que l'accord qui s'est fait le mois dernier à Constantinople sur la concession du chemin de fer de Bagdad arrive à produire des résultats pratiques.

Mais il est dans cette affaire une autre question préalable qui n'intéresse pas, à vrai dire, les concessionnaires, mais bien la France et, en particulier, les capitalistes français qui doivent y participer, en vertu d'un arrangement conclu dès 1899 entre les groupes allemands de la Deutsche Bank et les groupes français de la Banque Ottomane. Dès lors, on prévoyait qu'il faudrait demander aux marchés français 40 0/0 environ du capital nécessaire à la réalisation de l'entreprise. Il est probable qu'aujourd'hui on lui demanderait encore bien davantage, puisque les disponibilités financières de l'Allemagne sont

tout entières absorbées dans des affaires industrielles qui n'ont pas encore eu le temps de donner des produits en quantité suffisante pour être capitalisés. Aujourd'hui, on ne trouve plus guère d'argent que sur les marchés de New-York et de Paris, c'est-à-dire que nous aurons peut-être à faire la plus grande partie des frais de l'œuvre du grand chemin de fer d'Asie Mineure. Devons-nous, dans cette circonstance, donner notre argent sans retirer de son emploi non seulement l'intérêt qu'il comporte, mais encore l'influence économique et politique qu'il peut nous assurer? On ne l'a pas pensé, malgré la facilité avec laquelle nous avons si souvent dans le passé renoncé à de pareils avantages. A l'heure actuelle, la Banque Ottomane négocie, assure-t-on, avec des groupes allemands pour déterminer la part de direction et de personnel que les Français auront dans l'affaire et qui doit être proportionnelle au capital engagé par eux.

M. Etienne a très justement soulevé cette question à la Chambre, le 21 janvier, pendant le débat sur la politique extérieure. Il a rappelé, à propos du Pékin-Hankéou, que nous n'avions pas toujours tiré tous les bénéfices matériels et moraux que le prêt de notre argent à certaines entreprises aurait pu nous assurer. Il a exprimé dans les termes suivants l'espoir que nous saurions déployer un peu plus d'énergie pour sauvegarder nos intérêts en ce qui concerne les futurs chemins de fer de Hankéou à Canton et de Konieh au golfe Persique :

Nous participons à la construction de tous les chemins de fer de l'Europe et du monde entier; ce sont nos capitaux qui vont en Chine, qui font le chemin de fer de Pékin à Hankéou, qui peut-être demain vont faire également le chemin de fer de Hankéou à Canton.

Je regrette que M. le ministre des finances ne soit pas à son banc : j'espère que, quand il s'agira de faire encore appel aux capitaux français pour avoir la manne nécessaire, on prendra des dispositions pour qu'au moins dans les conseils de direction et d'administration de ces chemins de fer, l'influence française soit représentée proportionnellement aux capitaux que la France aura engagés dans leur construction.

J'espère que nous ne reverrons pas ce fait assez singulier qu'alors que la proportion du capital français au capital total dans le chemin de fer de Pékin à Hankéou est de 80 0/0 contre 20 0/0 de capital belge, les Français sont en minorité dans le conseil d'administration. C'est inadmissible; et si demain nous donnons encore, pour le chemin de fer de Hankéou à Canton, cette grande ligne centrale qui traverse la Chine du nord au sud, nos capitaux dans la même proportion, il est indispensable que cette fois les capitaux français soient représentés dans la proportion de 80 0/0 et détiennent la majorité dans le conseil d'administration. Il est très probable que nous allons nous engager également dans une autre entreprise de chemin de fer. Ce n'est pas que je sois réfractaire à l'engagement des capitaux français dans des entreprises de ce genre; c'est une extension de l'influence française, à la condition, bien entendu, que l'influence française suive réellement nos capitaux. On va faire la grande ligne de chemins de fer qui doit traverser l'Anatolie, la Mésopotamie pour arriver jusqu'au golfe Persique; c'est une ligne de près de 2.500 kilomètres. Là encore

c'est une convention allemande faite avec le Sultan qui vient d'intervenir, qui n'est pas encore définitivement réalisée, — parce qu'il y a une question capitale qui n'est pas encore résolue, — mais qui le sera incessamment.

Il est incontestable que l'Allemagne n'est pas en état, financièrement parlant, de fournir le capital total, qu'elle n'a pas un marché suffisamment fort pour absorber toute l'émission qui va être nécessaire pour la construction de ce chemin de fer; c'est l'épargne française qui va intervenir largement.

On dit que nous aurons à fournir 40 0/0 du capital; je suis convaincu que ce sera encore 80 0/0. J'espère que si nous apportons nos capitaux dans d'aussi fortes proportions, les intérêts français seront également représentés dans les conseils qui administreront ces chemins de fer.

A première vue, on pourrait s'étonner de ce que les accords qui doivent être passés entre financiers soient ainsi introduits dans les débats parlementaires; mais on sait que, lorsqu'il s'agit d'entreprises financières d'une certaine envergure, l'action du gouvernement se fait toujours sentir et c'est ce qui justifie pleinement l'intervention de M. Etienne. Or, à l'heure actuelle, nous ne pouvons être entièrement rassurés sur la part qui nous sera faite dans la direction de la future entreprise du chemin de fer de Bagdad. La concession en a été donnée à la Compagnie des chemins de fer d'Anatolie qui est allemande.

Sans doute, ainsi que nous l'avons montré dans un article publié dans notre *Bulletin* d'avril 1901, cette Compagnie devait, aux termes de l'arrangement passé il y a trois ans entre la Deutsche Bank et la Banque Ottomane, faire une part à la direction et aux capitaux français. Au moment où, en prévision de la construction du chemin de fer du golfe Persique, on réglait les conditions de suture de la ligne allemande de Konieh à la ligne française de Smyrne à Kassaba et à Kara Hissar, il avait été entendu que des administrateurs des deux Compagnies seraient échangés et qu'une certaine partie des actions du chemin de fer d'Anatolie serait cédée au groupe français. Mais les conditions mêmes de notre collaboration à la ligne de Bagdad restent à régler. Il ne suffit pas, nous le répétons, que l'on nous accorde le droit de placer dans cette entreprise de l'argent à un taux modéré, et l'honneur d'avoir ainsi contribué à relier Constantinople au golfe Persique. Nous n'aurions rien à y gagner à moins qu'un personnel français, proportionnel aux capitaux avancés par notre marché, ne trouve une carrière rémunératrice dans la direction et l'exploitation de cette ligne et que nous en tirions, par conséquent, toute l'influence qu'elle peut nous donner.

On se demande, en effet, quel intérêt supérieur nous pourrions avoir à l'établissement du grand tronc central de l'Asie Mineure. Sans doute, le chemin de fer de Mésopotamie trouvera un de ses débouchés les plus utilisés dans la future ligne de Biredjik au golfe d'Alexandrie qui doit être construite par la Compagnie française qui a déjà la ligne Beyrouth-Damas et prolongements. Sans doute aussi, les lignes d'Adana à Mersina et de Kara-Hissar à Smyrne trouveront dans le grand

chemin de fer d'Asie Mineure une artère qui leur apportera beaucoup de sang. Mais, néanmoins, il est impossible que nous perdions de vue que ce chemin de fer ne répond en rien à des intérêts supérieurs de notre politique. On peut même dire qu'il leur serait contraire s'il ne servait à introduire dans les pays traversés l'influence française, dans la même proportion que l'influence des autres nations participant à l'entreprise. Nos alliés de Russie sont, en effet, nettement défavorables à cette dernière; il suffit de réfléchir aux conditions générales de leur politique pour en comprendre la raison. Ils ont même exposé leurs sentiments à cet égard sans la moindre hypocrisie; le *Messageur financier* de Saint-Petersbourg, qui passe pour l'organe officieux du ministre des finances, M. Witte, a détourné les capitalistes russes d'y prendre la moindre part si on le leur proposait. Il a publié sur la question un long article dans lequel il donnait toutes les raisons pour lesquelles les Russes n'avaient pas à participer à une pareille œuvre, et il concluait en disant que la Russie doit réserver ses forces pour le développement du réseau ferré de son propre territoire asiatique. Les journaux russes ont tous parlé sans sympathie du chemin de fer de Bagdad; beaucoup d'entre eux l'ont considéré même comme une menace indirecte contre les intérêts de leur pays, et ils ont demandé que, comme contre-partie, la Russie se fît immédiatement donner par le gouvernement persan la concession d'une ligne reliant la frontière de Transcaucasie au port de Bender-Abbas.

Les Russes ne pourraient certes raisonnablement nous demander de renoncer à prendre part à toutes les entreprises qui ne leur seraient pas particulièrement agréables; notre alliance avec eux porte sur des points précis qui ne sauraient être affectés par une collaboration financière au chemin de fer d'Asie Mineure. La Russie elle-même ne s'est jamais gênée pour faire ses propres affaires, même lorsqu'elles ne sont pas directement en harmonie avec les nôtres. Pour profiter de son alliance et en tirer, comme elle le fait de son côté, tous les avantages qu'un pareil contrat comporte, il est peut-être même bon de lui démontrer que cette alliance ne lie pas partout nos mains, qu'elle n'obscurcit pas notre raison, et qu'elle ne nous inspire pas un sentiment aveugle au point de nous empêcher de profiter des occasions que nous pourrions rencontrer par ailleurs.

Mais encore faut-il que ce ne soit pas gratuitement que nous contribuions à donner quelque désagrément à notre alliée. Or, prêter notre argent à une œuvre non française, pour en tirer un intérêt égal et non supérieur à celui qu'il pourrait rapporter dans n'importe quel autre placement, serait en réalité porter gratuitement ombrage aux susceptibilités de la Russie. Ces dernières seront même d'autant moins grandes à l'égard du chemin de fer de Bagdad que la part de direction française y sera plus étendue et plus assurée. Nous avons donc toutes les raisons de faire preuve dans la circonstance d'exigences,

avec lesquelles notre facilité de prêteurs inlassables et de rentiers sans aucune prétention à l'activité n'avait peut-être pas assez habitué de compter ceux qui sont toujours prêts à s'adresser à notre bas de laine.

Il ne faudrait du reste voir dans nos paroles aucune espèce de mauvaise volonté systématique contre l'Allemagne. Nous sommes, au contraire, persuadés que les intérêts de notre pays et les siens ne sont nullement opposés en matière asiatique pas plus qu'en matière africaine. Nous n'avons pas manqué de le dire en saluant la création de la Société Allemande Asiatique. Nous estimons même qu'en un grand nombre de circonstances internationales, l'Allemagne est une des premières puissances avec lesquelles nous devrions « causer », parce qu'elle est une de celles avec lesquelles nous sommes le mieux assurés de pouvoir nous entendre. Mais l'affaire du chemin de fer de Bagdad est une occasion de rappeler que les bons comptes font les bons amis, et, en pareille matière, les bons comptes sont ceux qui assurent aux participants à une entreprise une part des avantages de tous genres qu'elle peut rapporter, proportionnelle aux sacrifices qu'ils ont consentis.

Nous avons trop souvent oublié en France que les gros bénéfices que peut procurer à une nation une affaire quelconque ne sont pas tant dans les dividendes que dans le compte dépenses. C'est à ce compte qu'on inscrit le paiement du personnel, les achats du matériel, les subventions de toute nature, c'est-à-dire tout ce qui permet de faire vivre des nationaux, tant par l'entreprise elle-même que par ses commandes, et qui assure en même temps une influence dans le pays où l'affaire a son exploitation.

Comme le disait dans son dernier numéro, le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, à propos du chemin de fer de Djibouti à Harrar, une de nos grandes faiblesses est le caractère inorganique de notre capital. Dans certains pays, nos capitaux dominent et ils ne sont cependant l'objet d'aucune organisation nous assurant la situation prépondérante qu'ils devraient nous procurer. L'Allemagne est loin d'agir avec ce désordre dans les régions qu'elle domine économiquement et elle ne saurait s'étonner de nous voir nous instruire peu à peu à ses remarquables exemples. D'abondants capitaux sont une des grandes forces de l'expansion nationale; elle doit être d'autant moins négligée d'un peuple qui ne possède pas l'autre: une forte natalité. Il faut espérer que nous ne l'oublierons pas dans l'affaire du chemin de fer de Bagdad, du moment que l'attention publique a été attirée enfin sur cette grave question, et que nous ne manquerons pas d'utiliser ce grand moyen d'« impérialisme », puisque, par le temps qui court, l'impérialisme est à la mode et trouve précisément son application la moins compromettante et la plus féconde dans les entreprises qui assurent tout d'abord la domination économique.

R. C.

LA

CARRIÈRE DES DOUANES IMPÉRIALES CHINOISES

Les Douanes Impériales Chinoises viennent de faire paraître l'Annuaire de 1901 qui contient la liste du personnel. La publication de ce dernier document soulève les protestations unanimes des journaux allemands qui trouvent que la part faite à leurs compatriotes dans le personnel de cette grande administration chinoise n'est pas proportionnée à l'importance de leur nation, ni surtout à celle du commerce qu'ils font en Chine. On constate en effet que, sur un total de 830 étrangers employés par cette administration, 455 sont Anglais, 102 Allemands, et seulement 41 Français. Ce dernier chiffre nous permettrait des protestations encore beaucoup plus motivées que celles que fait entendre actuellement la presse allemande d'Extrême-Orient.

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos compatriotes sur l'intéressante carrière que peut ouvrir à un certain nombre de jeunes gens français l'administration des douanes chinoises. On dit que notre triomphe est l'administration, et que l'article que nous exportons le plus volontiers est le fonctionnaire. Nous avons une admirable occasion de le faire sans grever davantage les contribuables français et tout en étendant l'influence française et les moyens d'investigation utiles à notre politique comme à notre développement industriel et commercial.

Il est vrai que, jusqu'à présent, l'avantage est aux candidats anglais puisque les examens sont passés à Londres par les soins d'un agent britannique de l'administration des douanes impériales chinoises; de plus, la langue anglaise est une des matières les plus importantes sur lesquelles on examine les candidats. Néanmoins, nous croyons qu'avec le développement de l'instruction en France, les jeunes gens français qui voudraient se présenter pour entrer dans les douanes impériales chinoises auraient des chances de succès, surtout si le ministère des Affaires étrangères veut bien les appuyer, ce qu'il paraît très disposé à faire à l'heure actuelle.

Voici quelques renseignements sur le recrutement dans cette carrière et les conditions faites à ceux qui y entrent.

Le personnel de l'administration supérieure des Douanes maritimes chinoises (*indoor staff*) se recrute par les soins d'un commissaire impérial en résidence à Londres, M. J. D. Campbell, 46, Great Queen street, Westminster, à qui l'autorité chinoise a confié le soin d'apprécier les titres des postulants. C'est à lui que ceux-ci ont à s'adresser pour obtenir les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

Les candidats doivent être âgés de dix-neuf ans au moins et de vingt-trois ans au plus.

Ils subissent un examen portant sur les langues vivantes, la géographie, l'arithmétique,

l'histoire universelle. La connaissance de l'anglais est indispensable. Il est d'autre part nécessaire d'être bien constitué et d'avoir une santé robuste.

Aussitôt admis, ils touchent une indemnité de voyage de cent livres sterling et s'embarquent pour la Chine où ils se mettent à la disposition de l'Inspecteur général des Douanes.

Pendant une année, ils restent stagiaires aux appointements de 100 à 150 taëls par mois (le taël vaut actuellement 3 fr. 70 environ). Au terme de cette année, ceux qui ont satisfait aux exigences du service sont nommés assistants de quatrième classe aux appointements de 1.200 taëls par an; les autres sont congédiés avec une indemnité de 300 taëls pour leur voyage de retour.

Au bout de trois ans de séjour en Chine, l'assistant de quatrième classe doit être suffisamment familiarisé avec l'usage du chinois pour pouvoir converser dans cette langue: un examen est institué à cet effet. S'il n'y satisfait pas, il ne peut être maintenu dans sa situation qu'avec une permission spéciale de l'Inspecteur général des Douanes, accordée sur la recommandation de son propre commissaire; si l'employé n'est pas maintenu, il reçoit l'indemnité de voyage indiquée plus haut et le quart de son traitement à titre de compensation.

Au bout de cinq ans, l'assistant subit un examen définitif qui porte sur la langue chinoise, la connaissance des traités entre la Chine et les puissances étrangères et sur le travail intérieur et extérieur. Cet examen est très sérieux particulièrement pour le chinois.

Voici quelle est l'échelle des grades et des traitements du personnel de l'administration supérieure des Douanes chinoises:

Assistant de 4 ^e classe	B	1.200 taëls.
«	A	2.400 —
«	B	3.000 —
«	A	3.600 —
«	B	4.200 —
«	A	4.800 —
«	A	5.400 —
«	A	6.000 —
Député commissaire de		7.200 à 8.400 —
Commissaire des Douanes de		9.600 à 13.000 —

Tous ces employés, quel que soit leur grade, sont logés dans les bâtiments des Douanes; s'ils ne le sont, ils touchent une indemnité de logement.

Après les sept premières années, les assistants ont droit à deux années de congé à demi-solde et ce congé se renouvelle ensuite tous les cinq ans.

Comme leurs chefs, ils touchent un an de traitement après chaque période de sept années de service.

Les meilleurs assistants ne restent guère que trois ou quatre ans dans chaque classe, c'est-à-dire qu'en quinze ans, en moyenne, ils arrivent au grade de commissaire adjoint. L'avancement a lieu au choix. On apprécie surtout les connaissances sinologiques des agents et leur pratique des langues étrangères les plus répandues en Chine.

LA FRANCE DU LEVANT

DEVANT LA CHAMBRE

La discussion du budget des Affaires étrangères, de nouveau, appelé l'attention sur les établissements subventionnés par la France en Orient. Le ministre avait proposé, dans le chapitre IX: « Allocations aux établissements français en Orient; secours aux écoles, frais divers du culte », un crédit de 850.000 francs. La plus grande partie de cette somme était destinée à notre action dans l'empire ottoman; 60.000 francs représentaient la part de l'Extrême-Orient, et 10.000 francs environ, celle de quelques œuvres dispersées dans d'autres pays.

Obéissant aux préoccupations qu'elle avait déjà éprouvées lors de l'emprunt de Chine, et qui n'étaient inspirées ni par le souci de nos intérêts extérieurs, ni même par le simple désir d'économies financières, la Commission du budget a proposé de réduire le chiffre de 850.000 francs à 100.000 francs. Cet amendement avait pour but de supprimer tout secours aux établissements religieux, et on sent bien quelle regrettable inspiration l'avait dicté. Plus radical encore, ou plus logique, M. Dejeante, qui ne peut accepter de sang-froid l'idée que notre consul à Jérusalem assiste à la messe, a demandé la suppression totale du crédit.

Après avoir entendu un remarquable discours de M. Raiberti et l'affirmation, renouvelée par le ministre, de l'utilité de notre protectorat religieux, la Chambre a fait, une fois de plus, bonne justice de semblables propositions. Elle a, par 327 voix contre 147, rejeté l'amendement de M. Dejeante, et par 312 voix contre 203, rétabli l'intégralité du crédit.

L'importance de ce vote, quoiqu'il n'ait jamais fait doute pour personne, est plus sensible encore quand on connaît le nombre et le caractère des établissements qui sont, en Syrie, en Palestine, dans toute l'Asie Mineure, les représentants et les gardiens de notre prépondérance. Et il n'est pas nécessaire, à cet égard, d'aller au delà du rapport même de la Commission du budget.

Nous subventionnons des établissements français de bienfaisance, d'enseignement supérieur, d'enseignement secondaire et d'enseignement primaire. Quelques-uns de ces établissements, quoique non situés dans des villes de la Turquie d'Asie, n'en font pas moins partie du groupe général de notre protectorat en Orient: ce sont ceux de la Turquie d'Europe et de la Basse-Egypte.

Comme œuvres de bienfaisance, il faut citer: les hôpitaux du Taxim et de la Paix, l'œuvre de la Crèche, la maison des Sœurs de la Providence et d'autres asiles moins importants à Constantinople, l'hôpital Saint-Louis à Andrinople, l'asile des Sœurs de la Charité à Salonique, l'hôpital des mêmes Sœurs à Smyrne, deux hôpitaux à Jérusalem, l'hôpital de Suez et les établissements

charitables français de Jaffa, Bethléem, Beyrouth, Le Caire, Alexandrie.

Nos établissements d'enseignement supérieur sont : l'École Orientale annexée à l'établissement de Sainte-Anne de Jérusalem, qui forme le clergé des Eglises-Unies, le couvent de Saint-Etienne des Dominicains, l'École française de droit du Caire, et la célèbre Faculté de médecine des Jésuites à Beyrouth, universellement connue.

L'enseignement secondaire ou primaire supérieur est donné : au collège Saint-Joseph, au pensionnat des Dames de Sion et au demi-pensionnat Saint-Michel, à Constantinople, à l'externat des Franciscains d'Andrinople, à l'école des Lazaristes de Salonique, à leur collège de Smyrne, aux écoles de Frères de Rhodes et de Bethléem, au collège des Jésuites de Mimeh, au collège Sainte-Marie de Port-Saïd, à l'école des Ursulines, à Naxos. Les Franciscains ont encore un collège du même ordre à Alep.

Nous avons enfin cent soixante-sept établissements d'enseignement primaire répartis entre Constantinople, Rhodes, Brousse, Angora, Smyrne, Erzeroum, Antioche, Aïn-Tab, Mersina, Diarbékir, Bagdad, Benghaghi, Damas, Saïda, Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre, etc. A cette catégorie il convient d'ajouter des écoles professionnelles, telles que l'orphelinat de la Sœur Meyniel à Beyrouth, l'école des Pères de Sion à Jérusalem, celle des Frères à Alexandrie, et le très utile établissement agricole, complété d'un dispensaire, que les Trappistes ont fondé en 1890, à l'extrémité de la plaine fertile de Lyda.

Tous ces établissements, avec un certain nombre de couvents français, appartiennent au rite latin. Le crédit inscrit au chapitre IX sert encore à subventionner des écoles des Eglises-Unies, catholiques également, mais de rite grec, dans lesquelles est enseignée la langue française. Ces écoles ou collèges, arméno-catholiques, syro-catholiques, gréco-melchites, maronites, coptes, donnant l'enseignement primaire, primaire supérieur ou secondaire, sont assez nombreux. On en trouve à Angora, Erzeroum, Alep, Damas, Beyrouth. Par le caractère de leur clientèle, ils nous sont très utiles.

Ainsi sont groupées, sous notre protectorat religieux, des œuvres de toutes sortes, situées dans toutes les villes, s'adressant à toutes les classes sociales, appartenant à tous les rites du culte catholique, s'adaptant par là même aux besoins des nationalités différentes, mais ayant par la présence de nos nationaux ou seulement par l'enseignement de notre langue, un trait commun : l'affirmation de l'influence française.

Et si l'arbre doit être jugé à ses fruits, rien n'est plus vrai que cette définition. Il suffit de rappeler, en effet, que la plupart des entreprises industrielles du Levant sont entre les mains de nos compatriotes ; qu'ils occupent une place considérable dans les grandes affaires et dans les principales administrations de l'empire ottoman. Est-il, d'ailleurs, une ville importante qui ne possède au moins un journal français ? Est-il un voyageur

qui, parcourant ces contrées, n'y ait trouvé au cœur des populations le respect et l'amour de la France ?

La lecture, dans un des derniers Bulletins de l'Alliance Française, des impressions rapportées par M. A. Segard est, à ce point de vue, pleine d'un attachant intérêt.

On peut, dès lors, affirmer qu'il y aurait une humiliation et un danger, pour nous, à renoncer tout à coup au protectorat qui nous vaut cette situation.

Il est vrai que, dans l'esprit des réformateurs, il s'agissait moins de supprimer le protectorat que de le transformer. Ils veulent « laïciser » notre action dans le Levant. Mais, quels que soient le mot ou la chose, les résultats resteraient presque identiques.

A l'heure actuelle, nous subventionnons cinq écoles laïques : l'école Velletaz, à Brousse ; l'école Ollivier, à Beyrouth ; le collège Faure-Francon et l'école Devaux, à Constantinople ; l'école Guiraud, à Salonique. Ces cinq établissements n'ont guère que cinq cents élèves. Or, d'après les explications fournies à la Chambre par le ministre des Affaires étrangères, la population des établissements où l'on parle français en Orient atteint aujourd'hui le chiffre de 90.000. On sent tout ce que nous perdrons à restreindre aux œuvres laïques notre protectorat et nos éléments d'influence.

Sans doute ces écoles ont une précieuse utilité. Détachées de tout caractère confessionnel, elles peuvent, à la différence des autres, s'adresser à la clientèle musulmane, qu'il n'est pas indifférent d'atteindre. Aussi les services qu'elles rendent sont considérables, et des entreprises comme celles de M. Velletaz à Brousse méritent de sérieux encouragements. Mais, s'il est bon de les développer, elles ne sauraient, à beaucoup près, remplir le rôle des œuvres religieuses. Ni le dévouement des maîtres, ni l'appui du gouvernement n'y suffiraient. Et il y a de ce fait plusieurs raisons.

Tout d'abord, nul n'exerce d'influence sérieuse et durable dans un milieu, s'il ne tient compte des caractères locaux. Les populations actuelles du Levant, pour vivre à la même époque que nous et n'être séparées de nos côtes que par la route rapide et fréquentée de la Méditerranée, n'en ont pas moins des notions différentes des nôtres, presque contraires, sur l'organisation sociale. Le pouvoir temporel et la puissance spirituelle y sont encore confondus ; le chef religieux, le patriarche, est en même temps le véritable chef politique. Dispersées dans tout l'empire ottoman, les diverses nationalités chrétiennes auxquelles s'adresse notre protectorat ont conservé leur personnalité sous la forme de leurs croyances et de leur culte. Leur église a été, suivant la juste expression de M. Raiberti, « leur suprême asile » ; elle est restée la manifestation unique, mais singulièrement profonde, de leur existence. Comment une association si étroite entre l'idée nationale et l'idée religieuse, léguée par les siècles, maintenue

et cimentée par le fait même de la domination musulmane, serait-elle indifférente à notre action? Et n'est-il pas nécessaire que le protectorat corresponde au culte qui fait la nation, soit en quelque sorte confondu avec lui, pour devenir efficace.

Là est toute l'histoire comme le secret de l'influence française en Orient : sa force est de reposer sur cette clientèle catholique, de rite latin et de rite grec, nombreuse, répandue partout, et dont les groupements voient dans la France, protectrice de leur église qu'elle défend et de leur foi qu'elle enseigne, la protectrice de leur nationalité.

Pour laïciser notre protectorat, sans le détruire, il faudrait, donc, un autre milieu.

Il faudrait, ensuite, être assuré de trouver assez de maîtres. Le fait d'enseigner une population scolaire aussi importante, répartie sur des territoires immenses, et qu'on doit non seulement conserver mais accroître, suppose un personnel considérable. Qu'il se trouve des capacités toutes prêtes, des bonnes volontés évidentes, rien n'est plus certain. Il n'est pas douteux cependant, que le nombre ferait défaut. Un trait de plume, un décret du Gouvernement, ne suffiraient pas à créer le personnel et l'outillage indispensables au maintien de notre situation, et à remplacer par une organisation nouvelle, celle qui existe depuis si longtemps.

Enfin, en admettant qu'une pareille transformation se puisse accomplir, elle aurait de lourdes conséquences financières. La subvention de 15.800 francs donnée aux cinq écoles laïques représente à peu près 32 francs par élève; celle des trois cents établissements religieux, représente à peine 8 francs : la charge annuelle serait quadruplée par la laïcisation. Ce n'est pas tout. Les maîtres laïques et leurs disciples ne pourraient accepter l'hospitalité des religieux; on devrait construire, aménager, entretenir. Et, sans copier les trop nombreux palais scolaires de France, la dépense qui en résulterait a été évaluée par le ministre à 4 millions.

Un effort financier, si aléatoire dans ses conséquences, si important dans son chiffre, est-il d'actualité?

Il est donc permis d'affirmer que laïciser notre protectorat serait au moins le compromettre. Nous ne tarderions pas à perdre cette prépondérance morale, qui nous est un si précieux héritage dans un pays où, selon l'heureuse expression qu'employait naguère dans le débat sur l'emprunt de Chine l'honorable président du Conseil, « les questions de prééminence sont des questions de conservation ».

Et qui douterait, d'ailleurs, d'un pareil résultat, en voyant les efforts faits par nos rivaux? La place laissée vide ne tarderait pas à être occupée. Les missions anglo-américaines, qui ont déjà une Faculté de médecine à côté de la nôtre, à Beyrouth, et des écoles un peu partout, ont commencé la concurrence. L'Italie, depuis 1889, s'est aussi imposé de lourdes charges pour gagner le Levant à la culture italienne. Si ses écoles d'en-

seignement primaire n'ont que médiocrement réussi, ses écoles professionnelles sont organisées avec soin et largement subventionnées. Le protectorat protestant, sous l'influence allemande se précise tous les jours : depuis le voyage de l'Empereur, une grande impulsion a été donnée à l'émigration des Allemands en Palestine, où ils ont plusieurs colonies, comme celles du Temple, de la plaine de Jaffa et de Caïfa. La Russie, par le protectorat orthodoxe, possède une clientèle nombreuse, de même religion, et pènetre dans les établissements de rite grec. Le nombre grandissant de pèlerins russes, qu'attire chaque année sur la côte de Jaffa la Société de Palestine, contribue aussi à seconder les efforts de la politique moscovite. Au sein même du protectorat catholique, nous avons à compter avec l'Italie, dont les moines, très répandus en Palestine, ne deviennent pas français par le fait seul qu'ils s'établissent dans des régions soumises à notre patronage. Il y a là une surveillance assez délicate à exercer.

En présence de tant de rivalités, notre vigilance ne doit pas s'endormir ou se retrancher derrière les rapprochements de la diplomatie européenne. Mais, à coup sûr, elle se manifesterait d'une étrange façon, si elle consistait à nous faire abandonner les postes et les armes qui, jusqu'à ce jour, ont maintenu notre situation et peuvent seuls la conserver.

Dans de telles conditions, l'abandon du protectorat religieux marquerait nécessairement un recul complet de notre influence. Il jetterait le trouble et l'incertitude dans ces populations qui, connaissant la France et l'aimant, ont toujours accepté son hégémonie. D'autres protecteurs sauraient s'offrir à elles et se faire accepter. Et perdant ainsi la fidélité de l'Orient, nous aurions perdu quelque chose de notre force et de notre grandeur.

Ces considérations nous paraissent avoir plus de portée encore, presque au lendemain de l'acte de vigueur, accompli par notre gouvernement, dans les eaux turques. On a dit ici même quels en avaient été les effets et les causes. Personne n'a oublié les heureuses conséquences qu'il a eues pour l'affermissement de notre protectorat. Le Sultan a confirmé la reconnaissance légale des écoles, des hôpitaux, des églises, des chapelles, des dispensaires, des orphelinats, des asiles, de tous les établissements français ou protégés par la France. Il a accordé la même reconnaissance officielle à ceux qui, jusqu'à ce jour, se trouvaient sans autorisation. Il s'est engagé à faire bénéficier ces divers établissements de l'exemption de l'impôt foncier et des taxes douanières, conformément aux usages et à leurs statuts. Il a autorisé la construction et l'agrandissement des immeubles dont la liste lui avait été adressée. Pour la création d'établissements nouveaux, il a reconnu, sous la réserve de l'accomplissement de quelques formalités, que, si dans un délai de six mois après l'avis donné par l'ambassade, la Sublime Porte n'avait pas formulé par écrit des objections mo-

tivées, l'autorisation serait considérée comme acquise.

Deux mois à peine après ces événements, l'heure était particulièrement mal choisie pour contester les crédits du chapitre IX. On ne recule pas sur une victoire; surtout quand cette victoire consiste dans des engagements, à l'exécution desquels l'expérience a appris qu'il fallait veiller.

C'est pourquoi on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise et de regret, en face de propositions comme celles que le budget des Affaires étrangères a fait naître et que la Chambre a dû écarter. Les sacrifices que le Levant nous impose sont modestes. Que l'on compare ce chiffre de 850.000 francs, à notre situation acquise, aux raisons que nous avons de la maintenir, et à l'ensemble de nos charges : il apparaîtra comme un placement singulièrement avantageux. Dans le même but, et avec moins de résultats, les Russes et les Italiens donnent plus d'un million chaque année. Aussi n'est-il pas un Français pour se plaindre de sa part contributive dans les dépenses qu'occasionne la sauvegarde de tels intérêts.

Si le crédit du chapitre IX devait être modifié, ce n'était certes pas dans le sens que proposait la Commission du budget. Il est fâcheux, au contraire, que nous ne puissions faire plus. On doit être, il est vrai, avare des deniers de la France, et le moment n'est guère favorable aux accroissements budgétaires. Mais, en dehors des établissements que nous avons indiqués, il s'en trouve d'autres qui, étant de précieux auxiliaires, auraient des droits aux subventions. Quelques-uns de ceux qui émargent, reçoivent trop peu. Il faudrait, enfin, encourager les fondations nouvelles, susceptibles, quel qu'en soit le caractère, laïque ou religieux, de répandre davantage la langue et le nom français. Il ne s'en créera jamais trop, alors surtout que la propagande rivale devient de plus en plus envahissante. Là, comme en Chine, apparaît la vérité de cet axiome : « qu'il ne suffit pas de ne point décroître quand tout le monde grandit autour de nous. »

Ce sont ces idées que la Chambre a affirmées par son vote. Elle a fait un patriotique accueil aux orateurs qui les ont défendues devant elle, et, notamment, aux déclarations du ministre des Affaires étrangères. Combattant les amendements au chapitre IX, M. Delcassé a nettement défini nos intérêts et nos droits. Il avait déjà, dans la discussion générale, mis en lumière, non sans vigueur, les résultats de l'acte de Mytilène et le sens de notre politique en Orient.

« Ainsi donc, disait-il, nous obtenons satisfaction dans toute la mesure où nous l'avions demandée. C'était dans des conditions beaucoup moins favorables qu'en 1535, qu'en 1604 et qu'en 1760, puisque nous ne sommes plus seuls en Orient, la reconnaissance formelle, la confirmation des anciennes capitulations; c'était la consolidation de notre place au soleil d'Orient, la reconstitution d'un patrimoine moral qui avait été entamé et à la conservation duquel il n'y aura plus qu'à veiller. (Très bien! très bien!)

« Aussi bien on ne s'y est pas trompé à l'étranger; et l'on a fait ressortir, avec une remarquable unanimité, l'importance du résultat obtenu par la France. Ce n'est pas que partout on eût été fâché de voir le gouvernement français négliger certains intérêts ou hésiter à en protéger certains autres, parce que l'esprit de parti semblerait momentanément en faire bon marché. Mais quel est le Français, j'entends le plus enfiévré par l'esprit de parti, qui tarderait à condamner sévèrement, et j'ajoute justement, le gouvernement, qui regarderait et qui traiterait autrement qu'en Français les hommes et les choses de la France au dehors? (Applaudissements.)

« Quand, soit en Orient, soit en Extrême-Orient, on ne distingue pas encore entre les Français, quel Français admettrait que le gouvernement, en faisant lui-même des différences, apprit soit aux Turcs, soit aux Chinois, à distinguer? Qui ne se rend compte que, les uns après les autres, nos commerçants après nos missionnaires, nos industriels après nos commerçants, tous seraient les victimes de ces distinctions auxquelles un patriotisme élevé ne saurait se résigner et que c'est la France finalement qui ferait les frais d'une politique étroite qui n'aurait pas su étendre sur le tout indivisible que forment les Français et les intérêts français à l'étranger, les larges plis du drapeau national? » (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Ce langage, qu'on aurait aimé à retrouver aussi ferme sur d'autres questions plus brûlantes encore, ne sera pas sans effet au dehors. Même en diplomatie, où l'action silencieuse est souvent nécessaire, l'à-propos d'une parole n'est pas toujours sans utilité. Et il est des circonstances, où, pour un grand Etat, la fermeté des déclarations est un acte à sa manière, très urgent et très opportun.

JEAN IMBART DE LA TOUR.

LA NAVIGATION DU MÉKONG

L'article *Le Mékong voie de pénétration*, paru dans notre *Bulletin* du mois dernier, a amené un autre correspondant à nous adresser la communication suivante :

L'Administration ayant demandé à la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine, d'établir un service hebdomadaire de Khone à Vien-tiane, ce service est assuré par trois vapeurs, d'un port en lourd de 40 tonneaux et d'une vitesse de 10 nœuds, qui suffisent amplement pour le transport dans les deux biefs navigables, Khone-Pakmoun, Savannakek-Vien-tiane, des passagers et marchandises, au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Ces vapeurs marchent en effet en concordance avec les convois, également hebdomadaires, de pirogues laotiennes, auxquels on est obligé d'avoir recours :

1° Entre Kratié, point terminus des vapeurs montant de Saïgon, et Khone, dans les rapides de Stung-treng;

2° Entre Pakse et Savannakek, dans les rapides de Kemmarat séparant les deux biefs desservis par les vapeurs du Laos.

L'auteur de l'article expose très exactement les conditions précaires dans lesquelles ces services de batellerie sont réalisés, et si parfois les marchandises demeurent en souffrance aux relais de transbordement, c'est en raison de la faible capacité de transport, non pas des vapeurs, mais de l'ensemble des pirogues et de l'insuffisance de la main-d'œuvre.

Ces convois comprennent en moyenne 10 embarcations dont la manœuvre nécessite de 6 à 8 hommes et qui peuvent porter 2 tonnes environ chacune; les vapeurs qui correspondent, pouvant en prendre de 30 à 40 tonnes, n'ont donc pas leur plein à la montée. Au surplus, ce chiffre de 20 tonnes, pour l'ensemble du convoi, est rarement atteint, par la raison que le transport des passagers et de leurs bagages absorbe toujours 3 ou 4 embarcations du groupe. Il est bon d'ajouter que les expéditions hebdomadaires de Saïgon et Pnompenh pour le Laos ne dépassent guère ce tonnage moyen quant à présent, soit 500 colis à 40 kilogrammes, au moment des hautes eaux.

De Vien-tiane à Luang-prabang, le service se fait par pirogues pendant toute l'année; mais il n'a plus lieu qu'une semaine sur deux; il ne tient qu'à l'Administration de le rendre hebdomadaire et d'accélérer ainsi les communications avec la capitale laotienne. Ce serait l'amélioration la plus immédiate à apporter au service fluvial, et en même temps la plus facile à réaliser.

Transbordements. — Xieng-La écrit que l'on ne compte pas moins de 13 changements de moyens de transport pendant les basses eaux, entre Khone et Luang-prabang. Il faut largement réduire ce chiffre de moitié pour demeurer dans les limites de la réalité. On transborde en effet de novembre à juin aux points suivants : Khong, Pakse, Savannakek, Keng-kabao et Vien-tiane, soit cinq ruptures de charge; mais ces opérations, en elles-mêmes, n'entraînent qu'un retard de quelques heures, négligeable comparativement à la lenteur de la marche des pirogues, dont la vitesse moyenne ne dépasse guère à la montée 20 kilomètres par jour dans les meilleures conditions de courant.

De Saïgon à Khone, il y a encore trois transbordements aux basses eaux :

- 1° Kratié à Stung-treng, pirogues
- 2° Stung-treng à Khone-sud, vapeurs
- 3° Khone-sud à Khone-nord, voie ferrée

ce qui ramène à un total de huit, au lieu de treize indiqué à tort par Xieng-La, le nombre des transbordements entre Saïgon et Luang-prabang, pour un parcours de 2.000 kilomètres.

Il est excessif de dire également que les caisses mettent quatre mois pour atteindre Luang-prabang. Exceptionnellement, de tels retards ont pu

se produire; mais on ne peut, de bonne foi, conclure de l'exception à la règle.

Dans les circonstances les plus défavorables, les trajets sont échelonnés comme suit à la montée y compris les délais de transbordements :

Saïgon à Khone.....	10 jours
Khone à Pakse.....	5 —
Pakse à Savannakek.....	14 —
Savannakek à Vien-tiane.....	4 —
Vien-tiane à Luang-prabang.....	20 —
Total.....	53 jours

La concordance est assurée à tous les relais, sauf à Vien-tiane où les départs pour Luang-prabang ne sont plus que bimensuels.

Par contre, la descente s'accomplit en 25 jours aux basses eaux et 15 aux hautes eaux.

Travaux d'amélioration. — Depuis l'organisation de ses lignes du Laos, en 1896, la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine s'est constamment efforcée d'améliorer ses services rendus si compliqués et si précaires par le régime du Mékong, les difficultés de navigation, l'absence de main-d'œuvre et la rareté de matériel indigène propre à la batellerie dans les parages inaccessibles aux vapeurs. Malheureusement elle n'a pas trouvé dans l'Administration locale tout le concours sur lequel elle était en droit de compter, de par les engagements même de celle-ci; et si quelque amélioration sérieuse a pu être réalisée dans la navigation depuis cinq années, c'est la Compagnie et son personnel qui en ont fait les frais.

C'est ainsi que la Compagnie a renforcé sa flotte commerciale de la canonnière *la Massue* (dont on se rappelle la brillante campagne, avec sa similaire *La Grandière*, au cours de la mission du lieutenant de vaisseau Simon) par le rachat de ce navire à l'Administration en 1897, ce qui porte à 4 le nombre des vapeurs en service dans les biefs navigables. Une chaloupe à vapeur, à faible tirant d'eau, destinée au remorquage des pirogues, vient d'être mise en service dans le bief de Khone à Pakmoun, et des pirogues en acier, d'une capacité de 5 tonnes avec 40 centimètres de tirant d'eau, construites également dans les ateliers de la Compagnie à Saïgon, sont à l'essai depuis plusieurs mois.

Ces remorquages de pirogues, sur les parcours inaccessibles aux vapeurs, sont appelés à accélérer considérablement le service, pour peu que l'Administration des Travaux publics, à qui incombent depuis des années les travaux de dérochement et de balisage, veuille bien, une bonne fois, faire œuvre utile, pratique et durable.

Deux barrages dangereux arrêtaient aux basses eaux le service continu par vapeurs dans le deuxième bief entre Savannakek et Vien-tiane : Keng-kassek et Keng-kabao. Par des reconnaissances approfondies, des sondages réitérés et l'installation, au prix des plus grandes peines, d'un balisage, le personnel de la Compagnie acquérant par ailleurs une expérience et une habileté con-

sommées dans le pilotage, celle-ci a réussi, avec ses propres moyens, à supprimer le transbordement de Keng-kassek. Au Keng-kabao, comme ailleurs, un outillage et du personnel spécial sont nécessaires, et c'est à l'Administration des Travaux publics de l'Indo-Chine de mettre à exécution le programme de travaux qu'elle a fini par élaborer après les nombreuses années perdues en études, en tâtonnements, en missions coûteuses et improductives.

Exécution des travaux urgents. — Sans partager l'optimisme de Xieng-La sur la possibilité de rendre le Mékong navigable « sans dépenses trop considérables », optimisme qu'une étude plus complète et une plus longue expérience du cours utilisable du grand fleuve eût rendu moins confiant chez ce voyageur, il n'est pas douteux qu'on puisse arriver à tirer un bien meilleur parti d'une voie de pénétration aussi largement entr'ouverte depuis 1895 par nos canonnières.

La création d'un service commercial reliant Saïgon à Luang-prabang a été le premier pas vers la mise en valeur des vastes provinces riveraines du Mékong, sur lesquelles le traité du 3 octobre 1893 affirmait notre souveraineté exclusive. C'était aussi la consécration pratique et immédiate des travaux de nos officiers explorateurs. Il ne faut donc point s'arrêter en si bonne voie. Nous voudrions voir la sollicitude du gouvernement général de l'Indo-Chine, pour l'amélioration des voies navigables, se manifester d'une manière plus hâtive, plus judicieuse et plus efficace; depuis 1890, on a dépensé pas mal d'argent sur le Bas-Mékong, sans qu'aucun résultat bien appréciable soit la conséquence de ces sacrifices. Pas de programme bien défini, pas d'esprit de suite, des travaux insuffisamment étudiés, ne pouvant qu'avoir un caractère temporaire; incompétence ou instabilité des agents à qui l'exécution en était confiée, etc... En un mot, on a semblé croire le Laos trop éloigné, trop peu connu, le Mékong trop peu navigable, pour mériter un intérêt sérieux, une attention soutenue. Les faits démontrent aujourd'hui les conséquences d'une telle légèreté : tout le monde se plaint de la lenteur et des difficultés des communications avec le Laos.

Nous venons de faire ressortir comment l'entreprise de transports sur le Mékong fait de son mieux, en ce qui la concerne, pour remédier à cette déféctuosité. On ne peut pas poursuivre au delà des limites raisonnables la solution du problème consistant à construire un matériel pour certaines voies navigables; il faut encore que celles-ci soient aménagées en vue de certains bateaux et en vue de certains besoins commerciaux.

La question du matériel est résolue. Les vapeurs à deux hélices sous voûte, d'un port de 40 tonnes et de 80 centimètres de tirant d'eau, ont fait leurs preuves. De longtemps encore, ils suffiront au trafic. Qu'on leur ménage, partout où ils sont arrêtés actuellement, un chenal de 4 m. 50 au moins de profondeur et de 15 à 20 mètres de largeur, bien balisé, qu'on s'affranchisse des pirogues : les marchandises montant à la perche

ne resteront pas en souffrance, et Luang-prabang pourra être rapproché de 15 à 20 jours.

Ce serait se lancer dans des dépenses, hors de proportion avec les résultats immédiats cherchés, que d'envisager de suite la continuité de la navigation de Khone à Luang-prabang; il faut se contenter pour l'instant d'un programme plus modeste : procéder avec méthode et suite au déblaiement des passes et des seuils, en vue de la libre circulation des vapeurs, partout où c'est possible à peu de frais; et là où il y aurait nécessité de travaux disproportionnés au but à atteindre, se borner à aménager un passage pour une chaloupe de faible échantillon remorquant un convoi de pirogues.

Dans le premier parcours de Khong à Pakmoun, les travaux nécessaires pour rendre le bief navigable à un vapeur du type ci-dessus sont exécutoires en deux ou trois campagnes, sans dépasser les crédits prévus pour le Mékong au budget général de l'Indo-Chine depuis deux ans. Actuellement, grâce aux travaux d'un officier du génie, le parcours navigable commercialement en saison sèche a doublé depuis 1899. Il serait désirable, dans l'intérêt général, que cet officier, qui possède aujourd'hui admirablement la question, puisse s'y consacrer jusqu'à l'achèvement de la tâche qu'on lui a confiée, car ce sont des mutations trop fréquentes dans son personnel, qui ont rendu stériles, jusqu'à ce jour, les bonnes résolutions et les quelques efforts tentés par l'Administration indochinoise en faveur de l'amélioration du Mékong.

En attendant ce résultat, et dans l'état actuel des choses, un peu de balisage permettrait à un petit remorqueur de conduire un train de pirogues pendant les basses eaux très avant dans les rapides de Kemmarat jusqu'au Keng-kanieu, si on améliore à cet effet seulement les deux rapides dits Keng-kapeut et Keng-kaac. Les pirogues n'auront plus que quatre jours de perche pour atteindre Savannakek, au lieu de quatorze. Qu'on obtienne ce résultat tout d'abord, on s'attaquera aux travaux de longue haleine ensuite.

Au delà de Vien-tiane, le moyen d'améliorer le fleuve sans grosses dépenses n'apparaît guère. Aux basses eaux, on est de suite arrêté par des obstacles redoutables comme le Keng-Tiane, le Keng-Fa, etc., où nulle navigation à vapeur ne peut être tentée.

Aux eaux moyennes et aux hautes eaux, c'est-à-dire durant quatre mois de l'année, une embarcation à vapeur trouverait peut-être son chemin au prix de bien des dangers, mais serait tôt ou tard refoulée par d'irrésistibles courants. Les voyageurs qui n'ont parcouru cette partie du fleuve qu'à la descente, dans un radeau confortablement aménagé, ne peuvent avoir l'impression de la difficulté qu'éprouverait un vapeur à remonter; aussi, sont-ils généralement portés à conclure à la parfaite possibilité, « moyennant des travaux très sommaires », de faire desservir Luang-prabang par des vapeurs pendant une bonne partie de l'année : c'est là une erreur contre laquelle il importe de les mettre en garde.

Il n'y a pas lieu de se préoccuper, pour le moment, des travaux d'amélioration en amont de Luang-prabang, ce serait réellement trop demander dans l'état actuel du fleuve.

Qu'on s'attache encore, tout d'abord, à ouvrir les biefs inférieurs, de manière à rendre les communications fluviales aussi rapides que possible avec Vien-tiane, en réalisant seulement les durées de trajet suivantes en toutes saisons :

Saïgon à Khone.....	5 jours
Khone à Savannakek...	7 —
Savannakek à Vien-tiane	3 —

Total... 15 jours pour 1.700 kilom.

soit 110 kilomètres par jour, tandis qu'actuellement encore il faut compter le double de temps.

Ce résultat peut et doit être atteint, pourvu qu'on procède, nous ne saurions trop le répéter, avec ordre, méthode et esprit de suite.

L'obstacle le plus sérieux est à la porte même du fleuve, aux rapides de Sambor. Cette difficulté vaincue, on aura assez vite raison des autres; mais il faut la vaincre!

NAI-NAM.

LES POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES DE L'INDO-CHINE

Suite et fin (1).

III

LE FACTEUR HUMAIN (*suite*).

Il n'est pas inutile de préciser quelques-unes des affirmations précédentes.

Quand nous disons que nulle part l'acquisition des terres n'est plus facile pour le colon européen qu'en Indo-Chine, nous visons la *gratuité absolue* de cette acquisition, car les arrêtés des gouvernements locaux qui réglementent cette matière gagneraient à être fondus en un texte d'ensemble, et certains points pourraient être mieux précisés, notamment en ce qui concerne la *permanence* de l'acquisition et la garantie contre toute éviction pour d'autres causes qu'une utilité publique bien déterminée. Il n'en reste pas moins vrai que nulle part, à notre connaissance, l'administration ne s'est montrée aussi large dans la distribution des terres (2). On peut

(1) Voir *Bulletin de l'Asie française*, nos 5, 6, 7 et 9.

(2) Il faut noter qu'outre la *gratuité* de la concession l'impôt foncier n'est dû qu'à partir de la 6^e année.

A Java (sauf l'exception des domaines particuliers), les concessions ne sont données que pour des périodes de 25, 50 ou 75 ans, renouvelables il est vrai, et pour une surface *maxima* de 500 hectares par concession (mais on peut avoir plusieurs concessions). Les terrains concédés doivent payer l'impôt *dès la première année*. Celui-ci varie de 6 à 12 francs l'hectare suivant la nature des

même se demander si, dans l'intérêt de la colonisation sérieuse, il ne serait pas préférable de se montrer plus exigeant au point de vue de la justification de capitaux proportionnés à l'étendue des terres, à la nature et à l'importance des entreprises agricoles. Mais à cela on peut répondre sans doute que la condition imposée de la mise en culture d'un cinquième de la concession demandée à la fin de la deuxième année qui suit l'octroi de la concession, est une garantie suffisante contre l'accaparement des terres par de simples spéculateurs qui n'y entreprennent rien et se contentent d'essayer de revendre aux nouveaux venus.

Quand on entre un peu dans le détail de l'état des concessions accordées aux Français en Indo-Chine (1), on est frappé de certains faits, notamment de l'étendue de certaines concessions. Celles de 4 à 5.000 hectares sont fréquentes. Plusieurs ont plus de 40.000 hectares. Si l'on divise la superficie des concessions européennes, existant à la fin de 1900 en Indo-Chine, par leur nombre (322.000 hectares — 648 concessions), on trouve que la superficie moyenne est d'environ 500 hectares; encore faudrait-il éliminer en réalité les petites concessions de moins de 50 hectares assez nombreuses en Cochinchine, ce qui élèverait la superficie moyenne des autres. A Ceylan, la moyenne des concessions enregistrées était en 1898, de 166 hectares, et celle des plantations cultivées de 114 hectares. Sur 1.534 plantations en culture, 31 seulement avaient une superficie supérieure à 400 hectares, et sur celles-ci 5 seulement dépassaient 800 hectares, et une seule atteignait 1.000 hectares. On répondra qu'il s'agit surtout du *thé*, culture relativement riche. La culture du *riz*, qui semble devoir être la base d'une exploitation européenne sérieuse en Indo-Chine, se présente évidemment dans d'autres conditions. Mais, même pour celle-ci, il faut se garder, pensons-nous, de vouloir faire trop grand. Des calculs sérieux ont permis d'établir que le capital de premier établissement et les frais de culture d'une concession de 8.500 hectares en Cochinchine atteindraient environ 1.350.000 francs, sans que provision fût faite dans ce calcul pour des travaux spéciaux d'assèchement ou d'irrigation ni pour les frais généraux de l'entreprise, ni pour l'intérêt des capitaux. D'autre part, dans le même pays (car ces chiffres sont naturellement variables presque à l'infini, et en tout cas entre des limites très étendues, suivant la nature et la topographie des terrains, le genre de culture, le plus ou moins de facilité des communications, etc., etc.), on

cultures. Beaucoup de terres sont simplement louées aux indigènes. Tout cela n'empêche pas qu'il y ait à Java plus de 5.000 colons hollandais, contre 6.400 fonctionnaires.

A Ceylan, les terres domaniales sont vendues aux enchères à un prix *minimum* de 42 fr. 50 l'hectare. Augmenté des droits de cadastre, d'enregistrement, etc., l'achat d'un hectare de terre revient au planteur à 49 fr. 25 au minimum. Il y a néanmoins 3.500 planteurs européens à Ceylan (femmes et enfants compris) et la valeur de ce qu'ils produisent atteint 100 millions de francs.

(1) Voir une étude publiée dans le *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, n° 25, p. 325 et suivantes.

estime qu'un Européen actif, dans de bonnes conditions de circulation sur ses terres, peut surveiller de 4 à 500 hectares de rizières (1). Autre chiffre intéressant comme élément de solution de toutes ces questions où intervient le « facteur humain » : dans les provinces à culture facile, nécessitant peu de travail pour l'aménagement des rizières, on peut compter 5 hectares par famille indigène. Un Européen qui voudrait mettre en valeur 4.000 hectares par le système du *métayage* (avec prêt de buffles, instruments et semences), très en usage au Tonkin, devrait déjà recruter 200 familles, ce qui commence à faire un joli chiffre. Et encore convient-il d'insister sur le fait qu'il s'agit de rizières à travail facile.

Cette question du recrutement de la main-d'œuvre nous amène à dire un mot des mesures administratives prises en Indo-Chine en faveur du colon européen, à ce point de vue.

En Cochinchine, un arrêté du 5 novembre 1896 exempte les travailleurs indigènes ou asiatiques étrangers engagés au service d'Européens et assimilés se livrant à l'agriculture ou à l'élevage, de l'impôt de capitation, de l'impôt personnel et des prestations de toute nature. Ceci pendant toute la durée de l'engagement, à condition que la copie du contrat entre l'engagé et l'engagiste soit remise à l'Administration, qui délivre une carte spéciale à l'engagé, renouvelable chaque année (2).

Au Tonkin (3), si les indigènes (ou Asiatiques assimilés) ne sont pas exempts des impôts ou corvées, le concessionnaire est du moins autorisé à acquitter les impôts pour eux, ce qui les met, dans une certaine mesure, davantage dans sa main. Des peines (1 à 5 jours d'emprisonnement ; 1 à 15 francs d'amende) sont prévues pour le cas de rupture d'engagement sans motif, et des mesures administratives sont prises pour assurer une identification rapide des engagés et l'enregistrement des contrats de louage de travail, ce qui leur donne plus de force (4).

Si nous insistons sur ces questions qui paraissent sortir un peu de notre sujet, c'est au contraire qu'elles se rattachent à l'exploitation du

pays, et qu'un bon régime légal de la terre et de la main-d'œuvre constitue au plus haut point une « possibilité économique » de plus en faveur de l'Indo-Chine. Sans nier qu'il y ait des améliorations possibles, il nous semble qu'il serait injuste de ne pas reconnaître les tendances, très favorables dans leur ensemble au colon européen, de la législation actuelle. Beaucoup de ceux qui accusent si volontiers l'Administration, et lui attribuent des insuccès souvent dus à de tout autres causes, pousseraient les hauts cris devant certaines exigences des législations anglaise de Ceylan ou hollandaise de Sumatra et de Java.

Ces colonies peuvent cependant être citées comme des modèles de réussite de colonisation européenne sous les tropiques.

Bien que, nous l'avons vu, la main-d'œuvre ne manque pas sur certains points de l'Indo-Chine notamment dans le Delta du Tonkin, au Thanh-hoa et dans quelques autres provinces de l'Annam, il est malheureusement incontestable qu'elle est inégalement répartie, et qu'elle fait défaut — naturellement — là précisément où il y a le plus de terres disponibles. Il ne faut pas se dissimuler qu'il est assez difficile d'attirer les Annamites du Tonkin en Cochinchine. La diffusion de la population se fera plutôt de proche en proche, et elle sera sans doute aidée par les facilités de communication que donneront les chemins de fer. Mais le grand Transindochinois ne sera pas terminé de sitôt, dans son entier, et d'ici là il faudra bien aviser.

Il y a les ressources tout indiquées de l'*immigration chinoise*. C'est en effet encore un des avantages de l'Indo-Chine — au point de vue économique — que la proximité de cet immense réservoir d'hommes qu'est le Céleste Empire. On sait avec quelle facilité il déverse son trop plein. Il y a une majorité de population chinoise dans les établissements des Détroits — 227.000, en 1891 (dernier recensement (1)), le nombre a augmenté depuis), contre 213.000 Malais. — Dans les possessions hollandaises de l'Insulinde, ils sont 500.000 environ (dont 261.000 à Java). En 1886, on estimait qu'il y en avait plus de 2 millions au Siam. A côté de ces chiffres, du dernier surtout, les 95.000 Chinois recensés en Cochinchine à la fin de 1899, les 100.000 Chinois environ du Cambodge, les 12 à 15.000 du Tonkin, les 4 à 5.000 de l'Annam et les 2.000 environ du Laos, soit un total d'environ 215 à 217.000 Chinois, ne font, si l'on tient compte des 817.000 kilomètres carrés de superficie de la colonie, qu'une assez petite figure. Il est vrai qu'en présence des taxes fiscales très élevées qui sont prélevées sur eux — surtout en Cochinchine où elles constituent une ressource importante du budget local — on est presque étonné de les trouver relativement si nombreux.

L'immigration chinoise n'est pas sans inconvénients. Plusieurs ont été exposés d'une façon magistrale par M. Chailley-Bert dans son livre si

(1) A Ceylan, sur chaque plantation de thé dont, nous l'avons vu plus haut, la superficie moyenne est de 114 hectares, il y a généralement deux ou trois chefs de culture ou contremaitres européens. A Sumatra, pour la culture, particulièrement délicate il est vrai, du tabac, la surveillance d'un Européen s'étend en moyenne à 71 hectares seulement. On ne saurait trop insister sur la variabilité de tous ces facteurs.

(2) L'arrêté stipule en outre que cette carte doit être visée *tous les trois mois* par l'administration, complication qui paraît inutile. En revanche, un autre article prévoit l'autorisation écrite de l'engagiste pour que l'engagé puisse circuler loin de sa résidence. Une stipulation analogue a donné d'excellents résultats à Sumatra.

(3) Arrêtés des 27 août 1896 et 26 août 1899. — Aucun arrêté n'a encore, à notre connaissance, réglé cette question en Annam, ni au Cambodge.

(4) Un arrêté du 23 janvier 1901 a autorisé les planteurs français du Tonkin à recruter à leurs frais des gardes champêtres européens ou indigènes assermentés, qui peuvent être armés sous le contrôle de la Résidence et sous la responsabilité du planteur. Leurs rapports font foi en justice, et les gardes champêtres indigènes sont investis des fonctions de police attribuées par la loi et la coutume indigène aux notables de village.

Il y a là, pour les colons français isolés, une garantie fort sérieuse de plus, dont il faut espérer qu'ils auront le bon esprit de ne pas abuser.

(1) Singapour seul a reçu 149.000 immigrants chinois en 1899 contre 33.000 en 1898.

plein d'idées : *Java et ses habitants*, à propos de la colonie chinoise de Java. Même pour les Européens, leur présence n'est pas sans dangers. Il est certain qu'en Cochinchine, par exemple, ils sont les maîtres absolus de l'industrie de décortiquage du riz. Mais comme d'autre part ce sont des travailleurs incomparables, et quoique beaucoup moins souples que les Annamites, maniables cependant à condition de se montrer d'une stricte justice dans les rapports que l'on a avec eux, et de les intéresser, si possible, au succès d'une entreprise ; comme il est possible par une législation bien comprise de les *cantonner* dans des occupations déterminées, ce serait une erreur de ne pas profiter de cette force à notre disposition pour la mise en valeur de l'Indo-Chine.

En résumé, soit par le nombre et les qualités de la population indigène, soit par les ressources en travailleurs qu'offre la Chine notre voisine, soit par les facilités accordées à la colonisation européenne, on peut dire hardiment que l'Indo-Chine occupe une place exceptionnelle parmi nos colonies. En ce qui concerne la colonisation européenne, on ne saurait trop répéter que le nombre importe beaucoup moins que les ressources financières, une formation technique agricole et scientifique sérieuse, et les qualités morales de patience, d'énergie et de justice et même d'une certaine sympathie à l'égard des indigènes.

IV

LES FACULTÉS INDUSTRIELLES

Sans vouloir entrer dans une discussion d'ensemble sur le meilleur système de rapports à établir entre la métropole et ses colonies, ni examiner dans quelle mesure, quoi qu'on en ait, certaines tendances actuelles ne sont que la résurrection d'une vieille connaissance, *le Pacte colonial*, il est impossible de ne pas formuler quelques généralités avant d'aborder le détail des faits d'où l'on peut déduire les facultés industrielles de l'Indo-Chine.

Il faut bien voir les choses comme elles sont, et se défier, nous semble-t-il, dans un sens comme dans l'autre, des théories *à priori*. Il est certain que si l'on tient compte du mouvement général du monde — et moins que jamais une politique nationale, économique ou autre, qu'elle s'applique aux colonies ou aux questions métropolitaines, ne peut se considérer comme existant seule sur la terre et négliger les réalités et les activités parfaitement tangibles qui l'entourent, et qui ne sont pas, elles non plus, *localisées*, tant s'en faut, sur un point unique et isolé du globe — si donc l'on tient compte du mouvement général du monde, et que l'on s'attache plus spécialement à essayer de pénétrer les intérêts permanents, les conditions actuelles de la politique économique des grandes puissances qui mènent véritablement ce mouvement — c'est-à-dire, la France mise à part, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie et les États-Unis — et les préjugés, les velléités ou

les volontés de ceux qui les dirigent, de l'étude de tous ces facteurs pourront se dégager des principes de conduite dont il nous resterait à faire notre profit. L'on pourrait croire, au premier abord, que le résultat ne serait peut-être pas, dans son ensemble, défavorable à une union plus intime d'intérêts entre la métropole et ses colonies. Ce serait, croyons-nous, une illusion. Sans doute, des quatre grandes puissances mentionnées, trois sont nettement protectionnistes, et l'une, celle qui est en train de prendre la première place dans le monde au point de vue industriel (1), les États-Unis, manifeste son intention de se réserver son jeune marché colonial. Mais celui-ci est relativement peu important. Il faut bien d'autres débouchés à sa production débordante. L'Allemagne et la Russie n'ont pas de domaine colonial proprement dit. Quant à l'Angleterre, l'union douanière pan-britannique, conception plus politique que pratique, pourrait peut-être prendre corps partiellement, et il n'est pas nié que la doctrine du libre échange *absolu* est maintenant loin de régner sans conteste chez nos voisins. Mais il est impossible d'abolir le fait décisif que la Grande-Bretagne est obligée d'importer près des trois quarts de la nourriture de sa population. C'est sur ce point sans doute que l'accord avec les colonies serait le plus facile, pour la Grande-Bretagne, car pour les colonies dont l'avenir serait ainsi limité, au point où elles en sont, une pareille conception de leur rôle aurait peu de chances de leur agréer.

Non seulement une résurrection générale des pactes coloniaux ne semble pas dans les éventualités immédiates ; mais il faut dire que la surproduction industrielle, résultant précisément dans certains grands pays d'une protection rigoureuse, est un motif de croire à l'avenir prochain d'une politique moins exclusive, la nécessité de larges débouchés se faisant de plus en plus sentir. Cela paraissait tout récemment la tendance aux États-Unis.

Il faut donc se garder de se lier sans mesure à une politique qui n'a pas, sinon la faveur générale, du moins des chances pratiques d'une application générale. D'autant plus qu'il faut bien en voir les contre-parties.

Si l'on veut réserver le marché colonial d'une façon exclusive à l'industrie métropolitaine, il est logique et juste de réserver, par compensation, le marché métropolitain aux matières premières de provenance coloniale ; et si les considérations abstraites et spontanées de logique et de justice ont souvent peu de poids dans la conduite des gouvernements, il faut compter tout au moins avec les réclamations formulées par les colonies elles-mêmes. C'est ce qui se produit, on le sait, en ce moment. Elles réclament, comme contre-partie de l'application sur leur territoire du tarif douanier métropolitain qu'elles n'ont pas demandé et qui a eu pour effet de renchérir

(1) Sauf pour les industries textile et chimique qui restent, l'une le privilège de l'Angleterre, et l'autre celui de l'Allemagne.

chez elles le prix de la vie — le fait est incontestable pour l'Indo-Chine si l'on compare les marchandises des principales marchandises d'importation à Saigon et Hanoï d'une part, et dans les ports libres de Singapour et de Hong-kong d'autre part — l'entrée dans la métropole, non plus seulement avec la détaxe des demi-droits dont elles jouissent actuellement, pour un certain nombre d'entre elles, mais *en franchise* pour toutes les matières premières originaires des colonies, ce qui comporterait, à l'occasion, des droits à l'entrée dans la métropole sur des produits de provenance autre que de provenance coloniale.

Il est trop évident qu'un pareil régime irait directement, dans beaucoup de cas importants, contre l'intérêt de la métropole elle-même. Pour ne prendre qu'un exemple — mais décisif, et qui nous dispensera des autres, qu'il serait cependant facile de multiplier — voici l'industrie cotonnière. Aucune de nos colonies (sauf une seule peut-être (1), et encore n'est-ce ni sûr, ni, en tout cas, possible de longtemps) n'est à même, à notre connaissance du moins, de fournir les cotons *longues soies* indispensables à la fabrication des tissus plus fins qui sont précisément un des triomphes de notre art et de notre bon goût. Veut-on diminuer la valeur de notre industrie métropolitaine, qui se sauve précisément par l'élégance et le fini de sa production?

J'irai plus loin. Le *monopole* de la fourniture du marché métropolitain n'est pas à souhaiter dans l'intérêt même, bien compris, de la colonie. Et en effet — on peut le voir pour le poivre — une conséquence inévitable du régime de faveur dont jouissent les produits coloniaux dans la métropole est l'élévation, dans la colonie même, du prix de ces produits, le planteur (ou l'intermédiaire) réclamant la plus grosse part de la différence résultant de la diminution ou de l'abolition des droits. Il en résulte que, si le produit colonial veut prendre place sur un autre marché que le marché métropolitain, il est beaucoup trop cher (2). D'autre part, pour beaucoup de produits, le marché métropolitain est insuffisant ou même insignifiant comme débouché.

La vérité est dans une de ces solutions mixtes, relatives, et, pour tout dire, opportunistes, dont s'indignent les jongleurs de théories, mais dont les peuples vivent. Il est naturel que la métropole cherche à se créer une situation de faveur dans ses colonies et la réciproque serait juste. Le tout est une question de *mesure* et, en réalité, d'*espèce*. Il faudrait, en outre, ne pas perdre de vue les quelques points suivants :

1° Tout empêchement apporté au développe-

(1) Nous avons rappelé (*Bulletin de l'Asie Française*, n° 7, p. 286) sur l'autorité de M. le professeur Cornu, du Muséum, que certaines régions du Soudan, et surtout la région du *Dienné* seraient susceptibles de fournir un coton comparable au coton égyptien. Mais d'abord cela n'est pas absolument sûr (d'après des renseignements plus récents), et puis reste la question de la *main-d'œuvre*, du *transport* qui paraît difficile à résoudre.

(2) Le pécule de poivre a valu en moyenne à Saigon, en 1900, 45 francs de plus qu'à Singapour. Il a même à un moment donné été coté aussi cher qu'en *entrepôt* à Marseille (avant l'acquittement des droits).

ment normal d'une colonie finit par retomber sur la métropole. Car, ou bien c'est la révolte et la séparation, ou bien c'est la ruine toute simple, ou bien ce sont des charges pour la métropole qui compensent amplement le bénéfice apparent d'un débouché exclusif. Toute l'histoire témoigne, sans exception, dans ce sens: ce sont des *faits*.

2° Une colonie devrait être considérée, non pas comme un *marché réservé*, mais comme un *placement* d'hommes et de capitaux.

3° En ce qui concerne en particulier la question industrielle, le vrai point de vue est celui-ci. L'industrie coloniale est le *complément* de l'industrie métropolitaine, destiné à la suppléer sur les marchés que les conditions géographiques ou la concurrence des autres nations soustraient aux efforts de la métropole.

4° Ceci est particulièrement vrai quand une colonie, comme son nom révélateur l'indique, est située entre l'immense marché de l'Inde, avec ses 291 millions d'habitants d'une part, et le débouché plus large encore de la Chine (350 à 400 millions d'âmes) d'autre part, sans parler des 45 millions de Japonais et des 40 millions de l'Insulinde et des Philippines.

* * *

L'Indo-Chine peut-elle prétendre par ses facultés naturelles à ce rôle de *complément* de l'industrie métropolitaine? C'est ce qui nous reste à examiner.

L'élément indispensable de l'industrie, *le charbon*, existe en Indo-Chine. Les gisements de Hongay et de Kébao sont exploités depuis plusieurs années déjà; et si les travaux ont dû être abandonnés à Kébao, dont la mise en valeur, par suite de la minceur des couches, était plus difficile, l'exportation du Tonkin atteignait encore près de 200.000 tonnes en 1900, menu et briquettes (*maximum* : 229.000 tonnes en 1899), sans compter la consommation locale.

La houille a été reconnue en plusieurs autres points du Tonkin, dans le Dong-trieu notamment, où quelques gisements commencent à être exploités. Elle se retrouve aussi près de Tourane, en Annam, et sans doute ailleurs. Ce sont des houilles maigres, de nature anthraciteuse, nécessitant des mélanges avec des charbons gras et du brai quand il s'agit de les utiliser pour la navigation ou les chemins de fer, mais pouvant servir, dans de certaines conditions, telles quelles: pour la grande métallurgie, par exemple.

L'*étain*, le *cuivre*, l'*or*, probablement aussi le *plomb argentifère*, l'*antimoine*, et un autre produit naturel des plus intéressants, l'*amiante*, existent en Indo-Chine. Jusqu'ici seuls l'étain et l'or en filons en Annam (*Bong-mieu*) et alluvionnaire au Laos ont donné lieu à des commencements d'exploitation pratique.

Le *fer* se rencontre sur bien des points. A Pnom-deck, dans la province de Kompong-chuang, au Cambodge; sur la haute rivière de Hué, et dans la province de Quang-tri, en Annam; dans la pro-

vince de Thai-nguyen, sur le haut fleuve Rouge (rive droite) entre Lao-kay et la frontière de Chine et dans le cercle de Caobang (Mo-xat), au Tonkin, pour ne citer que les plus importants gisements reconnus. Tous ces minerais ont dépassé, à l'analyse d'échantillons en laboratoire, la teneur de 65 0/0 en métal. Ce sont généralement des *hématites*, au moins au Tonkin et en Annam.

Quant aux industries autres que l'industrie métallurgique, nous y avons déjà fait allusion à propos de certaines matières premières passées en revue dans le chapitre des *produits*.

En ce qui concerne notamment l'industrie *cotonnière*, l'Indo-Chine est encore loin de produire le coton nécessaire (1) pour l'alimentation des 24.000 broches qui étaient en activité au Tonkin à la fin de 1900 (2). Il fallait encore importer — et cela ne changera pas de quelque temps — du coton de l'Inde, ou même des États-Unis.

Mais il est à espérer que la production locale du coton va être encouragée par l'existence de ces usines, surtout au Cambodge et au Than-hoa. La consommation de filés importés en Indo-Chine est d'environ 4 millions de kilogrammes.

Il faudrait pouvoir ajouter le débouché du Yunnan, qui a absorbé près de 6 millions et demi de kilogrammes de filés de coton en 1899; celui de la portion du Kouang-si fournie par Pak-hoï (environ 4 millions de kilos); et enfin le débouché d'Haïnan.

C'est là un exemple frappant du rôle *complémentaire* de l'industrie coloniale. L'industrie métropolitaine n'a subi aucun détrimement. A l'abri d'un tarif douanier relativement élevé elle n'a jamais pu importer pour plus de 30.000 francs de filés de coton en Indo-Chine. Elle n'est pas d'ailleurs outillée pour fournir les gros numéros qui sont de consommation courante dans la colonie. Ce que l'industrie tonkinoise est en train de faire sur place, ce qu'elle cherchera peu à peu à faire sur le marché chinois voisin, c'est de remplacer le filé de coton *indien* ou *japonais* par un filé fabriqué sur un sol français, avec des capitaux français.

Toujours dans l'industrie textile, il faut rappeler les « possibilités » ouvertes à la filature et au tissage de la *soie* (3) et, plus tard peut-être, au *jute* et à la *ramie*. Mais pour le moment la matière première manque.

Il en est de même pour l'industrie *sucrière* et pour celle des *oléagineux* comme le coprah et le ricin. Ce sont des entreprises de l'avenir.

La question de la *main-d'œuvre*, de ses aptitudes et de ses salaires, a été traitée dans le chapitre précédent (4).

Mettons à part une distillerie d'alcool de riz par les procédés perfectionnés du D^r Calmettes

(1) Une mention est due à l'usine d'*égrenage* de coton de Ksach Kandal au Cambodge fondée par un Français, mais passée entre des mains chinoises.

(2) 8.000 à Hanoï; 16.000 à Haïphong, où la filature était prévue pour 20.000 broches; une troisième filature était projetée à Nam-dinh.

(3) Il y a des tisseurs et brodeurs indigènes habiles de la soie au Tonkin et dans le Binh-dinh.

(4) Voir *Bulletin de l'Asie Française*, n° 9.

installée à Hanoï; une fabrique de papiers (cette industrie pourrait s'étendre); deux fabriques d'allumettes; une grande fabrique de ciment à Haïphong; quelques briqueteries et tuileries; les ateliers maritimes de MM. Marty et d'Abbadie à Haïphong; les ateliers de Dap-cau; une fabrique chinoise de porcelaines à Cay-may près de Cholon. On ne peut vraiment citer à l'heure actuelle comme grande industrie (1) que les usines pour le décortiquage du riz de Cholon. Elles étaient au nombre de 7 en 1900 dont une seule dirigée par une maison allemande avec une majorité de capitalistes européens. Ces 7 usines pouvaient travailler environ 6.000 tonnes, à elles sept, de paddy (riz non décortiqué) par jour. Une huitième usine située à Saïgon appartenant jusqu'en 1900 à une maison française, la maison Denis frères, a passé cette année-là entre des mains chinoises. Il y a là un véritable accaparement dont il y a lieu de se préoccuper. L'industrie et le commerce du riz tombent assez naturellement entre des mains chinoises, mais il ne faudrait pas que ce monopole s'étendit aux autres industries susceptibles de réussir en Indo-Chine.

V

L'EXPANSION COMMERCIALE

Le développement de l'*exportation*, du moins pour le détail des principaux produits du cru de la colonie, et ses chances d'avenir ont déjà été passés en revue à propos de la production (2). Nous voudrions ne nous attacher surtout ici qu'à l'*importation* et aux chiffres généraux du mouvement commercial.

Celui-ci s'est accru dans des proportions très considérables, si l'on se réfère aux statistiques douanières de l'Indo-Chine.

Le commerce *extérieur*, c'est-à-dire les importations provenant de France (et des colonies françaises) et de l'étranger, et les exportations de produits du cru de la colonie (déduction faite des ré-exportations et du transit), s'est échelonné en valeurs de la façon suivante depuis 1897 :

1897.....	205.400.000 francs.
1898.....	229.900.000 »
1899.....	253.300.000 »
1900.....	341.600.000 »

Ces totaux se répartissent ainsi entre les importations et les exportations.

	Milliers de francs.	
	Importations.	Exportations.
1897.....	88.182	115.762
1898.....	102.444	125.553
1899.....	115.465	136.774
1900.....	136.044	155.606

(1) Nous laissons volontairement de côté les petites industries indigènes d'art : argentiers de Saïgon, Sadee, Pnom-penh et Hanoï surtout; incrusteurs de nacre sur bois de Nam-dinh, etc. On pourrait peut-être ressusciter les porcelainiers et les émailleurs de Hué. Il y a quelques habiles sculpteurs de bois durs dans la banlieue de Saïgon et à Nam-dinh.

(2) Voir *Bulletin de l'Asie Française*, nos 6 et 7.

Le progrès des importations de provenance française a été surtout considérable, effet naturel du régime douanier

	Milliers de francs
1897.....	35.784
1898.....	44.413
1899.....	55.200
1900.....	74.032

soit une augmentation de plus de 100 0/0 en valeur depuis quatre ans.

Et les valeurs, toujours discutables, ne sont pas seules en cause.

Si nous prenons les trois principales catégories de cotonnades importées de France en Indo-Chine, les *écrués*, les *blanches* et les *teintes*, nous obtenons les résultats suivants en poids :

1897	1899
2.898.960 kilos.	4.348.334 kilos.

Il y a eu diminution en 1900 portant sur les *blanches* de France dont l'importation avait triplé (trop brusquement) d'une année à l'autre, de 1898 à 1899. Mais déjà les 11 premiers mois de 1901 avec leur 4.600.000 kilogrammes dépassent le record de 1899.

Si nous prenons d'autres produits importants, nous obtenons des résultats analogues :

Ouvrages en métaux.....	{ 5.924 tonnes en 1896	{ 13.583 — — 1899	Gain 156 %
Métaux.....	{ 5.050 tonnes en 1896	{ 12.800 — — 1900	Gain 153 %
Farines françaises.....	{ 2.033 tonnes en 1897	{ 5.835 — — 1900	Gain 180 %

La progression de la valeur des *exportations*, bien que moins remarquable, est néanmoins très importante (environ 40 0/0), et dans ce cas aussi l'augmentation des valeurs correspond à des accroissements de *quantité*.

	1895 (1)	1900	Augmentation
	tonnes.	tonnes.	0/0
Riz.....	672.023	915.000	34
Dont pour la France..	63.800	141.000	130
Poivre (pour France)..	4.503	2.500	63
Charbon (du Tonkin pour Hong-kong et Canton).....	125 000	234.000 (1899)	87
Coprah (pour France).	1.319	3.685 (1899)	178
Thé (de l'Annam pour France).....	4	180	425
Sucre (de l'Annam pour France).....	277	4.992	700
Huiles de badiane (du Tonkin pour France).	39	45	15

(1) Nous ne prenons pas l'année 1896 qui a été anormalement basse : 569.000 tonnes. Le chiffre pour 1895 se rapproche, au contraire, de la moyenne de l'exportation de 1893 à 1896.

	1895	1900	Augmentation
	tonnes.	tonnes.	0/0
Huiles à laquer (du Tonkin pour Hong-kong).....	339	545	60
Caoutchouc (du Laos et de l'Annam pour France).....	0	339	

On voit que la métropole a largement bénéficié de son côté de l'augmentation de l'exportation indo-chinoise (34.767.000 francs en 1900 contre 16.059.000 francs en 1897).

Néanmoins Singapour et surtout Hongkong restent deux grands centres d'attraction pour le commerce indo-chinois surtout comme débouchés. Il y a là un fait *naturel* contre lequel il est impossible de lutter et qu'on fera bien de ne pas perdre de vue.

Un autre critérium de l'augmentation du mouvement commercial de l'Indo-Chine est constitué par le *mouvement de la navigation*. Or voici les tonnages additionnés (entrées et sorties) des vapeurs, voiliers et jonques dans les années 1897 et 1899 pour les ports de Saïgon et Haïphong :

1897	1899
tonneaux de jauge	tonneaux de jauge
1.695.302	2.335.363

Enfin les accroissements pour le *cabotage* et pour le *transit* (sur le Yunnan surtout) se chiffrent ainsi :

	1897	1900
	francs	francs
Cabotage.....	36.387.000	109.423.000
Transit.....	11.259.000	20.791.000

L'augmentation énorme du cabotage tient en partie, il est juste de le dire, à un contrôle plus exact de la douane et à l'application plus serrée des valeurs aux marchandises. Mais le progrès n'en est pas moins certain.

VI

CONCLUSIONS

Ainsi, sous quelque face qu'on les envisage, les « possibilités économiques » de l'Indo-Chine se présentent sous le meilleur jour.

Les 817.000 kilomètres carrés environ de son territoire sont loin d'être encore mis en valeur comme ils pourraient l'être. Sans doute il faut tenir compte des parties inutilisables sommets trop élevés et vallées trop étroites du haut Tonkin, du haut Laos et de la chaîne annamitique ; forêts clarières du Laos (« dominante » sur près de 100.000 kilomètres carrés) ; ou même terres plus fertiles, mais, pour le moment, trop éloignées de la côte et d'un abord trop difficile. Il

n'en est pas moins vrai que, dans le seul delta du Mékong, il reste plus d'un million d'hectares (1) à consacrer au riz, et que les bords du Mékong, au Cambodge, et le sud de l'Annam pourraient « rendre » dès à présent bien davantage.

Des forêts de beaux bois durs à aménager et à exploiter rationnellement; du caoutchouc en abondance; un arbre à gutta-percha malheureusement peu répandu; des arbres à résines, à gommés, à laque, et surtout à huiles siccatives, très intéressants; d'énormes disponibilités de terres pour le riz; le manioc s'annonçant comme un succès au Tonkin; le thé et la canne à sucre à leurs débuts seulement; le poivre et la cannelle comme épices; le coton, la soie et la ramie (ortie de Chine plus exactement); le cocotier et le tabac; des terres à élevage pour le buffle, le bœuf et le cheval, au Cambodge, au Laos et en Annam; 2.000 kilomètres de côtes très poissonneuses et la réserve merveilleuse du Grand Lac au Cambodge; du charbon et du fer en abondance et ce dernier surtout de bonne qualité; en quantités non déterminées encore, de l'étain, de l'or, du cuivre, de la galène argentifère, de l'antimoine et de l'amiante: telles sont, en un résumé succinct, les principales ressources naturelles de la colonie.

Une population de 20 millions d'âmes environ, inégalement répartie sans doute, mais assez travailleuse, souple, intelligente et prolifique, se pliant aux travaux industriels comme à ceux de la terre, se contentant encore de salaires relativement bas, mais qui sont en hausse, et dont la contre-partie sera d'ailleurs une faculté d'achat agrandie.

Cette population et ce sol aux facultés industrielles situé à mi-chemin entre trois débouchés d'inégale valeur, mais représentant 750 millions d'hommes environ.

Enfin cette terre aux ressources si diverses encore vierge en grande partie — alors que l'Inde, la Birmanie (dans ses parties les plus fertiles), Java, la Chine et le Japon sont exploités à outrance — jouit d'un climat supportable par l'Européen moyennant certaines conditions de prudence et d'hygiène. Elle est en outre, au moins dans toute sa partie sud et centrale, à l'abri des cataclysmes, des typhons, et ses saisons, beaucoup plus régulières, ne l'exposent pas aux famines redoutables qui déciment périodiquement l'Inde et la Chine.

Telles sont les réalités dont peuvent profiter l'énergie, la science et les capitaux français, pourvu que nous sachions ordonner nos efforts.

PIERRE PADARAN.

ASIE FRANÇAISE

L'Exposition d'Hanoï. — Les préparatifs de l'Exposition d'Hanoï qui doit, comme l'on sait, s'ouvrir en novembre prochain, avancent rapidement. A la date du 15 décembre, lisons-nous dans une correspondance arrivée récemment du Tonkin, les dernières fermes de la toiture du Grand-Palais, la charpente métallique du dôme central et le lanterneau qui le couronne venaient d'être montés. Il a fallu à peine six jours pour mener à bien ce travail considérable, mais il est probable qu'il faudra plus de temps pour monter les dômes qui sont à chaque extrémité du Palais.

La couverture achevée, on s'occupera de la pose des plafonds, en métal Déployé, puis on fera des enduits intérieurs. Actuellement, les décorateurs de l'Exposition donnent tous leurs soins à faire l'enduit extérieur des façades, des colonnes, des motifs de sculpture. Cet enduit est un composé de silicate de chaux, de sable et de ciment imitant la pierre blanche légèrement granulée. On s'est arrêté à ce mode de revêtement, de préférence au procédé en usage ici dans la construction des édifices et qui consiste à recouvrir la brique de mortier ou de ciment annamite, puis d'un simple badigeon à la chaux. Le revêtement au silicate présente l'avantage d'être beaucoup plus durable et d'un plus grand effet décoratif. De plus, dans les frises, dans les linteaux, dans les clés de portes, on rapportera des motifs décoratifs exécutés par M. Gaston Leloup, artiste-peintre, d'après la flore du pays....

Les palais annexes qui viennent flanquer de chaque côté le Grand-Palais, sont commencés, et l'un d'eux, celui de droite, est terminé jusqu'au-dessus des cintres des portes et des fenêtres.

Une petite pagode qui est en arrière du Grand-Palais, à la droite du futur Palais des Beaux-Arts, est conservée; et comme elle est construite sur un petit monticule au pied duquel stagne une mare, les jardiniers et artistes de l'Exposition se promettent de faire un joli petit coin fleuri de cet endroit. Cette pagode sera d'ailleurs fort bien à sa place, car elle se trouvera derrière l'aile du pavillon annexe où seront les colonies et pays d'Asie, et dans la partie réservée à l'étude des religions bouddhiques.

*
* *

En même temps se poursuit en France — sous les auspices de l'Office Colonial qui a été, ainsi que nous l'avons fait déjà connaître, chargé par M. Doumer de tout ce qui concerne la préparation de l'Exposition d'Hanoï — l'organisation des Comités locaux autour desquels se grouperont les exposants métropolitains. Un Comité s'était formé à Lyon il y a quelques semaines, sous la présidence de M. Ulysse Pila; plus récemment un Comité du même genre s'est organisé à

(1) Voir Bulletin de l'Asie française, n° 5, p. 190.

Marseille avec le concours de la Chambre de commerce de cette ville et des Chambres de commerce de la région (Toulon-Aubenas, Avignon, Digne, Cette, Nice, Aix, etc.).

Congrès international des orientalistes de Hanoï. — Un certain nombre de notabilités de la Science Asiatique ont formé un Comité d'initiative pour provoquer la réunion à Hanoï, au moment de l'exposition, d'un Congrès international des orientalistes. Ce Comité d'initiative est ainsi constitué :

Président : M. SÉNART, de l'Institut.

Secrétaire général : M. HENRI CORDIER, professeur à l'École des langues orientales.

Membres : MM. BARBIER DE MEYNARD, BARTH, BRÉAL, Dr E.-T. HAMY, de l'Institut; MM. Ed. CHAVANNES et Sylvain LÉVI, professeurs au Collège de France; BONET, LORGEOU, LÉON DE ROSNY, VINSON et VISSIÈRE, professeurs à l'École des langues orientales vivantes; E. AYMONIER, directeur de l'École coloniale; Ch. LEMIRE, commissaire général adjoint de l'Indo-Chine, à l'Exposition universelle de Paris; E. GUIMET, directeur du Musée Guimet; Maurice COURANT, maître de conférences à l'Université de Lyon.

L'appel suivant a été adressé par le Comité aux orientalistes :

Une *Exposition internationale* doit s'ouvrir à Hanoï en novembre prochain. La situation géographique de l'Indo-Chine, la variété des civilisations qui s'y sont établies, les croisements de races et de langues, de religions et d'arts qui s'y sont accomplis, la désignent comme un foyer naturel et commun pour toutes les recherches qui intéressent l'Asie orientale, de l'Inde à la Malaisie et au Japon. Ces considérations ont naguère encouragé la création de l'*École Française d'Extrême-Orient*. Elles nous paraissent devoir faire souhaiter que le rendez-vous donné à Hanoï s'étende aux hommes d'étude que préoccupe l'exploration historique et linguistique, archéologique et religieuse de ces vastes régions.

C'est dans cette pensée que, sous le haut patronage du Gouvernement général, nous croyons devoir prendre l'initiative d'un *Congrès international d'orientalistes* qui se réunira au cours de l'Exposition.

Tout en faisant appel aux concours habituels qu'ont obtenus les Congrès organisés jusqu'ici, nous espérons tout particulièrement que les savants et les corps scientifiques disséminés dans l'Extrême-Orient, et privés en général du bénéfice des Congrès européens, mettront volontiers à profit cette occasion de rompre un isolement regrettable et de prendre enfin contact entre eux. La philologie d'Extrême-Orient, qui souffre surtout de la dispersion excessive des efforts individuels est en droit d'attendre les plus sérieux avantages d'une réunion qui pourra introduire plus de cohésion dans les recherches. Le progrès sera considérable si les différents pays intéressés, que relie tant d'attaches, s'organisent en un groupe scientifique, si l'Inde, le Siam, l'Indo-Chine, l'Archipel Indien, la Chine, la Corée, le Japon rapprochent et coordonnent leurs travaux.

L'*École Française d'Extrême-Orient*, instituée par l'Etat et la Colonie en vue d'étudier les antiquités, l'histoire et la philologie de l'Indo-Chine et des pays voisins, est chargée de l'organisation de ce Congrès.

Des négociations sont engagées dès maintenant en vue

de procurer aux membres du Congrès des facilités exceptionnelles de passage et de séjour. Une circulaire ultérieure indiquera les avantages obtenus en même temps que la date exacte (novembre-décembre) du Congrès.

Au cas où vous auriez des observations à nous soumettre ou des questions à nous adresser, nous vous prions d'entrer en rapport avec l'un des deux secrétaires du Comité d'initiative :

M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Nicolo, 54, Paris (16^e);

Et M. Louis Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, Saïgon.

La navigation française en Extrême-Orient. — Le ministère des Colonies a communiqué à la presse la note suivante :

Plusieurs journaux ont donné la substance d'un arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine du 14 novembre dernier, portant institution de primes à la navigation en faveur des vapeurs de mer jaugeant net au moins cent tonneaux, âgés de moins de vingt ans, et naviguant sous pavillon français dans les mers d'Extrême-Orient, entre 7°15 de latitude sud, 58° de latitude nord, et 98 et 140° de longitude est.

La mise à exécution de cet acte, qui avait été primitivement fixée au 1^{er} janvier 1902, a été ajournée jusqu'à la promulgation de la loi en préparation sur la marine marchande, afin de permettre de concilier les dispositions de la réglementation locale avec celles de l'article 17 du projet de loi voté par la Chambre et actuellement soumis au Sénat, qui sont relatives aux conditions à remplir pour l'obtention des primes dans les colonies françaises.

Les récoltes dans le Haut-Tonkin. — Les derniers rapports économiques relatifs aux cercles du Haut-Tonkin sont généralement satisfaisants. Dans les environs de Bao-Lac, la récolte des riz est presque partout terminée, elle a été meilleure et plus abondante que l'année précédente. La récolte de coton est de même achevée et a donné de bons résultats.

Dans le cercle de Lao-kay, la grande récolte du dixième mois est actuellement en bonne voie. Sept dixièmes de cette récolte sont terminés. Elle sera généralement bonne, bien que les pluies et les inondations aient causé beaucoup de dommages aux rizières.

De même les habitants du cercle de Ha-giang paraissent très satisfaits de leurs récoltes de riz.

De Bac-quang et de Cao-bang, on signale de même que les récoltes sont d'un bon rendement.

— Un arrêté du Gouverneur général, en date du 14 novembre 1901 a érigé la ville de Pnomh-Penh en commune, à dater du 1^{er} janvier 1902. La nouvelle municipalité reçoit une organisation analogue à celle des villes de Hanoï, Haïphong, Tourane. Un fonctionnaire des services civils de l'Indo-Chine portant le titre de Résident-maire, l'administrera assisté d'une Commission municipale dont les membres seront désignés par le Résident supérieur du Cambodge et qui comprendra cinq Français et trois

notables Asiatiques (un Cambodgien, un Annamite et un Chinois).

— M. de Montpezat a été élu, le 26 janvier, au second tour de scrutin, délégué de l'Annam-Tonkin au Conseil supérieur des Colonies en remplacement de M. de Lanesan, qui, ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelques mois, ne s'était pas représenté. M. de Montpezat, qui est fixé en Annam depuis plusieurs années, possède à Tangvinh, près de Qui-nhon, une importante concession dont il a réussi en peu de temps à mettre en valeur la plus grande partie. Il a été l'un des premiers, parmi ce groupe de colons courageux, qui se sont installés il n'y a pas très longtemps en Annam, et dont l'initiative a provoqué dans ce pays un mouvement de colonisation européenne assez actif.

SIAM

Différends anglo-siamois. — Il est assez d'usage en Angleterre de présenter notre action contre le Siam en 1893 comme une politique de piraterie. On nous accuse volontiers d'avoir méconnu la civilisation et les droits du Siam dans la vallée du Mékong et de nous être livrés contre lui à des agressions injustifiées. Des événements comme l'assassinat de M. Groscurin témoignent, cependant, assez de la légitimité des mesures de rigueur que nous avons été obligés de prendre contre les Siamois qui avaient poussé leurs avant-postes jusqu'en plein territoire annamite. Mais tout ce que nous pourrions dire à cet égard serait de peu de portée auprès des lecteurs anglais; il est préférable, pour ce qui les regarde, de montrer, en invoquant le témoignage de leurs propres compatriotes, que le Siam n'est pas le pays civilisateur et progressiste dont ils nous accusent d'avoir arrêté l'essor vers l'Est. L'admiration qu'affectent à son égard les impérialistes de la Grande-Bretagne n'est pas partagée par les Anglais qui se trouvent en contact avec lui dans la région siamoise de la péninsule malaise, que la déclaration franco-anglaise du 15 juin 1896 reconnaît implicitement comme une zone d'influence britannique. La *Siam Free Press* et le *Strait's Times* publient de temps à autre des articles et des lettres qui donnent une assez fâcheuse idée des agissements des Siamois dans cette région. C'est ainsi que les autorités siamoises veulent abroger une concession qui a été faite à M. Duff et à un syndicat anglais par le sultan de Kélang. Sous prétexte que ce sultanat a été mis sous la suzeraineté du Siam, le gouvernement de Bangkok prétend avoir le droit de contrôler et même de reviser toutes les concessions faites par le sultan à des étrangers. Mais ce n'est pas tout : les petits sultans malais et leurs sujets sont abominablement exploités par les représentants du gouvernement siamois; les fonctionnaires et les soldats envoyés de Bangkok se comportent dans la péninsule malaise comme de véritables garnisaires; ils ne se conduisent pas mieux qu'ils le faisaient dans la vallée du Mékong, à l'époque où

nous avons trouvé bon de les chasser, et où nous aurions d'ailleurs dû les éloigner encore davantage de la rive droite du fleuve.

Voici une lettre et un article du *Strait's Times*, du 4 novembre 1901, qui permettent de juger du bonheur que la suzeraineté siamoise a assuré aux petits sultanats de la péninsule malaise :

L'histoire se répète, surtout dans les Etats malais de cette péninsule qui sont sous le contrôle siamois. En septembre dernier, nous avons publié une lettre venant du petit Etat de Reman, sur les bords de l'Ulu Perak, décrivant les méthodes employées par le commissaire siamois. Ce personnage officiel perçut tout l'impôt pour son propre compte et requit ensuite l'infortuné rajah de lever de nouveaux impôts pour défrayer les dépenses de l'envoi du « Bunga Mas » (Fleur d'or) à Bangkok. — L'histoire du malheureux rajah de Patani, telle qu'elle est racontée par le même correspondant dans notre édition de ce jour, est à peu près similaire, mais dans ce dernier cas l'oppression semble s'être produite dans les conditions d'un abus de force criminel. On se rappelle que, dans le cas de Reman, le commissaire siamois absorba graduellement les revenus de l'Etat au point de ne plus rien laisser au pauvre rajah. A la fin de sa lettre, notre correspondant s'exprime ainsi : « C'est l'usage dans cette contrée (Reman), de même que dans tous les autres Etats malais tributaires du Siam, que, à l'occasion de l'envoi du « Bunga Mas » au Siam, un poll tax (impôt de capitation) est perçu par le rajah. L'argent obtenu sert à couvrir les frais des « Fleurs d'or ». Depuis que le Reman a été placé sous la dépendance du Siam, l'Etat n'a jamais manqué de payer l'impôt triennal au Siam. Cette année, le commissaire a perçu le « poll tax » en dépit de la protestation du rajah. La raison qu'objectait le rajah à ce que cette taxe passât par les mains du commissaire, était la suivante : le rajah est personnellement et directement responsable vis-à-vis du Siam du paiement du « Bunga Mas » et cet impôt n'existe pas dans les provinces directement administrées par les fonctionnaires siamois.

Suivant l'usage, Son Altesse préleva le « poll tax ». Le commissaire fit de même, de sorte que les pauvres indigènes eurent à payer les deux, et actuellement ils sont embarrassés de savoir à qui obéir, au rajah ou au commissaire. Les dires ci-dessus n'ont pas encore été réfutés par le gouvernement siamois ni par personne autre, et nous voyons précisément se passer la même chose dans l'Etat de Patani. Il est vrai que le gouvernement anglais n'a pas plus à intervenir dans l'administration de Patani qu'il ne l'aurait dans celle de la France, mais peut-être il pourrait être sage de signaler pour l'avenir ces singuliers procédés qui sont liés à la domination siamoise dans les Etats avoisinant nos possessions du nord de la péninsule. Du petit Etat de Jering nous avons reçu des détails sur un attentat particulièrement atroce exercé par un certain personnage officiel siamois du nom de Mun Rat, qui essaya de capturer et de violer une femme malaise dont le mari est un frère du rajah Mudah (prince héritier) de Kedah. Le rajah et le mari de cette femme adressèrent une plainte formelle sur ces atrocités aux autorités de Bangkok, mais les deux plaintes sont complètement restées sans réponse. Par suite de ces faits, nous pensons être plus que justifiés en exprimant l'opinion que le Siam n'est pas une puissance capable d'administrer les Etats qui en dépendent. Il faut dire que les malfaiteurs chinois et malais dans les Etats tributaires ne sont pas aussi à l'abri des châtiments que les Siamois eux-mêmes. Cela tient probablement à ce fait que les autorités locales ont le pouvoir de punir leurs propres sujets, mais ne peuvent toucher aux Siamois officiels.

Voici maintenant la lettre qui a sans doute donné le thème de l'article précédent :

Au directeur du *Strail's Times*.

Monsieur, pendant la récente visite de S. H. le Rajah de Patani à Singapore, faite dans le but de venir à la rencontre de S. M. le roi de Siam à son retour de Java, le commissaire du gouvernement siamois en station à Patani, en dépit de protestations du Rajah, perçut le « poll tax » (impôt de capitation). C'est une coutume en Patani, de même que dans les autres Etats malais tributaires du Siam, qu'à l'occasion de l'envoi du « Bunga Mas » ou « Fleurs d'or » le tribut à payer au Siam, ou poll tax, soit perçu. A l'aide de l'argent obtenu par cette taxe, les frais du Bunga Mas sont couverts.

Quand Son Altesse le Sultan revint de Singapore, il s'aperçut que plus de la moitié des habitants avaient payé le poll tax au commissaire siamois, qui avait perçu l'impôt pendant l'absence du Rajah. Le Rajah fit alors paraître une proclamation enjoignant à ceux qui n'avaient pas encore payé l'impôt au commissaire étranger, de le remettre entre ses mains suivant la coutume. Le commissaire essaya d'empêcher Son Altesse d'adopter cette mesure, mais il n'avait pas le pouvoir de le faire légalement. Là-dessus il fit venir 600 ou 700 hommes armés de l'Etat voisin de Mong Chik, dont le gouverneur est un prince siamois. Ces hommes vinrent et parcoururent en patrouilles la ville de Patani, évidemment prêts à agir ; il est heureux que le Rajah ait pu empêcher ses sujets d'en venir aux coups avec les nouveaux arrivants. Une sérieuse bagarre a été ainsi évitée. Le but du commissaire, en introduisant ces hommes en armes à Patani, était d'exciter les rancunes et de pousser les habitants à une guerre civile destructive.

Votre véridique
TOURIST.

Patani, le 21 octobre.

Le *Times* lui-même, qui a reçu des renseignements sur ces affaires et sur le cas de M. Duff, désire que le gouvernement britannique exerce une certaine pression sur celui de Bangkok ; cependant il veut en même temps ménager le Siam et il s'attire à cet égard les observations suivantes de la *Siam Free Press* :

« Au point de vue politique nous préférierions voir le gouvernement britannique opposer au Siam une plus énergique attitude que celle suggérée dans le dernier paragraphe de l'article du *Times*. L'auteur émet l'avis que le résultat de négociations relatives à Kelantan serait d'exciter la France à s'avancer dans le Nord et l'Est. Rien dans ces revendications ne saurait justifier de la part de la France une revendication de territoire dans le Nord. C'est l'affaire du gouvernement anglais de vérifier définitivement si une intervention pour soutenir les sujets anglais dans le Sud compromettrait les intérêts anglais dans le Nord. Pour nous, nous ne croyons pas qu'une observation faite par l'Angleterre au Siam dans le Sud puisse en quelque manière équivaloir à une provocation vis-à-vis de la France dans le Nord. Et de récents événements nous confirment dans cette opinion. »

Comme on le voit, le grand argument mis en avant par les Anglais pour ajourner toute espèce de pression à exercer sur le Siam, dans le but d'obtenir justice pour les sujets britanniques et aussi pour les malheureuses populations de la pé-

ninsule malaise, est que toute action de l'Angleterre dans sa sphère d'influence provoquerait une action analogue de la France dans la sienne. Ceci nous permet tout d'abord de juger de la sincérité des sentiments d'admiration en vertu desquels les Anglais ménagent le Siam ; mais de plus, cette conduite nous édifie sur la manière dont les Anglais envisagent leur arrangement de 1896 avec la France. Ils regrettent sans doute de nous avoir reconnu implicitement une situation particulière dans la région siamoise du Mékong, même en acquiesçant par la déclaration du 15 janvier 1896 des droits analogues dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du royaume siamois. Ils hésitent à se prévaloir de cette déclaration dans l'espoir de nous empêcher d'en profiter nous-mêmes, ou tout au moins, ils ajournent leur action dans leur sphère d'influence jusqu'au moment où ils espèrent nous voir assez occupés par ailleurs pour que nous ne songions pas à réaliser la contre-partie dans la nôtre. Il ne faudrait pas être dupe de cette politique ; nous n'avons à tenir compte dans la vallée du Mékong que de nos propres intérêts tels que nous les avons esquissés à grandes lignes dans le Bulletin de janvier. D'autre part, il n'est pas du tout certain que la réserve dont font preuve les autorités britanniques en présence des agissements des Siamois dans la Malaisie soit définitive. Si nous ne voulons pas nous trouver, avant d'avoir agi nous-mêmes dans notre sphère, en face du fait accompli, c'est-à-dire de l'installation des Anglais dans ces régions siamoises qui ne sont pas couvertes par l'article de la déclaration du 15 janvier 1896 relatif à la neutralité de la vallée du Ménam, nous ferons bien de surveiller de très près l'action de l'Angleterre, aussi bien dans la partie de la vallée de la Salouen qui relève du Siam que dans le Malacca siamois. Pour qu'un arrangement comme celui de 1896 profite aux deux parties, il faut qu'elles s'en prévalent en même temps, surtout lorsque l'une des deux est l'Angleterre. Nous nous verrions sans doute contester notre droit, non pas à annexer la partie occidentale de la vallée du Mékong, mais bien à y exercer l'action et le contrôle nécessaires, si les mesures graduelles que nous avons à prendre de ce côté n'étaient pas accomplies au moment où l'Angleterre aura donné tout son développement à l'action qu'elle doit mener elle-même dans les régions siamoises qu'elle a réservées à son influence.

CHINE

La situation intérieure. — Il continue à être extrêmement difficile de se rendre un compte exact de l'influence qu'ont eue les derniers événements sur la Cour et le haut mandarinat chinois. Certaines dépêches du D^r Morrisson, le correspondant du *Times*, que l'on trouve généralement fort bien informé, montre que l'humilité plus grande dont la Cour serait animée a abouti à

des manifestations parfois singulières. La plus curieuse a certainement été la réception des femmes et des enfants du corps diplomatique par l'impératrice douairière au palais impérial, le 1^{er} février. Jamais on n'avait rien vu de pareil dans la « cité défendue ». L'impératrice douairière a reçu les femmes diplomatiques, assise sur le trône, tandis que l'empereur siégeait sur une petite estrade au centre de la salle. M^{me} Conger, femme du ministre des Etats-Unis, lut une courte adresse à l'impératrice. Elle lui disait que les événements de l'an passé, si déplorables qu'ils aient été, devaient être oubliés, et que la Chine était appelée à se rapprocher des autres nations dans sa marche vers le progrès. L'impératrice répondit que des dissensions dans le palais avaient causé une révolution, puis elle se livra à des manifestations assez inattendues : elle saisit la main de M^{me} Conger et la garda dans les siennes pendant quelques minutes, tremblant, pleurant, sanglotant avec bruit. Elle s'écria, en paroles hachées, que l'attaque des légations avait été une terrible erreur dont elle se repentait amèrement. M^{me} Conger répondit que le passé serait oublié. Alors, Sa Majesté retira quelques bracelets et bagues de grande valeur qu'elle avait aux doigts et les passa à M^{me} Conger; puis elle fit toutes sortes d'amabilités aux autres dames du corps diplomatique.

D'après certains, cette manifestation serait l'indice de la renonciation de la cour de Pékin à l'exclusivisme qui était jusqu'ici son système absolu; et, d'autre part, on fait observer à l'appui de l'optimisme que d'aucuns montrent en ce qui concerne les réformes ultérieures de la Chine, que certains édits ordonnant des innovations très importantes ont été récemment lancés. L'un d'eux autorise le mariage entre les Chinois et les Mandchous, et fait disparaître ainsi un des plus grands préjugés de race qui duraient encore dans le Céleste Empire. Un autre recommande l'abandon de la coutume barbare de la déformation des pieds des femmes. Dans le domaine de l'instruction publique, un édit tend à moderniser l'Académie de Hanlin où l'on devra étudier dorénavant les politiques modernes et les sciences occidentales aussi bien que la tradition chinoise. Chang-po-hsi, qui était président du conseil des châtiments devient ministre de l'éducation, poste récemment créé. Il doit contrôler les écoles actuelles et rédiger de nouveaux projets d'instruction qui, d'après l'édit qui le nomme, deviennent un des objets les plus importants de l'Etat. D'autre part, un édit nomme Ouang-ouen-chao, directeur du ministère des chemins de fer et des mines. Enfin, Youan-chi-kaï est nommé directeur général du chemin de fer de Pékin à Chan-hai-kouan.

On fait observer de plus que les deux personnages qui prennent le plus d'empire à l'heure actuelle sur l'impératrice douairière semblent être ce Youan-chi-kaï qui parle fort bien l'anglais et qui a l'esprit ouvert aux réalités du dehors, et Young-lou qui a eu pendant l'attaque des légations

une attitude assez douteuse, mais auquel cependant les gens les mieux informés attribuent un rôle important dans le salut des étrangers assiégés à Pékin. On remarque, en effet, que les soldats de Young-lou donnèrent l'assaut des légations avec un désordre et une mollesse qui semblaient provenir de la manière dont ils étaient dirigés, et que le général chinois ne voulut jamais se dessaisir des clefs des arsenaux où étaient enfermés les canons les plus modernes, qui auraient anéanti en un rien de temps les retranchements improvisés des défenseurs des légations.

Il est évident qu'il y a là un symptôme de changement en Chine; cependant, il faut attendre, pour savoir s'il s'agit d'autre chose que d'un excès de zèle un peu brouillon, à dessein bruyant, et qui disparaîtra bientôt dans l'apathie ancienne.

Le Dr Morrison, télégraphiant au *Times*, disait qu'on ne peut encore savoir si la modernisation de la Cour n'est pas seulement « à fleur de peau ». Toutes les vieilles méthodes de corruption, dit-il, d'intrigues pour obtenir les places, les influences, les audiences ont été remises en vigueur, ce qui semble indiquer que le fonctionnarisme chinois retourne tout simplement à ses chères habitudes.

Enfin, on remarque que les fonctionnaires des provinces mettent peu de zèle à se dessaisir d'une partie de leur autorité pour permettre aux administrations contrôlées par les Européens de percevoir les fonds nécessaires au paiement des annuités de la dernière indemnité chinoise. Une dépêche de Hong-kong nous apprend par exemple que le trésorier de la province de Canton refuse de se prêter au transfert des douanes indigènes à l'administration des Douanes impériales. On estime à Hong-kong qu'il ne sera possible de venir à bout de son opposition qu'à la condition de le rembourser de la perle que la réforme lui imposera, et des sommes qu'il a dû dépenser pour acquérir une place dont les bénéfices seront désormais moins grands.

Les vice-rois du Yang-tsé que l'on représentait comme si progressistes, ne se prêtent pas non plus de très bonne grâce à l'exécution des réformes. Ils ont adressé au Grand Conseil un mémoire protestant énergiquement contre l'action de sir Robert Hart qui étend des services des douanes et des postes aux districts de l'intérieur du Hou-pé et du Ho-nan. Ils déclarent qu'ils ont lancé des ordres aux autorités locales, leur enjoignant de refuser de se soumettre aux instructions de sir Robert Hart. Leur mémoire fait diverses allusions affligées à la diminution de l'autorité et des privilèges des fonctionnaires indigènes en exécution des articles du protocole relatifs au paiement de l'indemnité. Ils demandent au Grand Conseil de limiter les opérations des Douanes aux ports à traité, et de résister à la tendance à des empiètements étrangers sur les prérogatives des Chinois. Ils refusent de laisser réformer les *Li-kins*. Cette attitude est assez caractéristique et n'est pas non plus de nature à faire attribuer aux grands vice-rois du Yang-tsé l'esprit patriotique

et progressiste que les journaux anglais leur ont si souvent prêté lorsqu'il s'est agi de les opposer aux fonctionnaires de la Cour, acquis, dit-on, par des procédés tout asiatiques, à la politique russe.

La question du traité mandchou. — Nous publions, d'autre part, avec un commentaire, le dernier traité anglo-japonais qui modifie profondément la question du traité mandchou, telle qu'elle se posait depuis les événements de 1900.

On sait que, pendant les dernières semaines, M. Lessar, ministre de Russie à Pékin, s'est efforcé de faire signer par le gouvernement chinois un traité confirmant, avec des restrictions destinées à sauver les apparences pour la Chine, la grande situation des Russes en Mandchourie. Pour tourner les difficultés soulevées par les Anglais et les Japonais, et, dit-on, aussi par les Etats-Unis, qui déclaraient que les privilèges économiques que les Russes voulaient acquérir dans la province mandchoue seraient une violation des droits acquis aux étrangers par les traités, la Russie ne demandait pas pour elle-même ces privilèges, mais elle les faisait demander par la banque russo-chinoise. La diplomatie russe s'efforçait d'ailleurs en faveur de cette dernière. Les ministres d'Angleterre, du Japon et des Etats-Unis ont protesté contre cette forme détournée d'acquisition de monopoles, aussi bien que contre les demandes directes de la Russie. M. Hay, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, a même envoyé sur ce point une note très ferme aux gouvernements de Saint-Pétersbourg et de Pékin.

Il est probable que la déclaration bruyante de l'alliance anglo-japonaise va faire cesser, ou ralentir tout au moins pour un temps les négociations de la Russie en vue d'obtenir l'apposition de la signature impériale au bas du traité mandchou. Ce serait cependant sans doute une singulière erreur que de croire que la Russie va renoncer aux positions qu'elle a prises, et de prendre au sérieux les déclarations faites le 4 février à la Chambre des Communes par lord Cranborne, qui a dit, répondant à une question. « Le gouvernement russe n'est pas revenu sur l'intention qu'il avait annoncée d'évacuer la Mandchourie. Nous apprenons que les négociations dans ce but, qui furent retardées par la mort de Li-Hong-Tchang, continuent à être poursuivies. »

Il est peu probable d'ailleurs que les Russes qui connaissent certainement les relations de plus en plus étroites entre les diplomaties anglaise et japonaise, renonceront devant leur dernière manifestation à la politique nécessaire qu'ils poursuivent dans le nord du Céleste Empire. Tout récemment on annonçait que M. Bodcharof, ingénieur en chef du chemin de fer de Mandchourie, avait reçu l'ordre de repartir immédiatement pour l'Extrême-Orient, pour faire une étude sommaire du chemin de fer de Kiakhta à Pékin.

JAPON

La Société Franco-Japonaise. — La Société Franco-Japonaise a tenu, le 3 février, sa deuxième assemblée générale, à la suite de laquelle le président élu l'an dernier, M. Bertin, a présenté un résumé de l'ancienne histoire du Japon avant la fondation du siogounat militaire au XII^e siècle. Le récit des légendes et des épisodes variés, qui faisait le charme de cette conférence, était encadré dans un exposé de l'état social et religieux du pays, aux différents siècles de l'antiquité, qui nous a semblé particulièrement curieux.

Le caractère national, par lequel le Japon se distingue profondément de ses voisins de Corée et surtout de Chine, apparaît dans le rôle, conservé jusqu'au milieu du dernier siècle, de sa classe de samourais militaires, et dans la puissance de ses grandes familles nobiliaires, aussi anciennes que la dynastie impériale. Ces traditions aristocratiques, qui remontent au premier partage du pays entre les clans, ont survécu à l'organisation en provinces; elles ont résisté à la civilisation chinoise; elles ont eu la puissance de transformer le pacifique bouddhisme lui-même, qui ne s'est implanté au Japon que métamorphosé en une religion de guerriers.

Le commencement de l'histoire écrite a suivi d'assez près la conversion du Japon au bouddhisme, pour nous en transmettre une relation fidèle, et pour nous faire, en même temps, connaître l'action parallèle de la philosophie chinoise, créant, au palais du Mikado, une caste de seigneurs lettrés.

Les premiers efforts, pour substituer un gouvernement centralisé à l'ancienne organisation fédérative, furent tentés par la famille Foudziwara, quand elle eut supplanté, dans le palais encore nomade, la famille Soga, en qui se personnifiait le régime des clans. Une oligarchie de lettrés, composée presque exclusivement des Foudziwara, exerça le pouvoir pendant plusieurs siècles, au nom des Mikados réduits au rôle de rois fainéants; elle prépara ainsi la voie aux grands chefs militaires, qui devaient ensuite prendre ouvertement la puissance.

Le déclin du règne des lettrés du palais, devenus impuissants devant les empiétements des guerriers maîtres des anciennes provinces et surtout des territoires nouvellement conquis, laissa en présence les deux grandes familles de Taïra et de Minamoto, branches cadettes de la dynastie impériale. Au commencement du XII^e siècle, la prépondérance de la noblesse militaire sur la caste des lettrés était assurée. Restait à savoir qui triompherait, dans le conflit inévitable et prochain entre Taïra et Minamoto. Les Taïra vainqueurs auraient simplement pris la place des Foudziwara, en s'attribuant les grandes charges du palais; ajoutant d'ailleurs, au prestige du pouvoir impérial, l'appoint de la supériorité mili-

taire, ils auraient régné, en perpétuant les traditions de l'antiquité japonaise. Les Minamoto satisfirent mieux l'orgueil de la classe guerrière, dont ils étaient les meilleurs représentants, en fondant à Kamakoura le gouvernement de la tente et en réduisant le palais de Kioto, toujours peuplé de lettrés, à la dure contrainte de subir la domination d'un sujet devenu tout-puissant, qui disposait des ressources financières comme des forces militaires de l'Empire.

Le mouvement commercial. — On vient de publier à Tokio la statistique du commerce extérieur du Japon pour 1901. Les chiffres montrent que la balance commerciale tend à devenir moins défavorable au Japon que pendant les dernières années, c'est-à-dire que la crise financière dont a souffert ce pays va sans doute aller en diminuant. En 1901, les exportations ont été de 251.750.000 yen, contre 198.750.000 en 1900, et les importations de 252.504.000 yen, contre 282.500 000. D'autre part, on constate que les sorties d'or sont moins considérables que pendant les derniers exercices. L'an dernier elles se sont élevées seulement à une somme totale de 800.000 yen.

ASIE RUSSE

L'état de la Mandchourie. — Nous avons déjà signalé la russification du pays. Il faut noter aussi l'extrême activité qui y règne et les premiers progrès de sa mise en valeur.

Le gouverneur général chinois Dzian-Dzion réside à Tsitsihar. Sa présence et l'heureuse situation de la ville dans la vallée de Nouni d'une part, et sur le chemin de fer d'autre part, ont donné à Tsitsihar un développement considérable. La ville est remplie de marchands russes, vivandiers, hommes d'affaires, chercheurs d'or. On les voit assiéger vainement Dzian-Dzion et tenter d'obtenir qui une coupe de forêt, qui une concession de mines, qui le droit de vendre des marchandises et de l'eau-de-vie. Pour favoriser ces relations des Russes avec Tsitsihar, le gouverneur militaire de Blagovietchensk, général Gribsky, a fait faire une route entre les deux villes.

Placée sur le Soungari, comme Tsitsihar l'est sur le Nouni, la ville de Kharbia est la résidence du gouverneur russe, général Grodekov. La distance entre les deux villes est de 300 verstes. Un train mène tous les jours de Tsitsihar à Kharbia; mais le retour de Kharbia à Tsitsihar n'a lieu que tous les trois jours. Ces trains de l'Est-Chinois fonctionnent encore avec un peu de fantaisie. Les arrêts en route et aux stations sont interminables. Comme on risque d'être attaqué par les brigands, le convoi traîne avec lui du canon. Les voyageurs et les conducteurs sont armés.

Il est difficile d'imaginer une ville plus heureusement placée que Kharbia, dans la vallée fertile

du Soungari, au point où le chemin de fer la coupe, et où, d'autre part, la ligne de Port-Arthur s'embranche. Elle se trouve ainsi à la croisée de quatre routes : le chemin de fer qui vient de Transbaïkalie; celui qui va à Vladivostok; celui qui va à Port-Arthur; le Soungari qui va à Blagovietchensk et à l'Amour. La ville est, en somme, le vrai centre de ce qui sera la Mandchourie moderne. Aussi, dans l'important voyage qu'il vient de faire en Extrême-Orient, M. Romanov, représentant le ministre des finances, s'est arrêté deux fois à Kharbia. Une première fois, le 23 septembre (v. s.), il a inauguré le pont du chemin de fer sur le Soungari. Ce pont, long de 435 saggènes, est le plus considérable de toute la ligne de l'Est-Chinois : il a été construit en onze mois, le premier caisson ayant été posé le 23 octobre 1900. Le second séjour de M. Romanov a eu lieu dans la seconde moitié de décembre.

Kharbia, ou plutôt la station Soungari I, est une ville neuve, sortie de terre avec les travaux du Transmandchourien, et déjà peuplée de 7.000 habitants, sans compter les ouvriers chinois. Naturellement, cette population comprend un grand nombre d'éléments suspects, des relégués évadés, des gens sans passeport et qui évitent la police. On en a expédié, cet été, un grand nombre sur Khabarovska. Ceux qui restent ont organisé une bande qui opère dans les environs, principalement contre les Chinois, contre les fabriques d'eau-de-vie, mais aussi au besoin contre les Russes.

Cependant, le véritable fléau du pays sont les bandits chinois, les *Khounkhouses*. Avant l'arrivée des Russes, ils interrompaient quelquefois complètement le commerce. Aujourd'hui ils forment de véritables armées, qui attaquent même les stations du chemin de fer. Cet automne, une forte bande de ces bandits attaqua la station de Ma-tzio-chi, envahit le camp des ouvriers, tua 7 Chinois et 4 Russes. La garnison accourut et les *Khounkhouses* se retirèrent sans être poursuivis, après un combat où ils laissèrent 8 morts sur le terrain.

Entre Kharbia et la frontière de l'Oussouri, les attaques sur la ligne se multiplient. A la fin de septembre dernier, entre les stations de Chito-khe-za et Tito-khe-za, des ingénieurs eurent l'imprudence de sortir sans soldats, accompagnés seulement d'ouvriers. Ils furent attaqués par des *Khounkhouses* cachés derrière les arbres. Un ingénieur et deux ouvriers furent tués. Un ingénieur fut blessé à la main. Pendant tout le mois de novembre, un chef de *Khounkhouses*, nommé Vanlooukhou a tenu la campagne aux environs de Bodouné avec une véritable armée de 2.000 hommes, armés de Mauser, et comprenant de l'infanterie et de la cavalerie. Ils n'ont été dispersés que le 28, après un combat assez vif. Leur chef s'est réfugié en Mongolie.

Les Russes se plaignent encore d'autres dangers, mais qui leur viennent cette fois de rivaux pacifiques, au moins momentanément. Ce sont les Japonais qui sont, dit-on, extrêmement nombreux, non seulement dans toutes les villes de la province

littorale, mais jusque dans la Mandchourie, — industriels (1), marchands, émigrants, etc... On remarque aussi, et particulièrement, qu'un grand nombre de Japonais haut placés viennent faire dans ces régions des voyages d'études. Leur jeu, au dire des Russes, est extrêmement simple. Ils viennent constater la présence des forces russes en Mandchourie et ils en prennent prétexte pour laisser, par compensation, les leurs en Corée, ce qui est leur but final.

La navigabilité du Syr-Daria. — Il n'est pas tout à fait exact de dire que la ligne d'Orenbourg à Tachkent passera à Kazalinsk. La station sera construite à 27 verstes de la ville. La cause de cet éloignement est la crainte des débordements du Syr-Daria, qui, en 1884, par exemple, a noyé les environs de la ville, sur un rayon de 60 verstes. D'ailleurs Kazalinsk n'est qu'une petite ville de 9.000 habitants, qui a perdu toute importance, depuis que la flottille de la mer d'Aral, qui y avait son port d'attache, a été supprimée, et remplacée par la flottille de l'Amou-Daria, qui a son port d'attache à Tchardjoui.

Cependant la présence du chemin de fer va évidemment rendre une importance nouvelle au Syr-Daria. Le fleuve et la ligne se rendront des services réciproques. Celui-là fournira d'eau celle-ci, qui, en retour, permettra la colonisation et la mise en valeur des rives, source pour elle-même d'un plus grand mouvement d'affaires. Dès que la construction d'un chemin de fer a été décidée, c'est-à-dire en 1900, le ministère des voies de communication a envoyé en mission M. N.-J. Pousyrevsky, dans le but de reconnaître le fleuve et d'étudier sa navigabilité, ainsi que la possibilité de créer un port sur la mer d'Aral. Le travail de M. Pousyrevsky a été lu à la Section mathématique et physique de la société impériale russe de géographie, le 10 décembre dernier. Il conclut à la navigabilité du fleuve à partir du confluent du Kara-Daria à Tchinzaz, c'est-à-dire à l'endroit où le Transcaspien actuel coupe le fleuve avant d'arriver à Tachkent. Autrement dit, sur toute la longueur où il sera suivi par la voie nouvelle, le Syr-Daria est navigable, environ deux cent quarante-deux jours par an.

Il n'est actuellement employé que pour le flottage, et par les Cosaques de l'Oural. La seule tentative de navigation a été, dans les années 70, la création de cette flottille de la mer d'Aral, dont il vient d'être parlé, et dont Kazalinsk était le port d'attache. La flottille se composait de quelques barques et de vapeurs. Elle ne couvrit pas ses frais, et fut supprimée. M. Pousyrevsky pense, malgré ce précédent, qu'il serait possible d'organiser la navigation sur le fleuve, du même type que celle qui existe sur le Don, seulement avec des bateaux d'un tonnage un peu plus faible. La présence du chemin de fer fortifie évidemment cette opinion.

(1) Des exploitations de mines d'or en Mandchourie ont aussi été concédées à des Américains.

ARABIE

L'affaire de Koueït. — Bien que l'incident qui s'est récemment produit à Koueït, et dont les lecteurs du *Bulletin* se rappellent les détails, paraisse terminé, la situation est encore bien incertaine dans cette partie du golfe Persique.

Depuis un mois, il s'est succédé, à ce sujet, des dépêches de sources différentes et plus ou moins contradictoires. On continue à signaler, tout d'abord, des mouvements de troupes turques sur les confins de Koueït, ce qui tendrait à prouver que le conflit entre Mobarek et le Sultan est loin d'être aplani. On parle aussi de dissensions entre les chefs des troupes turques, sous l'influence de certaines intrigues anglaises. Une dépêche de Bassorah annonce, enfin, que les Turcs auraient occupé sans résistance l'île de Benbran au Nord du golfe de Koueït.

En ce qui concerne les mouvements de l'émir du Nedjd, les nouvelles sont moins précises encore. On télégraphiait de Bombay, le 24 janvier dernier, que Ibn Rashid venait de s'entendre avec le vali de Bassorah pour reprendre les opérations contre Koueït. On mande aujourd'hui de Bouchir au *Morning Post* que l'émir du Nedjd a été mis en échec par un chef wahabi, et que ses partisans l'abandonnent.

De toutes façons, il paraît bien certain que la Turquie n'entend en aucune façon renoncer aux droits qu'elle peut avoir dans la région, dont le port excellent de Koueït est le centre. Elle a raison.

PERSE

La question du golfe Persique au Parlement anglais. — Le dernier incident de Koueït, rendu si aigu par l'envoi d'une force navale anglaise, a singulièrement mis en lumière la politique de la Grande-Bretagne dans le golfe Persique. On se rappelle quelle émotion il causa dans les cercles diplomatiques, et plus particulièrement à Saint-Petersbourg. Certains journaux russes prirent même, à cette occasion, un ton très agressif à l'égard de l'Angleterre. La *Novoié Vrémia* et la *Gazette de la Bourse* laissèrent entendre, malgré l'invraisemblance actuelle de cette nouvelle, que Bender-Abbas, situation stratégique excellente à l'entrée du golfe et sur la côte orientale, pourrait être cédée à bail par la Perse à la Russie.

Une fois de plus, la lutte d'influences, depuis longtemps déjà engagée en Perse et dans le golfe Persique entre les Anglais et les Russes, vient d'apparaître ainsi au grand jour, mais avec un caractère plus accentué. Il semble bien qu'elle se dessine nettement en faveur de la Russie. Il

paraît non moins douteux que l'Angleterre n'entend pas reculer dans des régions si proches de l'Inde, et dont le développement des voies ferrées ne peut manquer d'accroître l'importance. Nous en avons la preuve par les déclarations qui ont été faites, à cet égard, devant la Chambre des Communes, pendant la discussion de l'adresse. Elles éclairent un problème dont l'actualité s'accuse, et ne sauraient, en conséquence, passer inaperçues.

Les orateurs qui ont pris part au débat, tout en évitant dans leurs discours, suivant le *Times*, toute parole de nature à blesser la Russie, ont vigoureusement revendiqué les droits qu'ils estiment appartenir à la Grande-Bretagne, et n'ont en rien caché la mauvaise humeur que leur causent les succès de la pénétration russe en Perse.

M. Walton, qui revient de Perse, s'est plaint des droits protecteurs que la Russie a établis sur les routes de la Transcaucasie qui seules permettent l'accès dans le Nord des pays persans. Ce procédé a eu pour effet de faire disparaître, presque totalement, le commerce anglais dans ces régions. Il y aurait lieu, à cet égard, à une entente avec la Russie. M. Walton estime qu'une délimitation d'influences serait nécessaire et que l'Angleterre devrait obtenir, dans la Perse méridionale où elle a des intérêts analogues à ceux de la Russie dans la Perse du Nord, un droit de préférence pour tout établissement de routes ou de voies ferrées. Il montre l'influence britannique en Perse cédant peu à peu devant l'influence moscovite, et qualifie d'*acte de folie* le refus par le gouvernement anglais de garantir l'emprunt perse de 2 millions de livres, en 1900. Il termine en faisant allusion aux bruits de l'occupation de Bender-Abbas par la Russie, et en rappelant le mot de lord Curzon : « Je considérerais la concession d'un port du golfe Persique à la Russie, comme une insulte délibérée à l'Angleterre, comme une rupture sans excuse du *statu quo*, comme une provocation intentionnelle à la guerre. »

Lord Percy, M. Norman, sir Albert Rollit ont parlé dans le même sens, mais avec plus de calme à l'égard des entreprises russes en Perse. Lord Edward Grey a élargi le débat. Après avoir insisté sur ce que la situation actuelle dans le golfe Persique a de complexe, il a préconisé un échange de vues entre Londres et Saint-Pétersbourg portant aussi bien sur cette question, que sur tous les points litigieux que les deux puissances rencontrent en Asie. Son langage a été des plus modérés, et il ne s'est pas montré absolument hostile à un arrangement qui permettrait à la Russie d'arriver plus ou moins directement au golfe Persique.

La réponse du gouvernement a été faite par lord Cranborne, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Il s'est exprimé, suivant le *Times*, avec netteté et fermeté. Au début de ses déclarations, il a rappelé les principes directeurs de la politique anglaise en Asie, il fait la part des situations nouvelles et des droits acquis :

L'on doit se rendre compte, on ne saurait assez se rendre compte que nous n'avons pas un monopole d'influence en Asie, et que, comme dans le cours du temps, d'autres aussi sont arrivés à posséder de grandes ressources, une grande énergie, de grands moyens administratifs qui leur favorisent des développements en Asie, la position de ce pays à leur égard doit inévitablement changer. (*Très bien! très bien!*)

Comme la Chambre doit bien le savoir, nous occupons une position magnifique, nous avons un vaste empire, un empire remarquablement prospère, mais comme d'autres grandes puissances sont arrivées à nous toucher, la situation relative doit changer, et il n'y a pas de honte à le reconnaître. (*Très bien! très bien!*) On doit de plus se rappeler que notre objet en Asie est de maintenir le *statu quo*. Je ne dis pas qu'il n'y ait quelque exception à faire à cette déclaration; mais, à voir les choses d'une manière générale, la politique de l'Angleterre dans toute l'Asie est le maintien du *statu quo*. C'est une politique avantageuse. Cela n'a pas été toujours notre politique, puisque, à d'autres moments, une autre politique fut plus avantageuse; mais à l'heure actuelle, avec la très grande extension que notre empire a prise pendant la dernière période, il n'est pas douteux que la politique du *statu quo* est bien celle qui convient au pays.

Cependant, tout en reconnaissant la situation d'autrui, le vicomte Cranborne estime que l'Angleterre n'a pas à aller au-devant d'un échange de vues avec la Russie ou une autre Puissance, « la casquette à la main, *cap in hand* ». Le *statu quo* est, dans ces régions, l'intégrité de la Perse, et voici comment l'orateur du Gouvernement définit cette politique :

Notre politique est celle de l'intégrité de la Perse; ce désintéressement n'est dû à aucun motif moral spécial, parce que c'est notre intérêt évident que la Perse reste dans ses conditions territoriales actuelles. Mais lorsque je déclare cela, je dois ajouter qu'il y a des limites à cette politique; elle ne peut pas être poursuivie indépendamment de l'action d'autres puissances; nous avons le souci de l'intégrité de la Perse, mais nous avons encore bien plus celui de l'équilibre de la puissance (*Très bien! très bien!*), et il nous serait impossible, pour quelque motif que ce soit, d'abandonner ce que nous considérons comme notre position légitime en Perse. Cela est surtout vrai du golfe Persique, comme j'ai eu l'honneur de le déclarer à la Chambre, il y a quelques jours; cela est surtout vrai non seulement du golfe Persique, mais des provinces méridionales de la Perse et des provinces qui sont limitrophes de notre empire indien. Nos droits dans ces régions et notre position d'« ascendancy » ne peuvent être abandonnés dans le golfe lui-même. Comme je l'ai déclaré dans d'autres occasions, notre « ascendancy » n'est pas seulement une question de théorie, mais une question de fait. Notre position d'« ascendancy » est assurée par l'existence de notre suprématie maritime, et je puis dire qu'elle est garantie ainsi beaucoup plus solidement que par tout droit inscrit sur le papier.

Après l'intégrité de la Perse, l'objet le plus direct de la politique britannique est, au dire du sous-secrétaire d'Etat, le développement commercial de ce pays. Lord Cranborne énumère à cet égard les progrès réalisés. Il parle de la réforme des douanes persanes et annonce que l'Angleterre est sur le point de conclure avec le gouvernement du Chah une convention télégraphique pour

l'établissement d'une grande ligne centrale persane qui « pourra servir de moyen de communication supplémentaire entre l'Inde et la Grande-Bretagne, par la voie terrestre ».

Au résumé, les déclarations de lord Cranborne sont, dans la forme, des plus pacifiques. Il en ressort, ainsi que de celles des précédents orateurs, un désir d'entente avec la Russie. Mais si l'on y regarde de plus près, au moment surtout où la politique anglaise en Asie vient de s'affirmer si inopinément par le traité japonais, des réserves s'imposent dans cette appréciation.

L'Angleterre s'attribue, en réalité, dans la Perse méridionale et dans les eaux persiques, une véritable hégémonie ; le maintien du *statu quo* comporte, dans l'esprit de ses hommes d'Etat, le maintien de cette hégémonie. Il n'est pas douteux que toute atteinte à cette situation, amènerait, sous la poussée du Gouvernement britannique, des complications sérieuses. C'est dans cet ordre d'idées que, répondant précédemment à une question posée par M. I. O'Kelly, lord Cranborne a pu dire : « L'occupation d'une base navale dans le golfe Persique par une Puissance serait inconciliable avec le maintien du *statu quo*. »

Or, malgré les affirmations contraires, il y a là une opposition absolue aux intérêts évidents de la politique russe en Perse. Sur de telles bases, un rapprochement durable est-il possible ? Le penser serait méconnaître la situation respective des Russes et des Anglais dans ces contrées.

Il semble, en effet, difficile pour l'Angleterre d'opposer à la pénétration moscovite dans les Etats persans une barrière infranchissable. Autant il serait illusoire pour les diplomates de Saint-Petersbourg d'avoir des vues sur l'Inde, autant les Anglais ne peuvent songer de bonne foi à un accord qui arrêterait la marche ascendante de l'influence russe en Perse et ses progrès vers le Sud. L'importance des résultats obtenus jusqu'à ce jour, la persévérance obstinée du grand Etat européen-asiatique, la seule configuration des lieux, s'y opposent.

Les Russes ne renonceront pas à l'impulsion toujours égale, toujours puissante qui les porte vers la mer libre. Elle les a conduits à travers la Sibérie, elle les conduira lentement peut-être, mais sûrement, à travers la Perse.

L'achèvement du Transsibérien et l'établissement du chemin de fer franco-allemand de Bagdad rendent plus vraisemblable que jamais cette éventualité. Il se peut, quoi qu'on en ait dit, que la construction d'une voie ferrée dans ce but, ne soit pas encore une entreprise précise. Mais on doit déjà considérer comme prochaine la jonction, aux chemins russes, des provinces perses du Nord, d'un côté au Transcaucasien, de l'autre au Transcaspien. Ce sera la première étape ; on a dit, ici même, que les travaux en étaient commencés, notamment vers Méched (1).

Dans le golfe Persique, les mêmes phénomènes

de pénétration russe sont manifestes. On se rappelle que la « Société de navigation à vapeur et de Commerce » a installé récemment un service entre Odessa et le golfe ; ce service assuré par le *Kornilof* avait lieu trois fois par an. Or un télégramme de Saint-Petersbourg annonce que le *Kornilof* fera un quatrième voyage cette année.

Les dernières statistiques prouvent que les deux tiers des échanges commerciaux de la Perse se font avec la Russie. L'importance de la Banque des prêts, institution russe, s'accroît sans cesse. Et quoique les commentaires de la presse russe, au moment de Koueit, aient sans doute dépassé les intentions du Gouvernement, ils n'en ont pas moins laissé entrevoir ce qu'est, sur ces questions, l'opinion des cercles politiques.

Il nous paraît que les hommes d'Etat anglais ne sont peut-être pas suffisamment disposés à tenir compte de cette opinion. Ils reconnaissent que la question persique n'est pas seulement une question anglaise : c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. Et il est permis de se demander si les déclarations de lord Cranborne ne contiennent pas soit une vue incomplète des choses, soit une arrière-pensée. Tout au moins, on ne doit pas ignorer à Londres que, si la prise de possession d'un port du golfe Persique par une puissance est actuellement de nature à troubler le *statu quo*, cette règle, qui a été le point essentiel du débat à la Chambre des Communes, s'applique à tout le monde, *y compris* l'Angleterre.

J. I. T.

ASIE ANGLAISE

La presse indigène de l'Inde. — Le *Times* (1) a récemment consacré une longue étude à la presse indigène de l'Inde. De ce travail très documenté et fort intéressant quelques renseignements sont à retenir. Voici d'abord quelques données statistiques : le nombre total des journaux et périodiques possédés par des indigènes et publiés dans l'Inde peut être évalué à environ 500, si on laisse de côté les publications qui n'ont pas un intérêt général, tels que les rapports périodiques des sociétés, les petits traités que nous appelons nous-même maintenant en France, de leur nom anglais, des *tracts*, etc... Sur ces cinquante publications, cinquante à peu près sont rédigées en langue anglaise et une petite partie du reste en deux colonnes, l'une en anglais, l'autre en langue indigène. Tous les autres journaux sont rédigés en dix-huit langues les plus nombreux sont ceux qui emploient les dialectes de l'Inde supérieure, du Bengale, de Bombay et de Madras. La grande majorité de ces journaux paraissent une fois par semaine, et coûtent en moyenne de une à

(1) V. le Bulletin du Comité de l'Asie Française de janvier 1902.

(1) Nos du 30 décembre 1901 et suivants.

trois roupies par an. Le nombre total des abonnés qu'ils prétendent avoir serait de 425.000, mais ce chiffre doit être bien au-dessus de la vérité. Un tiers de ces lecteurs doit appartenir à la province du Bengale, un autre tiers à celle de Bombay; Madras vient après, puis le Punjab et les provinces du Nord-Ouest en dernier. Les journaux les plus importants paraissent dans la province du Bengale à Calcutta, mais le nombre total des journaux de cette province n'atteint pas à la moitié du nombre de ceux qui sont publiés dans celle de Bombay. Les principaux centres du journalisme dans l'Inde sont Bombay, Poona, Calcutta et Madras.

Le journalisme indigène ne fait pas, dans l'Inde, des affaires très brillantes. La rémunération, tant des propriétaires que des rédacteurs, est petite; aussi, les jeunes gens capables ne se sentent-ils pas poussés à embrasser la carrière de journaliste. Beaucoup de journalistes ont un autre métier et ne donnent à leur journal que leurs heures de loisir. Il y a peu de cordialité entre les journalistes, si on peut ainsi s'exprimer, et la profession n'a ni associations ni clubs. Ce ne sont pas là des conditions pour assurer une information sérieuse, quoiqu'elles n'empêchent pas l'acquisition par la presse indigène d'un grand pouvoir et d'une large influence.

Prise dans son ensemble, la presse indigène n'est pas très corrompue. Elle doit sa principale influence à la curiosité politique des classes nouvellement instruites, dont le caractère et les aspirations font qu'elles ont en elle pleine confiance. Il y a une fréquente absence non seulement de jugement et d'exactitude, dit le correspondant du *Times*, mais même d'un élémentaire sens de la probité dans le monotone refrain des plaintes de la presse indigène. Cependant, si les critiques perdent tout leur poids par suite d'une habitude invétérée d'exagération pour les faits auxquels elles se rapportent, le même instinct impulsif des journalistes indigènes ajoute un charme et une richesse de parure à l'énonciation de leurs plus généreux et loyaux sentiments. Les plus grossières calomnies contre la classe des Anglo-Indiens se trouvent mêlées à la plus généreuse reconnaissance des vertus de la nation anglaise, et des qualités que donne cet ascendant aux fils des indigènes. Les écrits des Indiens révèlent à chaque page les étranges et extravagants contrastes de l'âme orientale, ajoute le *Times*.

La foi politique de la grande majorité de la presse indigène de l'Inde est partout la même. Elle est basée sur une profession sincère de la plus profonde loyauté, jointe du reste aux notions les plus vagues et les plus contradictoires sur le point de savoir en quoi consisterait la pratique de cette loyauté. La loyauté de la presse indigène envers l'Empire est d'ailleurs très différente de sa loyauté envers le trône. Les intérêts impériaux des Indiens n'étant pas directs et ne pouvant pas être promptement reconnus dans une atmosphère provinciale, les questions impériales sont, en règle générale, traitées de façon très insuffisante

dans les journaux indigènes, si on en excepte quelques journaux de rare distinction publiés à Bombay ou à Madras. L'impérialisme est généralement considéré comme une politique égoïste et agressive, ayant un objectif purement blanc.

Les écrivains indigènes ne se lassent jamais de mettre en lumière les mauvais traitements dont les sujets indiens ont parfois à souffrir. Dernièrement un journal indigène se plaignait amèrement de ce qu'un Indien, qui s'était rendu en Angleterre pour y étudier la fabrication du verre, avait été reçu dans quelques usines, mais éloigné d'autres comme un étranger. Il disait à ce propos: « Lorsque l'Inde a à payer des taxes à l'Angleterre ou lorsque les régiments indiens sont réquisitionnés pour secourir l'Angleterre, on proclame à l'envi que les deux peuples forment un tout et appartiennent à un même vaste empire. Mais lorsqu'il s'agit d'une question comme celle de l'introduction d'usines dans l'Inde, nous devenons des indigènes, nous sommes des étrangers. Il est plaisant, cependant, que, quoi que nous soyons, notre monnaie et notre armée ne soient jamais indigènes. » Ce dernier trait rappelle la question qui s'est posée chez nous, l'an dernier, lors du dépôt sur le bureau de la Chambre des députés de la proposition Méline qui, relative aux guinées de l'Inde, envisageait dans son exposé des motifs la question de la concurrence industrielle possible faite par les colonies à leur métropole (1).

Tels sont les renseignements que nous avons cru intéressant d'extraire de l'étude du *Times*. On peut en retenir que, pour un pays qui compte tant de millions d'habitants, la presse n'est encore que fort peu développée et ne trouve que péniblement un nombre très restreint de lecteurs.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

TROUPES MÉTROPOLITAINES

ÉTAT-MAJOR

Indo-Chine. — M. le *lieut.-col.* Guéneau de Mussy est mis à la disp. de M. le min. des col. comme chef du serv. géogr. de l'Indo-Chine.

INFANTERIE

Tonkin. — MM. les *lieut.* Girard, Sauvez et Lafon sont mis hors cadres offic. de détails respectiv. aux 2^e, 3^e et 4^e bat. étr. au Tonkin.

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Chine. — Sont dés. pour servir :

Au 16^e rég. : M. le *lieut.* Goumarre;

Au 17^e rég. : M. le *lieut.-col.* Famin, du 3^e tirail. tonk.;

Au 18^e rég. : MM. le *chef de bat.* Dumoulin, du 9^e rég.; le *sous-lieut.* Beau.

Les officiers ci-après, en service en Chine, sont classés, savoir :

MM. les *chefs de bat.* Gubian, au 1^{er} bat. du 16^e rég.; Collinet, au 1^{er} bat. du 17^e rég.;

MM. les *capit.* Aubé, à l'état-major partic.; Testut, comme adjudant-major au bat. de Changhaï; Bordeaux, à la 11^e comp. du 16^e rég. (bat. de Changhaï); Delclos, à la 3^e comp., Koch, à la 4^e comp. du 16^e rég.; Vandescal, à la suite du 16^e rég., détaché auprès du gouv. provis. de Tien-tsin; Vinot, comme major,

(1) Voir le n° 2 du *Bulletin du Comité de l'Asie française*, année 1901.

Viala, comme adjud.-major, Halais, à la 1^{re} comp., Expert-Besancon, à la 4^{re} comp. du 17^e rég.; Prokos, Milhau et Alla, à la suite du 18^e rég.;

MM. les *lieut.* Royon, Périgault et de Montégu, au bat. de Shanghai; Cianfarani, comme adjoint au trésor., Coronat, comme offic. d'approvis., Biencourt, comme lieut. d'habil., Roujat, à la 1^{re} comp. du 16^e rég.; Defoort, comme lieut. d'habil., Rabier et Elagoët, à la 1^{re} comp., Chastellier et de la Rochebrochard, à la 4^e comp. du 17^e rég.; Forner, à la suite du 17^e rég., détaché auprès du gouvern. provis. de Tien-tsin; Amberger, à la suite du 18^e rég.

Tonkin. — Sont promus :
Au grade de chef de bataillon :
M. le *capit.* Battle, de l'état-major partic. ;
Au grade de capitaine :
MM. les *lieut.* Fraignault, du 4^e tirail. tonk. ; Courtin, en service au Tonkin.

Sont dés. pour servir au Tonkin :
M. le *lieut.-col.* Diguët, du 1^{er} rég. ;
MM. les *chefs de bat.* Chanzy, du 1^{er} rég. ; Cortial, du 8^e rég. ;
MM. les *capit.* Brangier, du 3^e rég. ; Colonna et Barbier, du 22^e rég. ;

M. le *lieut.* Foufè, du 22^e rég. ;
MM. les *sous-lieut.* Noël et Robert, du 2^e rég. ; Simonet et Girardet, du 4^e rég. ; Carrier et Triot, du 8^e rég.

M. le *lieut.-col.* Rondony, du 17^e rég., est placé au 3^e tirail. tonk.

Les officiers ci-après, du 18^e rég., sont placés, savoir :
MM. les *chefs de bat.* Fonsagrives, au 2^e bat. ; Servant au 3^e bat. du 9^e rég. :

MM. les *capit.* Jacquin, à la 9^e comp., Benoît-Duportail, à la 10^e comp., Roubert, à la 12^e comp., du 9^e rég. ;

MM. les *sous-lieut.* Jousseau, à la 9^e comp., Lucquet, à la 10^e comp., Ferrand, à la 11^e comp., Chapeau et Baudet, à la 12^e comp., du 9^e rég. ;

MM. les *lieut.* Boussot et Wendt, du 16^e rég. passent à la suite du 9^e rég.

Les officiers ci-après, en service au Tonkin, sont affectés, savoir :

M. le *chef de bat.* Bertrand, comme major au 10^e rég. ;

MM. les *capit.* de Ranglandre, comme adjud.-maj. au 3^e bat., Arnaudeau, à la 11^e comp. du 9^e rég. ; Talay, à la 5^e comp. du 10^e rég. ; Jérôme, à la 11^e comp. du 1^{er} tonk. ; Calendini, à la 8^e comp. du 2^e tonk. ; Blaise, à la 15^e comp. du 3^e tonk. ; Richard, à la 1^{re} comp., Cailleaud, à la 3^e comp. du 4^e tonk. ;

MM. les *lieut.* Raulin, à la 3^e comp. du 9^e rég. ; Laurent, à la 8^e comp., Raould, à la 15^e comp. du 10^e rég. ; Schmolli, à la 5^e comp. du 2^e tonk. ; Chappelle, à la 3^e comp. ; Kahn, à la 7^e comp. du 3^e tonk. ;

M. le *sous-lieut.* Gay, à la 10^e comp. du 10^e rég.

Cochinchine. — Sont dés. pour servir en Cochinchine :

M. le *chef de bat.* Grosjean, du 3^e rég. ;

M. le *capit.* Bouland, du 21^e rég. ;

M. le *lieut.* Gorron, du 3^e rég.

Les officiers ci-après, en service en Cochinchine, sont affectés, savoir :

M. le *chef de bat.* Bruny, comme major au 11^e rég. ;

MM. les *capit.* Chauveteau, à la 4^e comp. du 11^e rég. ; Vairel, comme adjudant-major au 1^{er} bat., Grézel, comme adjudant-major au 2^e bat. du rég. de tirail. annam. ;

M. le *sous-lieut.* Cave, à la 12^e comp. du 11^e rég.

ARTILLERIE

Tonkin. — Est dés. pour servir à la direct. d'artill. du Tonkin :

M. Lasserre, *offic. d'admin.* de 3^e cl.

Les officiers ci-après, en service au Tonkin, sont classés, savoir :

MM. les *lieut.* Bossy, à la 1^{re} bat. à Sontay ; Jean, à la 2^e bat. à Hanoi ; Balastre, à la 5^e bat. à Yen-Bay ;

M. le *sous-lieut.* Sondois, à la 5^e bat. à Lao-Kay.

Cochinchine. — Est dés. pour servir à la direct. d'artill. de Cochinchine :

M. Devaux, *offic. d'admin.* de 1^{re} cl.

SECTION DES CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Tonkin. — M. l'*offic. d'admin.* de 1^{re} cl. Dusséré est classé à la direct. d'artill. du Tonkin.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Extrême-Orient. — Sont dés. pour embarquer :

Sur le *Redoutable* : MM. les *lieut. de vaiss.* Desveaux et Aurillac ; le *commis. princip.* de 1^{re} cl. Ballif ; les *mécan. princip.* de 1^{re} cl. Kiemmerlen et Eysséric.

Sur la *Comète* : M. l'*ens. de vaiss.* Chabaud.

Océan Indien. — Est dés. pour embarquer :

Sur le *Catinal* : M. l'*aspirant de 1^{re} cl.* Gresser.

Turquie. — M. le *capit. de fréq.* de la Monneraye est nommé au command. du contre-torpilleur le *Vautour*, à Constantinople.

MINISTÈRE DES COLONIES

Sont promus dans le corps des services civils de l'Indo-Chine :

Au grade d'inspecteur :

MM. les *admin. de 1^{re} cl.* Mahé et Groleau ;

Au grade d'admin. de 1^{re} cl. :

MM. les *admin. de 2^e cl.* Le Tulle, Domergue, de Miribel, Hauser ;

Au grade d'admin. de 2^e cl. :

MM. les *admin. de 3^e cl.* Salabelle, Cudenet, Collard, Chéon ;

Au grad. d'admin. de 3^e cl. :

MM. les *admin. de 4^e cl.* Hertrich, Courandy, Faure, Caillat, Moreau, Maspéro, Odend'hal ;

Au grade d'admin. de 4^e cl. :

MM. les *admin. de 5^e cl.* Maire, Quesnel, Langillier-Bellevue, Leht, Reydellet, Chomel, Bosc, Le Gallen, Gadret, Cabanne de Laprade, Löfler, Guesde, Arrighi de Casanova, Mossy, Davoine.

Bibliographie

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales (1860-1900), deux premiers tomes, par HENRI CORDIER, professeur à l'École des langues orientales. 1 vol. in-8°, avec cartes, de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, 10 fr. (Félix Alcan, éditeur).

Le sujet si intéressant que traite M. Henri Cordier n'avait été jusqu'ici l'objet d'aucune étude de ce genre. Les relations officielles de la Chine et de l'Europe ne sont guère antérieures à 1860 ; c'est seulement vers cette époque que les Occidentaux ont commencé à connaître ces pays, où se sont depuis déroulés tant d'événements qui passionnent encore à l'heure actuelle l'Europe entière.

L'ouvrage est écrit à un point de vue purement historique, rien n'y perce de opinions personnelles de M. Cordier. Tout nom propre cité est accompagné d'une courte notice biographique, tout document porte l'indication de la source à laquelle il a été puisé. On y trouve des détails intéressants sur des personnages ou des faits peu connus ; le rôle de Gordon en Chine, les sociétés secrètes, et particulièrement la révolte des Taïping, le massacre de Tientsin en 1870, font l'objet de curieux chapitres.

Le premier volume de cet ouvrage, paru au commencement de l'année, comprenait les événements passés de 1860 à 1875, sous le règne de l'empereur Toung-Tché ; le second, qui vient de paraître, est consacré à la première partie du règne de son successeur Kouang-Siu, de 1876 à 1877.

Il n'embrasse qu'une période de onze ans, mais cette période est des plus intéressantes, car c'est au cours de ces années que s'accomplirent des faits capitaux, dont quelques-uns ont été la genèse des événements actuels. Les affaires Marguery, des missionnaires, et de Kouldja y sont traitées avec tous les détails qu'exigeait leur importance. La question du Tonkin, qui fut à elle seule, pendant des années, le pivot de la politique coloniale française, occupe plus de la moitié du volume. M. Cordier l'étudie depuis ses origines jusqu'aux temps actuels, et, au cours de son étude, il éclaircit bien des événements sur lesquels la lumière n'avait pas encore été faite. Le tome se termine sur les premières affaires de Corée (1884), la question de la représentation du Pape à Pékin (1885-86), le transfert du Pé-tang et le protectorat des missions. Un tableau généalogique permet de saisir la parenté compli-

quée des principaux membres de la famille impériale de Chine.

Avec ce volume devait se terminer l'œuvre de M. Cordier; l'importance des derniers événements a obligé l'auteur à en donner encore un troisième. Celui-ci paraîtra en mars 1902 et s'étendra jusqu'au récent protocole et à la mort de Li-Hong-Chang. Cet ouvrage, écrit à un point de vue purement historique, est très utile à quiconque s'intéresse aux événements d'Extrême-Orient; il sera indispensable aux historiens de profession et aux diplomates.

Les Colonies françaises, Petite encyclopédie coloniale, publiée sous la direction de M. MAXIME PETIT. Tome 1^{er}. *Introduction. Principes d'organisation coloniale. Algérie, Tunisie, Sahara, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey.* 1 vol. in-8° carré, XXVIII-772 p., 247 grav. et 24 cartes. — Paris, librairie Larousse (sans date).

La maison Larousse, encouragée par le succès qu'elle avait obtenu, au cours de ces dernières années, avec diverses monographies sur la Russie, la Hollande, l'Italie, le Portugal, la Belgique, vient de mettre en vente, dans cette intéressante série qu'elle a intitulée : *Etats et Colonies*, le premier volume d'un ouvrage qui, par la qualité de ses collaborateurs et la méthode suivant laquelle il a été conçu, se recommande à l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent à la « plus grande France ».

Fidèle à un système dont l'usage paraît se généraliser en France, M. Maxime Petit, qui est ce qu'en Angleterre on appellerait « l'éditeur » de la série, a, cette fois encore, groupé autour de lui un certain nombre de spécialistes entre lesquels il a réparti la tâche énorme de présenter, sous une forme aussi claire et aussi concise que possible, tout ce qui concerne l'histoire et l'état actuel des colonies françaises.

Dans une entreprise de ce genre, la tâche de celui qui est chargé d'en dresser le plan général, de réunir les collaborateurs et d'obtenir d'eux un concours utile dans un délai déterminé, est singulièrement malaisée, car c'est de ce directeur que dépend l'unité même de l'ouvrage; c'est à lui de conserver entre les diverses parties du livre, dont chacune est l'œuvre d'un rédacteur différent, un lien suffisant pour que l'on sente dans ses pages une idée commune, un but unique : sans quoi on risque de ne faire qu'une bigarrure, qu'un assemblage de morceaux disparates. Ce péril, M. Maxime Petit semble y avoir échappé grâce à sa parfaite connaissance du sujet, grâce à son expérience des tentatives antérieures du même genre, grâce enfin au soin avec lequel il a poursuivi l'application stricte du plan qu'il avait précédemment établi.

Pour chaque colonie, les matières ont été groupées dans l'ordre suivant, que l'énumération des sections du chapitre relatif à l'Algérie permettra de mieux saisir. C'est ainsi que nous trouvons, pour notre grande colonie de l'Afrique du Nord, les paragraphes ci-après : Le Pays (Augustin Bernard), p. 163-177; la Population (D^r Verneau), p. 177-196; l'Histoire (André Baudrillart : l'Algérie sous les Romains. — Ch. Diehl : la Domination vandale et byzantine; — E. Blochet : l'Algérie musulmane; — L. Delavaud : la Conquête française), p. 196-246; l'Islam dans nos possessions africaines (O. Depont), p. 246-264; l'Administration (Ch. Migette), p. 264-289; la Mise en valeur (Augustin Bernard : Géographie économique; — M. Hamelin : Régime de la propriété, travaux publics, régime commercial; villes principales), p. 289-338. Cet ordre se retrouve dans toutes les parties de l'ouvrage et les recherches en sont singulièrement facilitées.

Mais il est certaines questions d'ordre général qui intéressent l'ensemble de nos possessions et non pas seu-

lement l'une ou quelques-unes d'entre elles; quels ont été les principaux épisodes de la formation de notre empire colonial, quels sont actuellement les principes généraux qui en règlent l'administration, comment, par quels organes l'action de la métropole s'y exerce-t-elle? M. Petit a consacré à ces questions d'ensemble les 160 premières pages du premier volume des *Colonies françaises*. Il y a joint un chapitre tout à fait intéressant et nouveau. Sous le titre de « Droit colonial international », M. Moye, professeur à la Faculté de droit de Montpellier, a exposé les principes qui régissent l'occupation coloniale, la délimitation des sphères d'occupation, l'exploitation du domaine colonial, et enfin ces modes d'acquisition d'une espèce assez nouvelle que la pratique internationale de ces dernières années a introduite dans le droit des gens, nous voulons parler des concessions, des cessions à bail qui ont joué, tant en Afrique qu'en Asie, le rôle important que l'on sait.

Nous avons eu, en donnant le détail du chapitre relatif à l'Algérie, l'occasion de citer quelques-uns des collaborateurs de M. Maxime Petit. Nommons encore, au hasard de l'ordre alphabétique et en regrettant que nous ne puissions, faute de place, reproduire ici les 58 noms qui figurent au dos de l'ouvrage, MM. Henri Cordier, Deniker, Despagnet, Henri Froidevaux, Arthur Girault, Henri Lorin, Charles Mourey, Gustave Regelsperger, André Yon, Zaborowski, etc., etc.

Ajoutons que l'illustration des *Colonies* nous a paru excellente et fort bien choisie. Il n'est, en effet, aucune, parmi les 247 gravures qui éclairent les pages de ce premier volume, qui ne se rapporte à un passage du texte. Il n'y a là, sans doute, que l'application d'un principe naturel en matière d'illustration, mais c'est un principe que beaucoup d'éditeurs oublient volontiers, et c'est pour cela que nous avons tenu à en faire honneur à M. Maxime Petit.

La Sibérie économique, par CLAUDIUS AULAGNON, Préface de M. FRÉDÉRIC PASSY, membre de l'Institut. 1 vol. gr. in-8°. — Guillaumin et C^{ie}, Paris, 1901.

La construction du Transsibérien, et avec elle un afflux considérable de colons russes, transforme radicalement les immenses territoires russo-asiatiques désignés sous le nom de Sibérie.

M. Claudius Aulagnon qui, à titre de chargé de mission par le Ministère du commerce, a séjourné longuement dans ces régions, a entrepris de nous faire connaître cette évolution économique qui de la Sibérie, considérée jusqu'ici comme terre de désolation et de mort, a fait un pays vivant et participant dès à présent au mouvement mondial.

Après avoir fait une étude approfondie des voies et moyens de transports, l'auteur nous fait assister aux progrès surprenants de l'exportation des céréales, des beurres, des viandes, etc.; il passe en revue les autres éléments de la production du pays : forêts, chasse et pêche, mines d'or, de houille et d'autres minéraux; puis, après les chapitres consacrés aux industries de transformation et au commerce, il conclut en faisant un éloquent appel à l'initiative française qui a maintenant à jouer dans ces régions, désormais ouvertes, un rôle brillant et productif.

La *Sibérie économique*, dont la lecture est rendue facile et attrayante par des cartes et de superbes photogravures, est un livre précieux où économistes, négociants et industriels viendront puiser des renseignements difficiles à trouver ailleurs.

Le Gérant : A. MARTIAL.